IMT Nuremberg Archives

H – 651

International Court of Justice

H0651-0002

SP/1.

29 Aout 1946. 10hs-11hs.

- TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL -

Séance du Jeudi 29 Aout 1946, ouverte à 10 hs,
sous la présidence de Lord Justice LAWRENCE.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE.- Plaise à votre Honneur, lorsque la suspension a eu lieu hier je traitais certains points du memorandum du Dr. KIEFISCH, et je continue ce document.

Le Dr. KIEFISCH et tous les Avocats de la Défense ont beaucoup insisté sur les graves conséquences qui résulteront pour les personnes touchées par la déclaration de culpabilité, non seulement pour ceux contre lesquels des poursuites ultérieures peuvent être exercées, mais aussi pour les autres. Il est dit "que la flétrissure infligée aux membres des Organisations déclarées criminelles" serait indélébile... Des millions de membres des Organisations déclarées criminelles resteraient marqués du sceau de l'infamie pour le reste de leur vie. On les montrerait du doigt en disant : "Regarde, voilà un criminel SA". Mais s'ils sont coupables, s'ils ont secondé et aidé un système qui a conduit à jeter le monde dans la guerre, faire revivre les horreurs de l'esclavage, de la persécution et les exécutions en masse, ne doivent-ils pas être ainsi flétris. Ce ne peut être de l'injustice ; c'est moins - infiniment moins - qu'ils ne méritent. C'est le seul espoir pour l'Allemagne et le monde que son peuple se rende compte et se repente de sa responsabilité pour ce qui est arrivé. Le DR. SERVATIUS vous a demandé d'excuser les Ortsgruppenleiter parce qu'ils étaient membres de la petite bourgeoisie qui manquait d'expérience politique. Se peut-il réellement que seuls les milieux supérieurs de la nation allemande puissent reconnaitre une guerre

.../..

H0651-0003

d'agression faite en vue de dominer le monde, d'établir l'esclavage, le meurtre et la persécution, comme des crimes ?

Cependant, il y a peut-être plus de vérité dans ceci qu'on n'ose le penser. Vous venez de voir et d'entendre de nombreux témoins qui - certains de leur propre aveu - ont été eux-mêmes intimement mêlés à des crimes hideux;

Avez-vous pu discerner un sentiment de culpabilité,de honte ou de repentir ? C'est toujours celui qui a donné les ordres qui est à blâmer, jamais celui qui mit ces ordres à exécution. C'est toujours quelqu'autre organisme de l'Etat qui est responsable ; aider cet Etat et coopérer avec ces organismes n'entraine pas la critique. Si c'est ce que pensent ces gens aujourd'hui, aucun besoin plus pressant, aucune honte ne sont nécessaires pour déclarer criminels ces coupables.

Je passe maintenant à la page suivante :

J'ai l'intention de discuter le témoignage concernant ces trois Organisations pour lesquelles la Délégation britannique a pris une responsabilité particulière et qui, suivant la thèse des Quatre Ministères Publics, sont criminelles. Mais avant de m'occuper de ce témoignage, je pense que le Tribunal acceptera que je fasse une ou deux remarques générales sur la Défense qui a été présentée en faveur de ces organisations.

Etant donné les paroles du Dr. BOEHM, je désire soumettre que personne ne pourra dire ensuite que toute facilité ne leur a pas été donnée pour leur défense. Une procédure très minutieuse a été élaborée pour obtenir et placer devant vous leur témoignage. 102 témoins ont été entendus par vos Commissaires - témoins choisis par l'Avocat de la Défense parmi plusieurs milliers de membres de ces Organisations qu'on avait sous la main. Vous avez les procès-verbaux de leurs dépositions. Parmi ces témoins, l'Avocat de la Défense en a choisi 20 qui ont témoigné devant ce tribunal et que vous avez vus et entendus vous-mêmes. En plus de ce témoignage oral, on vous a également soumis la teneur de pas moins

.../..

H0651-0004

29 Aout 1946. 10hs-11hs.

de 136.213 affidavits pour les SS, 155.000 pour les chefs politiques, 2000 pour la Gestapo, 10.000 pour les SA et 7000 pour les SD, ce qui fait un total de 310.213. On a également présenté à vos Commissaires soit enrésumé soit en entier, 1809 autres affidavits dont la plus grande partie se trouvent maintenant dans le procès-verbak des débats des Commissaires.

En présence de ces faits, le témoignage présenté par presque tous les témoins appelés à comparaitre devant les Commissaires est inexact. Vous avez vous-mêmes vu et entendu quelques-uns d'entre eux, choisis par l'avocat de la Défense probablement parce qu'on pensait qu'ils étaient les plus sûrs et les plus susceptibles de vous impressionner - leur témoignage n'est pas meilleur.

Vous vous rappelez,SIEVERS , représentant les SS, qui nia avoir connu les expériences faites sur les êtres vivants et y avoir participé, et auquel on a présenté un dossier de sa propre correspondance comme pièces à conviction.

Le témoin MORGEN a décrit le music-hall, le cinéma, la bibliothèque et autres agréments de Buchenwald. Dachau, a-t-il dit, était un camp derécréation.

BRILL, qui servit comme Obersturmbannfuhrer (Lt.Col.), dans la division SS Leibstandarte de Juin à Aout 1941 sur le front est, ne savait rien du Einsatzgruppe, du massacre des Juifs dans les territoires de l'Est ou du traitement infligé aux populations de Pologne et de Russie, emmenées en captivité pour le travail forcé. Les conditions étaient elles tellement différentes en Juin de ce qu'elles avaient été deux mois auparavant, quand HIMMLER avait dit à tous les officiers de cette division :

"Les membres des Waffen SS pensent très souvent à la déportation de ces gens-ci. Ceci me vient à la pensée aujourd'hui, lorsque je vois le travail très délicat accompli ici par la Sûreté aidée de vos hommes qui lui ont été d'un puissant secours. Exactement la même chose s'est passée en Pologne par une température de 40° au-dessous de zéro, où nous devions hisser des milliers, des dizaines de milliers, des centaines de milliers, où nous devions avoir la

...K...

H0651-0005

dureté à vous devez écouter ceci mais aussi l'oublier immédiatement - de fusiller des milliers de Polonais influents".

Le Général HAUSSER, qui fut commandant de la division SS, "Das Reich" et par la suite, commandant d'un corps, d'une armée et d'un groupe d'armées, ne savaitrien des atrocités commises par les SS. Il n'avait jamais entendu parler du massacre de Lidice.

Le Gauleiter HOFFMANN, qui a déposé devant votre commission pour essayer d'expliquer son ordre du 25 Février 1945, encourageant le lynchage des pilotes alliés, dit que l'ordre "glissa" de son poste de commandement après qu'il eut refusé de publier le projet que lui avait soumis son officier d'Etat-Major.

HUPFAUER, du Front du Travail allemand, qui surveillait le travail de cette organisation à Essen pendant la dernière partie de la guerre, et était personnellement responsable de la transmission des ordres de HIMMLER en vue d'assurer "la dispipline et le rendement des travailleurs étrangers", a nié avoir eu connaissance de traitements brutaux, de travailleurs forcés.

RATHCKE, cité devant votre Commission pour les SA, a décrit comment "au printemps 1933, les SA de toutes les localités se rendaient en masse à l'église".

SCHNEIDER, autre chef politique, âgé de 55 ans, cité devant votre commission, nia avoir jamais entendu parler de boycottage d'Avril 1933.

BEST, le marchand d'esclaves du Danemark, témoigna devant vous pour la Gestapo. Après avoir vu les documents qui lui furent présentés au contre-interrogatoire, pouvez-vous croire un seul mot de ce qu'il a dit ?

Des exemples de témoignages de cette sorte pourraient être tirés du procès-verbal pour presque tous les témoins qui ont été cités pour défendre ces organisations.

Considérons ce témoignage sous un autre angle. Nous savons que les dites "manifestations" furent organisées et réalisées dans tout le Reich contre les Juifs dans la nuit du 9 au 10 Novembre 1938, au cours de laquelle 35 Juifs furent assassinés,

.../..

H0651-0006

SP/5.

29 Aout 1946. 10hs-11hs.

20.000 arrêtés et incarcérés sans avoir commis d'autres crimes que celui d'être juifs ; nous savons que 177 synagogues furent détruites par le feu ou démobies, que 7.500 magasins furent détruits, et que le montant des dommages causés par bris de vitres seulement, s'élevait à 6 millions de Reichsmark. Le Tribunal Suprême du Parti rapporta même ce qui suit :

"Le public jusqu'au dernier homme réalise que les attaques politiques comme celles du 9 Novembre furent organisées et dirigées par le Parti, qu'on l'admette ou non. Quand toutes les synagogues brûlent en une nuit, ce doit être l'oeuvre du Parti".

"Qu'on l'admette ou non ! Pouvez-vous trouver parmi les 102 témoins qui ont été cités au nom des organisations du Parti, un seul homme qui soit prêt à l'admettre, au quoique ce soit qui ressembla à un aveu ? Pouvez-vous trouver un mot d'aveuddans les affidavits qui ont été soumis par plus de 312.000 membres de ces organisations du Parti ? Si ce n'étaient pas les Chefs Politiques, si ce n'étaient pas les SA ou les SS, si ce n'était pas la Gestapo ou le SD, qui au nom du bon sens organisa et dirigea ces manifestations ?

Nous savons qu'on utilisait des travailleurs forcés et qu'on les maltraitait brutalement dans toute l'Allemagne. Nous savons qu'en 1943 il devint même nécessaire - nécessaire uniquement pour accroitre la production et non pour des raisons d'humanité - de changer "le traitement des travailleurs de l'Est en application jusqu'alors" et la Chancellerie du Parti et le RSHA durent ordonner à tous les Chefs politiques, jusqu'aux Ortsgruppenleiter et probablement à tous les postes du SD et de la Gestapo,

"de cesser les injustices, les insultes, les fourberies, les mauvais traitements, etc.. Les châtiments corporels sont interdits".

Mais pouvez-vous trouver un seul individu parmi les 102 témoins et les personnes qui ont confirmé leur affidavit sous la foi du serment, qui ait vu ou entendu parler des mauvais traitements infligés aux travailleurs étrangers, à l'exception d'un ou deux exemples exceptionnels ?

Tous ont présenté les mêmes témoignages. On leur demande

.../..

H0651-0007

29 Aout 1946. 10hs-11hs.

s'ils savaient quelque chose de la persécution et de l'anéantissement des Juifs, de la terreur provoquée par la Gestapo, des atrocités commises dans les camps de concentration, des mauvais traitements des travailleurs forcés, de l'intention de faire une guerre d'agression et de sa préparation, de l'assassinat de braves soldats, marins et aviateurs. Et ils repondent par un "éternel non". Vous pouvez vous souvenir des paroles d'un grand Irlandais: "Le mensonge est une source intarissable".

Passons à l'examen des trois organisations contre lesquelles je suis chargé de requérir : le Corps des Chefs Politiques, les SA et les SS.

En ce qui concerne les corps des Chefs Politiques, l'avocat et les témoins de la défense ont fait ressortir certains argumants d'ordre général qu'il convient de mentionner avant de s'occuper des témoignages.

Il est dit que les Zell et Blockleiter ne doivent pas ^etre compris comme Chefs Politiques, qu'ils n'ont jamais été regardés comme tels et n'avaient ni autorité ni fonctions politiques ; qu'ils étaient subordonnés au personnel de l'Ortsgruppe que l'Accusation a consenti à exclure de l'accusation, qu'ils étaient complètement sans importance et, en pratique, un peu moins que le garçon de cours e de leur Ortsgruppenleiter.

Nous prétendons qu'il y a des preuves accablantes qu'il n'en était pas ainsi. Quand vous examinez les témoignages, vous les trouvez impliqués dans les activités criminelles de diverses natures. Je vous demanderai de garder particulièrement présent à l'esprit que c'était le processus normal dans le Corps des Chefs Politiques de ne rien transmettre par écrit au-dessous du rang d'Ortsgruppenleiter. Le livre des organisations du Parti prescrivait :

"En principe le Blockleiter réglera ses affaires officielles verbalement, il recevra les messages verbalement et les transmettra de la m^eme façon. La correspondance ne sera utilisée qu'en

.../..

H0651-0008

cas de nécessité absolue et lorsque ce sera possible".

Le témoin MEYER-WENDEBORN a confirmé que cela se passait bien ainsi en pratique :

"Entre les Blockleiter et Zellenleiter d'un côté et les Ortsgruppenleiter et le personnel d'un autre côté, il ne devait pas y avoir d'instructions écrites afin de ne pas donner trop de travail à ces gens de rang ou de position inférieurs".

Etant donné ceci, vous pouvez, à juste titre, trouver remarquable que nous ayions pu trouver tant de documents écrits, comme nous en avons, qui impliquent directement les Zell- et Blockleiter. En traitant de la question des preuves, j'attirerai votre attention sur ces documents. Mais je voudrais aussi insister sur l'autre preuve que vous avez du rôle d'une importance capitale joué par les Zell et Blockleiter.

On a soutenu qu'ils n'étaient pas des Hoheitstrager comme le suggère l'Accusation, et différents documents ont été présentés par l'Avocat de la Défense à l'appui de cette affirmation. Que ce soit vrai ou faux, cela n'a guère d'importance. Vous vous souviendrez qu'ils sont compris en tant que Hoheistrager dans le livre des organisations du Parti qui dit :

"Parmi les Politische Leiter, ceux à qui est confié la souveraineté occupent une position spéciale".

On répond que le livre des organisations est inexact. On dit la même chose du journal "le S.A.". - publication également gênante pour les membres des SA. Y a-t-il une publication officielle quelconque, publiée par les éditeurs officiels du Parti qui soit exacte ?

Le fait est que, sous quelque titre qu'ils ont pu être connus, les Zell et Blockleiters ont formé la base essentielle de tout le système du Parti. Le Gauleiter KAUFMANN a admis :

"Les Blockleiter et Zellenleiter étaient les organes exécutifs des Ortsgruppenleiter".

On demanda au Zellenleiter SCHNEIDER :

"Seriez-vous d'accord avec moi pour dire que sans les Zellen-

.../..

H0651 - 0009

leiter et les Blockleiter, les Ortsgruppenleiter n'auraient jamais pu exécuter les tâches qu'ils avaient à accomplir."

et il répondit : "Oui, c'est exact".

Ils étaient bien plus que les garçons de course qu'ils prétendent maintenant qu'ils étaient. HIRT a déclaré que seules les personnes "sur lesquelles on pouvait entièrement compter du point de vue politique" étaient nommées soit comme hauts fonctionnaires dans les Gaus, Kreis et Orts ou comme Zellx ou Blockleiter et que ceux qui occupaient les postes de Zell et Blockleiter semblaient être les soutiens du Parti Nazi. Le témoignage montre la nature de la tâche qui leur était confiée, laquelle comprenait la responsabilité d'aider à la formation du "jugement politique" des membres de leur zône.

On a insinué que les Chefs Politiques - particulièrement en temps de guerre - étaient contraints, contre leur gré, d'assurer leurs fonctions. Mais toute la base du système était le service volontaire, payé ou non payé, et ceci est confirmé par leur propre témoin MEYER-WENDEBORN. Laissez-moi citer son contre-interrogatoire fait devant la Commission :

Q. "Puis-je en déduire que les Chefs Politiques occupaient tous volontairement leurs postes ?

R. Oui.

Q.- Et ceci s'applique aussi, n'est-ce pas, aux Zellenleiter et Blockleiter ?

R.- Les Zellenleiter et Blockleiter étaient nommés par l'intermédiaire d'Ortsgruppenleiter après discussion avec le personnel. Cependant si quelqu'un ne se sentait pas à la hauteur de la tâche ou était incapable de faire le travail ou n'en avait pas le temps, nous en cherchions un autre.

Q. Et il dépendait uniquement des Zellenleiter et Blockleiter d'accepter ou non le poste ?".

R. Oui".

Si on a exercé une pression sur quelqu'un, comme l'insinue le témoinvHIRT, cela n'a pu avoir lieu que dans des cas très exception-

H0651-0010

nels . Si on exigeait des titulaires de ces postes qu'ils fussent "complètement dignes de confiance du point de vue politique", il serait singulier de trouver parmi eux de nombreux adversaires du Parti obligés d'agir contre leur gré.

On a dit également que, parce que en temps de paix leur nomination n'était pas confirmée, qu'on ne leur faisait prêter serment qu'à intervalles irréguliers et qu'ils ne recevaient pas d'uniformes, ils n'étaient pas, selon les termes de l'Accusation "d'après la terminologie Nazie courante Politische Leiter d'un grade ou rang quelconque".

Je prétends qu'il ne peut y avoir aucun fond dans un tel argument. Ils accomplissaient les mêmes tâches, étaient considérés comme les mêmes fonctionnaires et avaient la même autorité et la même influence que les autres.

On prétend qu'il n'existait aucun "corps" ou organisation de chefs politiques, mais ces témoignages montrent que les Politische Leiter de toutes classes formaient un corps fermé et bien déterminé.

Ils sont décrits comme un "corps" dans le livre d'organisations. Ils avaient ensemble un but commun : "Imprégner complètement la nation allemande de l'esprit national-socialiste".

Ils avaient le même uniforme. Ils recevaient la même carte d'identité, la même pour eux tous, mais différente de celle du reste de la population. Ils prêtaient un serment commun à leurs fuhrer chaque année :

"Je jure fidélité éternelle à Adolf HITLER. Je lui jure obéissance sans condition ainsi qu'aux fuhrers nommés par lui".

Et ainsi que le livre d'organisation dit de chacun d'eux :

"Le Chef Politique est indissolublement lié à l'idéologie et à l'organisation du NSDAP".

Je désirerai donner un mot d'explication sur une autre question. Il a été prétendu par la Défense qu'un grand nombre de Amtsleiter du personnel des divers Hoheitstrager ne devraient être compris dans aucune déclaration de criminalité que vous

.../..

H0651-0011

feriez contre le Corps des Chefs Politiques. De même qu'on déclarait les Blockleiter des innocents, des messagers inoffensifs, de même façon on prétend aussi que ces Amtsleiter étaient des inoffensifs et d'innocents conseillers experts vis-à-vis de leur gau, Kreis ou Ortsgruppenleiter respectifs. Ils peuvent avoir été d'adroits conseillers, mais ils étaient bien autre chose et n'étaient certainement ni innocents, ni inoffensifs. Ils étaient régulièrement nommés chefs politiques, personnes qui étaient "tout à fait dignes de confiance en matière politique" et soutiens du Parti Nazi. Comme les Hoheitstrager eux-mêmes, tous prêtaient leur serment annuel de fidélité les engageant à une obéissance aveugle envers leur Fuhrer.

Tous, bien que naturellement ils reçurent du service de l'Etat auquel ils appartenaient les ordres concernant leur domaine particulier d'activité, étaient, néanmoins, soumis aux ordres de leur Hoheitstrager, pour toutes les questions politiques et toutes les questions de discipline du Parti. Vous pouvez penser que ces hommes exerçaient une influence aussi dangereuse que celle de n'importe quel autre chef politique, parce que entre eux ils avaient des relations étroites avec toutes les classes de la société et toutes les professions et industries. Nous n'avons pas de documents impliquant directement chaque categorie de ces gens qu'on appelait chefs politiques non politiques, mais une grande partie d'entre eux sont directement impliqués par les documents que vous avez vus. Je ne les énumérerai pas maintenant. J'attirerai votre attention sur ceux-ci, lorsque je discuterai la déposition. Le Ministère Public pense que de cette déposition et des dépositions générales sur la situation en Allemagne et sur l'influence des Chefs Politiques, vous avez le droit et êtes vraiment obligé de reconnaître que, si le but et les activités de cette organisation étaient griminels, alors chaque membre du personnel du Gau, du Kreis et des Ortsgruppen devrait être compris dans l'accusation. Ne croyez pas, parce que nous avons délibérément exclu les membres appartenant au personnel du Ortsgruppenleiter, nous avons agi

.../..

H0651-0012

ainsi en raison de leur innocence. Cette décision a été prise pour des raisons de convenance plutôt que pour d'autres raisons et il se peut bien que cette décision soit une erreur.

Il a été suggéré par la Défense qu'il y avait dans les différentes organisations du Parti, telles que le DAF, NSV, les organisations d'Etudiants et de Femmes, des officiers qui étaient également connus sous la désignation de Politische Leiter. Leur nombre est donné comme étant d'un million et demi. Permettez-moi de souligner une fois de plus que, si de tels chefs politiques ont existé, le Ministère Public ne cherche pas à obtenir une déclaration de criminalité contre eux. Nous n'englobons que les Reichsleiter, Gauleiter, Kreisleiter, Ortsgruppenleiter ainsi que les Amtsleiter, ou chefs des bureaux du personnel de la Reichsleitung, de la Gauleitung et de la Kreisleitung. Ces chefs politiques dont l'organisation était basée sur la géographie et qui étaient responsables du contrôle politique du peuple ainsi que de l'exécution et de l'administration de la politique nazie. Tous les autres sont exclus.

Vous avez un programme montrant les chiffres ainsi impliqués. D'après le Livre des organisations du Parti pour 1943, ils se montent à 600.000. La Défense prétend que ce chiffre ne permet aucun remplacement et que l nombre total de tous ceux qui, à un moment quelconque, ont occupé ces postes est beaucoup plus grand. A ce propos je fais deux remarques. D'abord, les chiffres mentionnés dans le Livre des organisations indiquent le personnel maximum autorisé pour chaque Gau et Kreis. En pratique tous ces postes n'étaient pas occupés - dans les districts urbains il n'y avait pas d'Amt agricole.

Dans les Gaus où il n'y avait pas d'Université, il n'existait pas d'Amsleiter politique pour les professeurs d'universités. Ensuite, le chiffre de 1943 de 600.000 comprend les chefs politiques de neuf Gaus étrangers, six autrichiens, deux polonais et un dans le Sudebenland, dont aucun n'avait existé avant 1938, de telle sorte que pendant les cinq premières années du régime nazi le nombre total possible des Chefs Politiques dut être considérablement inférieur à 600.000. L'extrait du pamphlet "Der Hoheitstrager"

H0651 - 0013

29 Aout 1946. 10hs-11hs.

soumis par la Défense, illustre l'accroissement qui se produisit chez les seuls Hoheibstreeger entre 1935 et 1939 : les chiffres passèrent de 291.671 à 581.650 . Etant donné les considérations nous prétendons que, en permettant, compte tenu des remplacements, le nombre total des personnes qui occupèrent à un moment quelconque ces postes dans le Corps des Chefs Politiques que nous englobons en vue d'une déclaration de criminalité, ne peut avoir dépassé de beaucoup le chiffre de 600.000 que nous avons indiqué. Et j'ajoute qu'il faut compter avec la mort non seulement normale mais aussi par le service. Et ce furent ces hommes et ces femmes qui constituèrent le noyau même du National Socialisme, lequel conduisit les 48 millions de votants d'Allemagne dans la voie et à la fin que nous avons vues.

Examinons le témoignage apporté contre eux d'après les principaux chapitres. Nous y verrons non seulement comment ils participèrent eux-mêmes directement au crime, mais aussi comment ils aidèrent activement et en connaissance de cause les autres organisations et coopérèrent avec elles à l'accomplissement de leur but criminel commun.

Bormann écrivant aux Gauleiter en juin 1941 déclarait :

"Pour la première fois dans l'histoire de l'Allemagne, le Fuhrer a en mains la direction consciente et absolue du peuple".

Les témoignages sur l'activité des Chefs Politiques pendant les élections de 1936 et de 1938 nous montrent l'une des manières dont le corps de direction aida à mettre la direction du peuple dans les mains du Fuhrer et nous montrent la participation des Chefs Politiques de tout rang.

Nous avons un dossier complet du Kreis d'Erfurt, Thuringe en corrélation avec le plébiscite de 1938. Les Stuetzpunkleiters devaient signaler d'avance toutes les personnes de leur district dont ils pouvaient supposer avec certitude qu'elles voteraient "non". Les ordres furent donnés par le SD à la fois aux Stuetzpunkleiters et aux Chefs de section du Service de Sureté. Les chefs de section devaient aider les Stuetzpunkleiters locaux autant que possible. La défense a dit que les Stuetzpunkleiters

H0651 - 0014

29 Aout 1946. 10hs-11hs.

~~xxxxx~~ dont il était question dans ce dossier étaient les Stuetzpunkleiters du SD et non de la Direction Politique. Même si vous acceptez cette explication, cela ne change rien, car il était expressément indiqué que toute l'affaire devait être menée avec "la collaboration très étroite avec les Ortsgruppenleiters du Parti". Les Chefs Politiques pouvaient difficilement avoir eu quelques doutes sur ce qui était réservé aux personnes qu'ils signalaient alors que les ordres contiennent le paragraphe significatif :

"L'énorme responsabilité, qui incombe aux Stuetzpunkleiters, en particulier pour cette dénonciation, est soulignée une fois de plus. Les Stuetzpunkleiters doivent clairement comprendre les conséquences possibles pour les personnes signalées dans leur rapport"

Le Tribunal se rappellera les rapports fournis par le SD après le plébiscite et qui indiquaient les moyens par lesquels les bulletins de vote des personnes suspectes furent vérifiés avec du lait écrémé et des machines à écrire aux caractères incolores. Vous vous rappellerez également les méthodes employées pour obliger les adhérents douteux au Parti à voter :

"La femme du juif BIELSCHOWSKI qui fut trainée juste avant l'heure de la clôture (du bureau de vote) vota "non" comme on peut le prouver".

"On dut demander 4 fois au manoeuvre Otto WIEGAND de voter le jour des élections, et il ne vota finalement que par la force".

"Le mari..... vota. Sans aucun doute, il ne le fit que par crainte d'une nouvelle arrestation".

Et voici encore ce qui est peut-être l'un des plus terribles documents de tout ce procès :

"Le témoin de Jéhovah, Robert SIERING et sa femme déposèrent leurs votes après que la Police de Griefstadt les eut tous les deux avertis que leur devoir était de voter, en les menaçant de leur enlever leur enfant en cas de non-participation".

Personne ne peut prétendre que ces choses ne se passaient qu'à Erfurt. Dans le Gau de Coblence, le Kreigeschaftsfuhrer de Kochem "où un contrôle de surveillance avait été ordonné dans

H0651-0015

plusieurs Ortsgruppen", affirma au SD que c'étaient surtout des femmes qui avaient voté "non" ou remis un vote invalidable.

A Rothenberg, l Parti procéda à des manifestations contre l'Evêque qui avait refusé de voter, manifestations que M. le Juge JACKSON décrivit si brillamment dans son discours d'ouverture.

Ce ne fut pas seulement au plébiscite de 1938 que la Directic Politique fut active. On se rappellera qu'à Bremen, les Kreisleiter, Ortsgruppenleiter et Stuetzpunkleiter eurent à fournir des rapports sur tous les fonctionnaires qui n'avaient pas voté aux élections du 29 Mars 1936.

Le DR. SERVATIUS écarte ce témoignage avec un commentaire sans la moindre preuve à l'appui. Il dit :

"On sait que l'organisme principal du Parti n'entre nullement en jeu. Il y eut seulement des mesures individuelles prises par d'autres organismes. On ne saurait conclure de ce fait à aucune pratique courante ni à aucune connaissance générale".

Je n'ai pas besoin d'en dire davantage.

Le contrôle et la surveillance du peuple allemand était aussi bien les fonctions des chefs politiques que celles du SD et de la Gestapo. De tous les chefs politiques, les Blockleiter étaient les plus importants pour ce but. Ils gardaient leurs fiches pour tous les chefs de famille, fiches qui constituaient la base du "jugement politique", que le Blockleiter, le Zellenleiter et les Ortsgruppenleiter, en coopération mutuelle, devaient prononcer. A plusieurs reprises, la Défense tant devant la Commission que devant le Tribunal s'est élevée contre la suggestion qu'elle a repoussée que les Blockleiter étaient employés comme espions. Mais qu'étaient-ils d'autre quand ils devaient compléter leurs fiches par des informations "qu'ils auraient suffisamment l'occasion d'obtenir au moyen de conversations avec les Allemands"? Eux aussi étaient obligés de contrôler l'exactitude de leurs rapports.

Il y a une autre preuve qui montre le rôle pernicieux joué

.../..

H0651-0016

par les Blockleiter. Dans le livre des organisations du Parti, les directives du Blockleiter sont que :

"Sa tâche est de découvrir les personnes qui répandent des bruits préjudiciables et de signaler ces personnes aux Ortsgruppe pour quelles puissent être indiquées aux autorités compétentes de l'Etat".

Nous le voyons encore espionnant quand nous contrôlons les témoignages sur la participation des chefs politiques à la persécution des Eglises. En coopération avec la Gestapo et la SD, les chefs politiques du plus grand au plus petit prirent une part active à la suppression de l'influence des églises.

Mylord, je crois que je puis sauter le reste de cette page 17 et au moins huit lignes de la page 18 qui traitent du décret de BORMANN et qui sont très connues du Tribunal, et je continue page 18 :

"Je m'en tiendrai aux rangs subalternes, les Ortsgruppenleiters, les Blockleiter et les Zellenleiter. Vous vous rappelez le dossier de rapports de Février 1939 des Ortsgruppenleiter de Darmstadt sur les questions ecclésiastiques.

"Le Blockleiter et Membre du Parti KIEL m'informe que des réunions du front confessionnel ont de nouveau lieu".

Et un autre se rapportant à un Pasteur STRACK :

"On devrait réellement donner sur les doigts à ce monsieur, une bonne fois".

Vous vous souvenez aussi de l'action entreprise par le Kreisleiter d'après ces rapports. Le SD et la Gestapo furent informés des réunions du front confessionnel signalées par les Blockleiter. Il en fut de même pour l'infortuné Pasteur STRACK, prêtre qui était "suffisamment connu et mûr pour le camp de concentration ou le Tribunal spécial".

Pouvez-vous douter que c'étaient aussi les Blockleiter et Zellenleiter en Thuringe qui auraient dûfaire les rapports demandés sur la façon dont les résultats du plébiscite de 1938 étaient accueillis par les gens "notamment dans les petites villes et les villages".

.../..

H0651 - 0017

29 Aout 1946. 10hs-11hs.

Qui d'autre que les Blockleiter et les Zellenleiter aurait été utilisé pour découvrir ce que le clergé catholique et protestant disait de l'Anschluss pendant leurs services ? Qui d'autre qu'eux, était placé pour signaler si on avait sonné les cloches, le soir, après le discours de l'Anschluss à Vienne ?

Enfin sur ce sujet, vous avez la preuve de manifestations organisées pour faire cesser le service de l'Eglise de Freising en 1935 auxquelles la Kreisleitelin de l'organisation des Femmes du Parti Nazi prit une part prépondérante.

Ce fut seulement en obtenant le contrôle absolu de l'Etat et du peuple que le Gouvernement nazi eut la possibilité d'exécuter ses desseins criminels. Les Chefs Politiques furent un élément essentiel pour l'obtention de ce contrôle. Ils soutinrent et exécutèrent les ordres d'un gouvernement qui, ils le savaient depuis le début, poursuivait une politique injuste par des méthodes criminelles. Tous connaissaient la Gestapo, les camps de concentration et la pratique nazie d'arrestation et d'incarcération sans jugement. Ils continuèrent cependant à apporter une aide effective au Gouvernement et à renforcer son emprise sur le peuple allemand. L'ensemble de l'argumentation du DR. SERVATIUS a l'égard de la position des Chefs Politiques après 1933 montre l'étau dans lequel le cadre de fer du Parti venait d'Allemagne - une demoiselle de Nuremberg politique - serrant le peuple jusqu'à l'étouffer.

En ce qui concerne les Juifs, lorsque la persécution des Juifs fut une politique et une pratique du Parti Nazi ouvertement reconnue, le fait que des hommes servirent volontairement leur Parti dans un poste comportant un pouvoir exécutif, est suffisant en lui-même pour prouver leur participation à l'activité criminelle. Mais nous avons des preuves concrètes de la participation directe des chefs politiques à la persécution des Juifs - et même de chefs politiques de tous rangs. Moins d'un an après la venue au pouvoir du gouvernement nazi, il existe des preuves montrant que le corps des chefs politiques incitait le peuple allemand à la persécution des Juifs. Il est à peine possible d'imaginer que dans un Etat

.../..

H0651 - 0018

civilisé, en 1933, des instructions intitulées "harcèlement des juifs" aient été données aux chefs politiques. Et pourtant c'était la réalité. Les Kreisleiter du Gau de Coblence devaient recenser les listes de sociétés et d'affaires juives de leur district. Une fois de plus, l'importance de la précision est soulignée. Des commissions devaient être réunies dans les différents Kreis, Ortsgruppen et Stuetzpunkten qui avaient pour mission "de diriger et de surveiller les communautés " en vue du harcèlement des Juifs. Elles devaient continuer la politique qui avait été inaugurée avec le boycottage par le Parti en avril de la même année :

"Le Kreisleiter insistera dans toutes les réunions de membres ou dans toutes les réunions publiques sur le fait que, dans tous les pays, le Juif mène une sourde attaque qui est très nuisible pour l' Allemagne. Il faut faire clairement comprendre aux masses qu'aucun Allemand ne doit rien acheter à un Juif".

"Les Chefs de la Police d'Etat ou leurs adjoints doivent entrer en contact téléphonique avec les Chefs Politiques (Gauleitung ou Kreisleitung) qui ont autorité sur leurs districts et doivent organiser une réunion commune avec l'Inspecteur ou le Commandant de l'Ordnungspolizei interessée afin de discuter l'organisation de la manifestation. Lors de ces discussions, les Chefs Politiques doivent savoir que la Police allemande a reçu du Reichfuhrer SS les instructions suivantes d'après lesquelles les Chefs Politiquesdevront acqorder leurs propres mesures".

Il est en effet curieux que ces instructions aient été données si tous les Gauleiter s'étaient montrés aussi fortement opposés à ces mesures que les Gauleiter KAUFMANN, STREICHER, SAUCKEL et WAHL prétendent l'être.

Quoi qu'aient dit ces témoins que vous avez entendu sur l'attitude des Chefs Politiques lors de ces manifestations, nous savons que 36 Juifs furent tués. Sur ces 36 tués, 4 furent assassinés soit par des Ortsgruppenleiter, soit par des Blockleiter. C'était un Tribunal composé de Gauleiter et d'autres Chefs Poli-

.../..

H0651-0019

tiques qui jugeait bon de ne prononcer que des peines légères ou avec sursis pour tous les meurtres commis au cours de ces manifestations effectuées par des membres du Parti, des SS, des SA et du Corps des Chefs Politiques. Et pour quelles raisons :

"Dans le cas où des Juifs étaient tués sans ordre ou contrairement aux ordres, l'on ne pouvait l'imputer à des motifs ignobles. Ces hommes étaient convaincus du fond de leur coeur qu'ils avaient rendu service à leur Fuhrer et au Parti".

Si les témoins de la Défense que vous avez entendus ici n'ont pas compris qui était responsable de ces manifestations, la chose étaitparfaitement claire pour les membres de la Cour suprême du Parti.

En France, des listes de Juifs, en vue "d'expatriation collective" - ce qui naturellement signifiait déportation vers l'Est- furent dressées, en accord avec le Hoheitstrager. Mais il n'y avait pas que les Chefs politiques de France qui étaient au courant de ces déportations et du traitement des Juifs dans les territoires occupés. L'édition d'Aout 1944 de la circulaire d'information, "Die Lage", contenait des détails précis sur ce qui se passait en Hongrie.

"Il était évident que les services allemands, en Hongrie, firent tout ce qu'ils pouvaient, après le 19 Mars, pour éliminer l'élément juif aussi rapidement et complètement que possible. A cause de la proximité du front russe, ils commencèrent par le nettoyage de la région nord-est, où l'élément juif était le plus nombreux. Les Juifs furent ensuite ramassés dans les autres provinces hongroises et transportés en Allemagne ou dans des territoires placés sous le contrôle allemand.... 100.000 Juifs restèren aux mains des Hongrois pour être employés dans des bataillons de travail. Au jour dit, le 9 Juillet, les provinces hongroises.se trouvèrent vides de Juifs. Une suite dans les idées et une sévérité remarquables furent déployées ici dans la plus courte durée possible".

Nous ne savons pas qui reçut des exemplaires de ce journal, mais nous savons par contre que DOENITZ y contribua et qu'il

H0651-0020

est possible que le Gauleiter KAUFMANN "l'ait reçu". De plus, il apparait, d'après l'exemplaire que nous possédons, que cet exemplaire parvint à la NSDAP, dans le village de Hochen, près d'Aix-la-Chapelle. DOENITZ dut en connaitre le contenu, de même que tout autre Haut fonctionnaire nazi. KAUFMANN et tous ses collègues Gauleiter ne savaient-ils rien de cette ignoble politique que poursuivait leur gouvernement nazi ? Ils l'affirment, mais ils mentent. Voyez le document 49 du livre de documents qui a été soumis pour la défense du Corps des Chefs Politiques. C'est un bulletin d'informations confidentielles édité par le Parti nazi et provenant de la Chancellerie du Parti en date du 9 Octobre 1942. Il traite des mesures préparatoires à une solution finale de la question juive en Europe et des bruits concernant les conditions de vie des Juifs à l'Est. C'est un document qui porte en marge la notice "A n'être ouvert que par G et K", ce qui peut signifier Gau et Kreis. Mais il montre, au-delà de toute discussion, que la connaissance de ces faits allait bien plus bas que le Kreis. Ecoutez ce qu'il dit :

"Tandis que la solution finale de la question juive est en cours d'élaboration, des discussions se poursuivent depuis quelque temps parmi la population de diverses régions du territoire du Reich à propos de "mesures très sévères" prises contre les Juifs, particulièrement ceux des territoires de l'Est. Des enquêtes ont montré que de telles déclarations - pour la plupart déformées ou exprimées sous une forme exagérée - furent transmises par des hommes en permission provenant de diverses unités employées dans l'Est et qui eurent personnellement l'occasion d'observer ces mesures".

Vous pourrez penser, après ce que vous avez entendu dire, qu'il n'était pas possible d'exagérer les "mesures très sévères" dont parlaient les soldats venant de l'Est en permission - et dont ils ont dû discuter continuellement depuis Septembre 1941 dans tout village et toute ferme d'Allemagne. Mais même si elles furent exagérées, elles ne sont pas démenties. L'article qui est ajouté

H0651-0021

ci-dessous en note mentionne cinq principaux points :

a) Les mesures prises jusqu'à ce stade, à savoir l'élimination des Juifs des différentes professions du peuple allemand et l'expulsion complète des juifs du territoire du Reich n'étaient plus possibles par émigration.

b) La génération suivante ne considérera plus cette question comme tellement vitale. C'est pourquoi le problème doit être traité par cette génération.

c) La ségrégation et l'élimination complètes des millions de Juifs demeurant dans le domaine économique européen restent une nécessité impérative de la luttepour l'existence du peuple allemand.

d) En commençant par le territoire du Reich et en continuant ensuite aux autres pays européens compris dans la solution finale, les Juifs seront, conformément à un plan définitif, envoyés dans l'Est dans de vastes camps... d'où ils seront, soit utilisés pour des travaux, soit envoyés encore plus loin dans l'Est.

e) Ces problèmes très ardus ne seront résolus qu'avec une sévérité impitoyable.

S'ils continuent à nier avoir eu connaissance du sort réel qui attendait ces Juifs, pas un des accusés, pas un des témoins qui ont déposé devant vous ou devant votre commission, pas un des membres de ces organisations ne peuvent nier avoir eu connaissance de leur déportation. Et qu'auraient-ils pensé de la signification de la phrase :

"Leur élimination complète n'est plus possible par émigration"?

Interprété de la façon la plus bénigne, ce traitement des Juifs en territoire occupé est un crime de guerre. Le corps de direction est mobilisé pour s'assurer que l'opinion publique,non seulement n'excusera pas, mais secondera et encouragera ce crime de guerre. S'il n'y avait rien d'autre, ceci le marquerait du signe de criminel.

Mais cela ne s'arrête pas là.

Dans les territoires occupés, le corps des chefs pllitiques

.../..

H0651-0022

a été aussi responsable que tout autre des crimes commis contre la population locale. Le 16 Décembre 1941, FRICK, en donnant à RAINER ses instructions lors de sa nomination de Gauleiter de Corinthie, l'incita dans les termes les plus énergiques à germaniser les Slovènes en territoire incorporé et à faire disparaître la langue slovène

Mylord, nous contestons la déclaration du Dr. SERVATIUS selon laquelle il était admissible de x..... les anciens peuples germaniques. Il n'y a qu'à dire ceci. On voyait très bien que les Gauleiter ne pouvaient pas exécuter ces ordres eux-mêmes. Leurs subordonnés devaient jouer leur rôle. Vous vous rappellerez les instructions données, le 30 Avril 1942, par le Kreisleiter de Pettau à tous les Ortsgruppenleiter pour que soient enlevées toutes les inscriptions slovènes de tous les édifices religieux et laiques.

Nous savons que les affaires débattues aux conférences du personnel des gauleiter, à Marburg, comportaient le transfert en Serbie de 2000 Juifs l'envoi de centaines de personnes en camps de concentration et les exécutions de représailles. En Juin 1942 lorsqu'il a été question de l'évacuation de la prison de Cilli, on établit que les prisonniers devaient être transférés ou fusillés pour laisser la place nécessaire pour une opération de grande envergure. Le 13 Juillet, la moitié des 400 personnes arrêtées devaient être rendues inoffensives en les envoyant dans un camp de concentration ou en les fusillant. Un incident analogue, comportant cette fois l'exécution d'un prêtre est raconté dans le compte-rendu du mois de Mars.

En Pologne aussi, les chefs politiques collaborent à l'effroyable traitement des populations locales. Une lettre du quartier général de la Sûreté du Reich en Novembre 1942, adressée aux directeurs des sections du SD les informe de l'accord inique entre HIMMLER et THIERACK par lequel on refuse un jugement aux Polonais, nationaux de l'Est, Juifs et Bohémiens. Il est basé sur la théorie éhontée selon laquelle ce sont des peuples inférieurs, vivant sur

.../..

H0651 - 0023

29 Aout 1946. 10hs-11hs.

le territoire du Reich allemand. Ce qui est intéressant dans cet argument , c'est qu'on ne doit pas hésiter à informer le gauleiter. Quel besoin pouvait-il y avoir d'informer ce dernier si ce n'est qu'on pouvait avoir besoin de son aide et de sa coopération ?

H0651-0024

L.C. 1
29 aout 1946
11 à 12 h.

Je passe à l'examen des témoiganges ayant trait au travail forcé qui montrent peut être plus clairement que ceux que nous avons sur tout autre crime particulier, à quel point chaque branche du corps des chefs politiques y était profondément mêlés. Tous les témoins qui ont été cités par la défense ont nié toute connaissance des mauvais traitements infligés aux travailleurs étrangers ou toute participation à ceux-ci, mais que vaut un témoigange quand on considère les documents qui ont été présentés ? On peut se rendre compte d'après les instructions données au Kreisbauernschaften de Kalsruhe en mars 1941 du traitement des travailleurs agricoles polonais dont le soin incombait particulièrement aux Bauerh-fuehrer du personnel du Gau, t aux Kreis et Ortsgruppenoeiter C'était des instructions données à la suite de négociations entre l'association d'Et t des paysans de Baden et l'officier des SS supérieurs et de la Police de Stuttgart, et elles furent reçues avec "grande satisfaction". Le travailleur polonais n'avait plus desormais aucun droit de se plaindre-on lui interdisait les transports, les distractions, le culte religieux, onlui interdisair de changer d'emploi; il ne devait y avoir aucune limite à ses heures de travail.

"Tout employeur a le droit d'appliquer des chatiments corporels aux travai leurs agricoles de nationalité polonais ... L'employeur ne peut pas être officiellement tenu responsable dans de tels cas. Lestravailleurs de nationalité polonaise doivent, si possible, être retirés de leur foyer et ils peuvent être logés dans des étables, etc... Aucun remords quel qu'il soit ne doit entraver cette action."

H0651 - 0025

L.C. 2
29 aout 1946
11 à 12 h.

Nous demandons : peut ~~êtxe~~ il être réellement possible que des instructions de cette nature aient été données à Karlsruhe et nulle part ailleurs ? Est-il possible qu e tandis que les Polonais de Baden étaient traités comme des animaux, ils aient été acceptés comme membres de la famille dans le Gau vo sin ? Voici le témoignage du témoin Nohr cité pour les Bauerfuehrer devant la Commission :

"Dans pratiquement tous les cas, à très peu d'exceptions près, je crois, le travailleur étranger était accepté dans le groupe de famille du fermier. Il mangeait avec la famille et évoluait dans le cercle de la famille du fermier".

Dans les régions industrielles la responsabilité du soin des travailleurs étrangers incombait aux chefs politiques du DAF. Sauckel avait décreté enmars 1942 :

"L'approvisoinnement pour l s travailleurs industriels de passate dans le Reich est la tâche du DAF... Ce sera le DAF qui s'occupera des travailleurs étrangers employés dans le Reich, dans le cas des travailleurs non-agricoles... le DAF s'occupera de tous les camps de travailleurs non agricoles, quelle que soit la personne qui approvisionne ou ntretienne les camps... Dans les Gau allemands, les Gauleiter auront le droit d'inspecter et de contrôler l'exécution de ces ordres".

Il n'est pas nécessaire de vous rappeler les effroyables conditions dans lesquelles les travailleurs d'Essen parvenaient tout juste à vivre. Une fois encore je demande : est-il possible que les Gauleiter, Kreisleiter, Ortsgruppenleiter, Zell et Blockleiter et les chefs politiques du DAF d'Essen, aient ignoré ces cohditions alors

H0651 - 0026

que les baraquements dans lesquels vivaient les travailleurs et les cachots dans lesquels ils étaient enfermés et torturés sont situés , comme le montre la photographie, sur le terrainmême des fonderies et des taeliers Krupp; avec le chemin de fer de service passant à quelques mètres de leurs portes; avec les grues Krupp s'étendant presque au-dessus de leurs toits ?

On dit que si, en effet, de telles conditions existaient réellement à Essen, elles étaient exceptionnelles et dues seulement au chaos cause par les bombardements alliés. Mais il n'en est pas ainsi . Avant qu'ait commencé le bombardement d'Essen, le Chef du service des Constructions de locomotives Krupp se plaignait que :

"Les gens qrrivaient le matins ns pain ni outils. Pendant les deux interruptions de travail, les prisonniers de guerre se faufilaient vers les travailleurs allemands, et mendiaient eu pain, montrant pitoyablement leur faim'.

Puis j'ai établi, Votre Honneur, pourra le voir, l'histoire du gérant qui s'occupait des travailleurs, et je demande de passer à la p.29 et de lire la dernière phrase de la citation qui est typique :

"Les gens malades sont une charge et non

H0651-0027

une aide pour notre production. A cette remarque Herr Prior déclara que si l'un ne valait rien, un autre valait quelque chose, que les Bolchévistes étaient des gens sans âme et que si 100.000 d'entre eux mouraient, 100.000 autres les remplaceraient".

Il ne peut p s être vrai non plus que ces conditions et ce traitement aient été limités uniquement à Essen. En mars :1943 Goebbels estima nécessaire de tenir une conférence sur la question d'augmentation de la production. Le procès-verbal de cette conférence dit :

"Le traitement des travailleurs de l'Est jusqu'ici envigueur a conduit, non seulement à diminuer la prèduction mais à influencer de façon très desavantageuse l'orient tion politique du peuple dans les territoires conquis de l'Est et a abouti aux difficultés bien connues rencontrées par nos troupes... Le traitement des travailleurs qui, jusqu'à maintenant, était notablement différent pour les sujets des pays de l'Ouest et de l'Est, sera unifié, autant que possible; en particulier les standards de vie des travailleurs de l'Est séront élevés."

D'après ce procès-verbal nous voyons l'attitude de la Chancellerie du Parti , la chancellerie du Parti de qui le Corps des chefs politiques recevait ses ordres. Son délégué "signala les polémiques qui se font déjà jour et qui résulteraient pour la population allemande si l'on accordait plusde liberté aux étrangers."

Mais le besoin d'une production de guerre

H0651 - 0028

accrue était de plus haute importance et endépit des craintes qu' vait exprimées son représentant lors de la réunion de mars, le 5 mai 1943 Bormann envoya de la Chancellerie du Parti un mémorandum à tous les Reichsleiter, Gauleiter, Verbandefuehrer, Kreisleiter et Ortsgruppenleiter. On leur recommanda de faire en sorte que le traitement des travailleurs étrangers devienne plus humain bien qu'au même moment il fût :

"demandé aux membres de la race allemande d'observer la différence entre eux et les nationaux étrangers, comme un devoir patriotique... Les injustices insultes, fourberies,mauvais traitements, etc... doivent cesser. La punition par bastonnade est interdite".

Ce document n'illustre-t-il pas le mensonge absolu que chacun de ces témoins de la Défense a prononcé? Ne montre-t-il pas, plus clairement peut être que tout autre document la sauvage brutalité avec laquelle les chefs politiques du Parti National Socialiste encourageaient le peuple allemand ?

En dernier lieu au sujet de cet aspect de la questionvous vous rappellerez les instructions données par le Gaubstabsamtsleiter envoyées de Strasbourg dans le Gau de Baden-Alsace. Les travailleuses étrangères amenées à des rapports sexuels avec les Allemands devaient être mises provisoirement en détention de sécurité et ensuite envoyées dans un autre lieu de travail.

"Dans d'autres cas, les travailleuses étrangères seront envoyées dans un camp de concentration pour femmes".

H0651 - 0029

Leurs enfants , s'ils convenaient du point de vue racial et étaient sains du point de vue héréditaire, devaient leur être enlevés immédiatement après la naissance pour

"aller dans des maisons pour enfants étrangers où l'organisation nationale socialiste d'assistance devait prendre soin d'eux."

Les stipulations de cet ordre ne font qu'ajouter un détail de plus aux preuves que nous avons déjà de l'impitoyable brutalité qui était prescrite par le Parti pour le traitement des travailleurs étrangers. Mais c'est un document important parce qu'il montre combien de branches des chefs politiques ont été impliquées dans ce trafic d'esclaves. Les Kreisleiter et le Kreisobmann du Front du travail allemand devaient rapporter les cas de grossesses. En fait, comme onpouvait s'y attendre,c'étaient les Ortsgruppenleiter qui faisaient les enquêtes nécessaires.De même qu'au DAF et NSV, l'ordre était distribué au chef de la propagande du Gau, au chef de la presse du Gau, aux Gauamtsleiters pour la Politique raciale pour la Santé Nationale, pour les Paysans, pour l'Assistance Nationale, pour les Paysans,pour l'Assistance nationale, pour la Santé Nationale, pour les questions de race, au chef politique du Gau de l'ortanisation féminine Nationale Socialiste et aux fonctionnaires analogues du bureau des Kreisleiter. Ilvaut peut-être la peine.....

H0651 - 0030

L.C. 7
29 aout 1946
11 à 12 h.

LE PRESIDENT. - Pouvez-vous nous dire ce que signifie le terme "Kreisobmann" ?

Sir DAVID.-B.- C'est le représentant du Front du Travail allemand dans l'état-major du Kreisleiter.

....Il vaut peut-être la peine de noter l'action-ou pour être plus juste, le manque d'action de l'organisation Nationale Socialiste d'Assistance . Je cite :

"Dans la m sure où je peux le découvrir jusqu'à maintenant", rapporte le Kreisleiter de Villigen", il y a eu environ 21 grossesses, dont 4 avortements -dit-on- ont été opérés, au cours desquels deux femmes moururent. Sur les 17 naissances restantes, 5 furent des morts-nés. Le NSV n'a exercé ses soins nulle part."

Vous voyez une fois encore le corps des Chefs Politiques travaillant la main dans la main avec la Police de Sécurité et le SD et le Commissaire du Reich pour la consolidation de la race allemande, une autre institution dont Himmler était le maitr supreme.

Sur ce sujet, il suffirait presque de dire : e Dr Servatius admet que les chefs politiques savaient que la plupart des travailleurs étaient des travai lleurs forcés. Nous émettons l'opinionqu'ils controlaient les conditions de ce travail. Après cela res ipsa loquitur.

L'avoc t général vous a déjà dit dans quelle mesure l'assassinat de malades et de vieillards fut exécuté. Cette "action" débuta au cours de l'été 1940, mais bien auparavant, en conséquence de sa politique raciale, lax

H0651-0031

le gouvernement nazi avait pris des mesures raciales, le gouvernement pour l'amélioration de la race allemande. Un document que nous possédons en date du mois de janvier 1937 met en lumière le rôle que l'on attendait des chefs politiques. C'est une lettre du gauleiter de la Westphalie du Sud accompagnant le décret de Hess du 14 janvier 1937 :

"La question de savoir si une personne est simple d'esprit ne peut pas etre établie uniquement en faisant passer un examen d'intelligence, mais elle réclame une estimation détaillée de la personnalité toute entière de l'être humain. Cet examen ne doit pas seulement prendre en considération la science et les capacités intellectuelles du simple d'esprit mais aussi son attitude "thique et morale , politique. Un certain nombre de docteurs de l'administration a jusqu'à maintenant attaché peu d'importance à l'examen de la personnalité dans son ensemble. Ils n'ont, jusqu'à maintenant presque jamais cemandé ou utilisé un renseignement concernant la conduite politique du prétendu patient. Maintenant que le Parti , en vertu du décret et du Ministre de l'Intérieur de Prusse et du Reich, est consulté, dans la question des maladies héréditaires sur la marche à suivre contre les membres du Parti, il est du devoir de tous les gauleiter de s'assurer que la loi concernant la santé hériditaire est en fait appliquée dans le sens prévu à l'avenir. Il doit procéder à une enquête afin de savoir si la personne qu'on stérilise s'est acquise une vaoeur particulière pour le mouvement national-socialiste. Si le gauleiter acquière cette

H0651 - 0032

conviction et pense qu'il doit user de soninfluence pour empêcher la stérilisation,il en rendra compte à ce service".

Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour voir les abus auxquels un décret comme celui-ci peuvent exposer abus qui pourraient bien s'avérer une arme commode pour le parti nazi. Cette lettre provenant d'un gauleiter fut adressée à tous les gauamtsleiter, inspecteurs de Gau et Kreisleiter d ns son Gau. Du fait qu'il est déclaré que le Ministère de la Santé Publique avait à préparer les cas à soumettre au Gauleiter, il est évident que les amtsleiter du Service de Santé Nationale étaient aussi étroitement impliqués.

J'ai ensuite rassemblé les preuves sur l'euthanasie. Etant données lespreuves données par le Ministère Public et produites par mon ami le Colonel Phillimore , je résume le contenu de cette page pour économiser du temps.

Le reste de la page 32 et 33 montrent l'opinion de l'Eglisesàrl"euthanasie. Du bas de la p.33 et jusqu'à 34 je traite de la question de savoir si leuthanasie est un crime de guerre, et je prouve qu'il a été utilisé pour rganiser la population en vue dela guerre et restreindre le nombre de gens inutilisables dans le pays.

Puis, pour résumer les questions de ces pages 35 , je voudrais simplement montrer comlent les chefs politiques après avoir dans des rapports divers traité diverses objections au meurtre de 270.000 personnes prenaient l'excuse de cette euthanasie.

Les Kreisleiter de toute la Franconie faisaient

ds
x

H0651-0033

des rapports de textes similaires. Le Kreisleiter de Lauf écrivait au Gaustabsamtsleiter :

"Le docteur m'a aussi annoncé que l'on savait fort bien que la Commission se composait d'un docteur SS et de plusieurs docteurs subalternes, que les malades n'étaient même pas examinés et que les docteurs ne prononçaient la décision que conformément aux antécédents médicaux indiqués"

Madame Marie Kehr perdit ainsi deux de ses soeurs et écrivit au Ministre de l'Intérieur pour demander en vertu de quel décret elles avient été tuées. Le xervice de Frick soumit l'affaire au Gautabsamtsleiter de Nuremberg:

"Je demande que vous recherchiez si Kehr est digne de confiance en matière politique, notamment si elle n'a pas de rapports avec l'Eglise. Au cas où il en serait ainsi, je ne verrais, pour ma part, aucuninconvénient, à ce que vous donniez verbalement à Kohr le renseignement demandé".

Le Gaustabsantsleiter transmit la lettre au Kreisleiter .Le Kreisleiter la transmit au Ortsgruppenleiter qui rapporta "qu'on pouvait renseigner Mme Kehr. Elle est calme et circonspecte".

En février 1941 l'Ortsgruppenleiter d'Absburg fit un rapmort sur les "sécènes les plus sauvages qu'on puisse imaginer", et qui avaient eu lieu dans son village quand le sanatorium avait été vidé de ses malades. Vous pouvez croire que son attitude représentait celle de tous les chefs politiques :

"Ces incidents au cours de cette opération qui est après tout nécessaire, doivent être condamnés d'autant plus que, même les membres du Pari eux-mêmes n'hési-

H0651-0034

tèrent pas à se joindre aux lamentations des autres spectateurs en larmesL On a même raconté que ces malheureuses victimes -c'est ainsi que les considèrent les clergé et les fidèles d'Augsburg-furent emmenées à l'Eglise catholique peu de temps avant leur départ po r y être convessées et communier. Il parait absolument ridicule de vouloir supprimer par une confession verbale les péchés possibles de gens dont certains ne possèdent ébsolument aucune faculté mentale."

Il est devenu évident au cours de ces débats que d'autres chefspolitiques partagent l'opinion de cet Ortsgruppenleiter quant à l'absurdité de toute confession verbale.

Il est devenu évident au cours de ces débats que d'autres chefs politiques partagent l'opinion de cet Ortsgruppenleiter quant à l'absudrité e toute confession verbale.

Il n'est pas nécessaire que je vous rappelle les autres rapports, si ce n'est pour mentionner qu'en plus des Gaustabsamsleiter, Kreisleiter et Ortsgruppenleiter, les Gauorganizationleiter est également compromis. Le corps des dirigeants fut plongé jusqu'au coude dans cette affaire sanglante.

Le corps des chefspolitiques prend sa part e responsabilité dansles mauvais traitements infligés aux prisonniersde guerre.En septembre 1941, BORMANN communique aux Hauleiter et aux Kreisleiter les réglements de l'OKX pour le traitement des prisonniers

H0651 - 0035

de guerre soviétiques. D'après le cachet de réception de ce document, il apparait que le Gau Trainingleiter était le fonctionnaire, du personnel du Gau spécialement chargé de ces questions. Vous vous rappelez les directives conten es dans ces réglements. Elles étaient basées sur le fait que

"Le Bolchévisme est l'ennemi mortel de l'Allemagne nazie... Le soldat bolchévique a donc perdu tout droit au traitement dû à un ennemi nohorable suivant la Convention de Genève... Le sentiment de fierté et de upériorité du sldat allemand chargé de garder les prisonniers de guerre soviétique doit constamment être visible, même enpublic. L'ordre d'agir durement et énergiquement doit petre donné au moindre signe d'insubordination, surtout quand il s'agit de bolchéviques fanatiques... Avec les prisonniers de guerre soviétiques, il est déjà nécessaire, pour des raisons de discipline, que l'emploi desarmes soit rigoureux."

Vous vous rappelerez les groupes Einsatz péciaux institués par le SD pour trier lesprisonniers de guerre sogiétiaues dans lescamps afinde découvrir et éliminer leurs chefs et leur élite. Ces ordres transmis aux Gauleiter et aux Kreisleiter expliquent les buts et les méthodes de travail de ces unités spéciales et déclarent :

"Les Forces armées doivent se débarrasser de

....

H0651-0036

tous ces éléments ,parmi les prisonniersde guerre,qu'on doit considèrer comme la force dirigeante du bolchevisme. Les conditions spéciales de la campagne de l'Est exigenr également des mesures spèciales qui peuvent être exécutés sous leur propre responsabilité,libre de l'influence de la bureaucratie et de l'aministration."

Aucun Gauleiter,aucun Kreisleiter ne peut prétendre devant ce tribunal qu'il ignorait que les prisonniers de guerre soviètique allaient être tuès.

Ce n'est pas seuleument pour leur information que les chefs recevaient ces instructions. BORMANN,quand il écrivait à tous les Reichleiter,Gauleiter,Verbaendefuehrer et Kreisleiter, enSeptembre I944?; soulignait :

" La coopération du parti dans la façon de disposer des prisonniers de guerre est inévitable. Les officiers chargès de l'organisation des prisonniers de guerre ont donc reçu l'ordre de coopérer très étroitement avec l'Hoheitstrneger"

" Les commandants des camps de prisonniers de guerre doivent immédiatement détacher des offiaiers de liaison auprès desKreisleiter. L'opportunité;sera offerte aux Hoheistrager de diminuer les difficutés existantx localement;d'exercer une influence sur la conduite des initiès de gardes et dè mieux adapter la affectation des prisonniers de guerre aux besoins politiques et économiques. "

Cela devait être le role des dirigeants politiques de guider les gardiens et les propriètaires d'usines" a maintes reprises politiquement et idéologiquement" et cela devai-être fait en coopération avec le DAF.

L.Ø/
29.8.I946

H0651-0037

IIH./I2H.

Il n'estpas nécessaire de répéter les témoignages du traitement infligé aux prisonniers de guerre russes et autres employés par KRUPP. Les dirigeants politiques étaient aussi durs pour leurs prisonniers de guerre esclaves quand ils mouraient, qu'ils avaient été lorsqu'ils ~~xxxxxxxx~~ vivaient. Gauleiter et Kreisleiter de Borman donnaient les instructions de Frick pour l'enterrement des prisonniers de guerre soviètiqyes. Du papier goudronné devait servir de cercueil,aucune cérémonie ou décoration de tombes n'étaient admise,les dépenses devaient être aussi réduites que possible et le transfert et l'enterrement doivent être exécutés discrétement si on doit se débarrasser d'un grand nombre de corps,l'enterremebt se fera dans une fosse;commune"

Qu'importait au gouvernement nazi et aux dirigeants politiqyes ,les derniers honneurs à ceux qu'ils av ient fait travailler jusqu'à la mort ?

Ils s'en souciaent aussi peu que d'aucune autre forme admise de simple décence ou d'honneur.

Dès Mars I940 Rudolph HESS avait communiqué aux chefs politiqyes des directives concernant la façon d 'agir au cas d'atterrissages ou de parachutistes ennemis . Vous devez vous rappeler l'ordre :

"De même lesparachutistes ennemis doivent être immédiatement arrêtés ou rendus inoffensifs"

Etan donné lesordres moins ambigus qui devaient suivre et les précautions extraordinaires prises pour tenir eet ordre secret,pouvez-vous maintenant avoir un doute sur ce que cette phrase quelque peu ambigue,devait faire comprendre ? Vous vous rappelez qu'elle de devait êtr e communiqué oralement qu'aux Kreisleiter; ortsgruppenleiter,Zell-et Blockleiter. Il a été interdit de transmettre cet ordre par voie officielle, affiches,journaux,radio;et comme une autre mesure de sécurité on déclarait que c 'était un document secret d'Etat. Vous vous rappelez également qu'en plus

H0651 - 0038

L.C.15
29.8.1946
11 à 12 h.

de tous les Horeitstraser à informer, l'ordre fut transmis à la direction de l'organisation du Reich, la Direction de la Propagande du Reich et la Direction de la Propagande du Reich et la Direction des Etudiants du Reich qui tous avaient leur représentant compris dans l'Au... siter du Gau, personnel du Kreis et l'Ortsgruppen, et qu'il allait aussi au Gruppenfuehrer SS Heydrich.

-suspension d'audience de 15 minutes-

H0651-0039

FP/I
29/8/46
I2 à 13 H.

En août 1943, Himmler dit à la police que ce n'était pas son rôle d'intervenir dans les conflits entre Allemands et aviateurs terroristes. Les Gauleiter devaient en être informés verbalement.

En Mai 1944, Goebbels écrivait au Voelkischer Beobachter qu'il était inadmissible que la police allemande servit à protéger des assassins. Le jour suivant, Bormann dit à tous les Gauleiter, Verbandefuehrer, Kreisleiter, et Ortsgruppenleiter que plusieurs cas s'étaient produits ou des équipages d'avions qui avaient sauté en parachute ou avaient effectué des atterrissages forcés avaient été lynchés sur place par la population en furie.

"Aucune mesure de police ni procès criminel ne furent
"entrepris contre les civils allemands qui avaient
"pris part à ces incidents."

Nous n'avions pas besoin, pour comprendre l'objet de cette lettre, de nous emparer de l'ordre d'un Gauleiter profitant de l'invitation de Bormann. en février 1945, le Gauleiter de Westphalie méridionale donna expressément l'ordre à ses Kreisleiter d'encourager le lynchage des aviateurs alliés :

"Les pilotes de bombardiers," écrivait-il, "qui sont
"abattus ne doivent pas, en principe, être protégés
contre la population indignée. Je compte sur tous
les postes de police pour refuser de protéger ces
espèces de gangsters."

Vous devez avoir vu la déposition du Gauleiter Hoffmann devant vos Commissions, sur ce sujet, et vous lui accorderez l'attention que vous jugerez convenable.

Permettez-moi de conclure cet aperçu des témoignages contre le corps des Dirigeants Politiques en vous remettant en mémoire la déposition de deux témoins appelés pour la défense des organisations, l'un Eberstein, dont

H0651-0040

vous avez vous-même entendu la déposition pour les SS et l'autre Wahl, un Gauleiter qui a déposé devant vos Commissaires.

Vous connaissez les dépositions faites par tous les chefs politiques sur les camps de concentration. Ils n'avaient rien à voir avec eux, ne safaient rien de ce qui se passait à l'intérieur. Mais qu'est-ce que le témoin Eberstein vous avait dit ? Je cite un extrait de sa déposition :

"Au début de mars 1945, Giesler, Gauleiter et Commissaire à la Défense du Reich, à Munich, me donna l'ordre de me rendre auprès de lui, et me pria d'agir sur le Commandant du camp de Dachau pour que, lorsque les troupes américaines approcheraient, les prisonniers (il y en avait 25.000 à cette époque), fussent fusillés.

Je repoussai cette demande avec indignation, et fis remarquer que je ne pouvais pas donner d'ordres au Commandant, sur quoi, Giesler me dit que lui, en tant que Commissaire à la Défense du Reich, veillerait à ce que le camp fut bombardé par nos propres forces. Je lui dis que je considérai comme impossible qu'un commandant d'aviation allemand acceptât de le faire. Giesler dit alors qu'il veillerait à ce que l'on mette quelque chose dans la soupe des prisonniers. C'est-à-dire qu'il menaçait de les empoisonner. De ma propre initiative, j'envoyai par télétype, une demande de renseignements à l'inspecteur du camp de concentration, lui demandant d'obtenir une décision de Himmler sur ce qu'on devait faire des prisonniers en cas d'approche des troupes américaines. Peu après, parvint la nouvelle que les camps devaient se rendre à l'ennemi. Je le montrais à Giesler. Il se montra indigné que j'ai fait échouer ses plans."

En dernier lieu, le témoin Wahl, Gauleiter de Soua-

H0651-0041

be, fit cette déposition :

"Q. - Témoin, je vous interrogeais au sujet de la conversation que vous aviez eue avec votre femme sur la question de savoir si oui ou non vous abandonneriez votre position de Gauleiter. La conclusion à tirer de cette conversation n'est-elle pas : que vous aviez honte de ce que faisaient d'autres Gauleiter et que, tout autour de vous, vous voyiez se dérouler des choses que vous désapprouviez et que vous désiriez vous en dégager ?

R. - Oui.

Q. - C'est exact, n'est-ce pas ?

R. - Oui, c'est exact."

Et en réponse à une autre question, il a dit :

"Je désire faire remarquer que ce n'est, ni mon rôle, ni mon désir de justifier ici tous les Gaus. Parmi les Gauleiter se trouvaient des maniaques et des fous assoiffés de sang comme partout ailleurs."

Je passe maintenant aux SA. Avant de traiter les témoignages contre cette organisation, je voudrais dire un mot sur la question de l'adhésion volontaire. L'avocat des SA a prétendu que l'adhésion n'était pas volontaire ; on dit qu'une grande pression fut exercée sur les Allemands pour les obliger à joindre l'une ou l'autre des organisations du Parti nazi et que dans le cas de certaines sections des SA, non seulement une pression fut exercée mais l'adhésion fut rendue obligatoire par décret. D'après le témoignage sur lequel j'attire votre attention, vous vous pouvez bien penser que si, dans certains cas, une pression fut sans aucun doute exercée sur les individus pour qu'ils se joignent au Parti et dans certains cas,

H0651 - 0042

peut-être pour qu'ils se joignent à cette organisation particulière, les conséquences du refus telles qu'elles ont été décrites par la Défense sont très exagérées. J'émets l'opinion que même si vous acceptez sans restriction la déposition de quelques uns de ces témoins, sur certains cas particuliers de contrainte, les témoignages que vous possédez concernant l'organisation dans son ensemble sont parfaitement clairs : l'adhésion fut volontaire depuis le début jusqu'à la fin. Jamais, à aucun moment, il n'y eut de contrainte, soit physique, soit résultant de décrets légaux, reconnue comme telle par la loi.

Ensuite, je fais remarquer la loi anglaise sur la contrainte. Je ne vais pas la lire pour l'instant. Elle continue page 41, page 42, et le tout est résumé au bas de la page. J'aimerais continuer au début de la page 43.

"Permettez-moi de discuter le témoignage sur ce point. Les règlements de service général pour les SA publiés en 1933 pèsent en principe que :

"Celui qui ne peut pas ou ne veut pas se soumettre lui-même ne convient pas aux SA et doit se retirer".

Le livre d'Organisation de 1940 déclare :

"Le service dans les SA est et reste volontaire... Pour le recrutement des SA, aucun avantage ne peut être promis et aucune pression ne peut être exercée. Le SA doit avoir la possibilité de se retirer."

Le témoin Juettner reconnait que la déclaration est exacte. On lui demanda :

"Le principe fondamental resta-t-il toujours pour les SA que l'adhésion devait être volontaire ?"

Et il répondit :"que ce fut to jours le principe admis par la direction."

On lui redemanda :"Si un homme n'était plus d'accord avec les idées des SA, s'attendait-on à ce qu'il s'en allât?

H0651-0043

Et il répondit :

"De nombreux hommes ont quitté les SA pour diverses raisons."

Aucun effort d'imagination ne peut fournir la preuve que le Reiterkorps exerçait une contrainte physique ou résultant d'un décret. Il est vrai que les organisations d'équitation, à l'origine furent amalgamées d'une façon arbitraire avec les SA, mais comme le témoin Walle, appelé au nom de cette branche des SA, l'a lui-même admis :

Je cite "L'adhésion aux SA était volontaire en 1933 et ceci n'a pas changé... Un homme pouvait donner sa démission du Reiterkorps, mais il devait renoncer à son sport, étant donné que les manèges n'étaient plus à sa disposition."

L'Association des Cavaliers, a-t-il dit "s'incline devant le mode de coordination, parce qu'il leur permettait de poursuivre leur activité athlétique."

Vous pouvez penser que ce fut pendant les années 1933 et 1934 que l'activité des SA fut pour les Allemands plus manifestement criminelle qu'à aucun autre moment. Comment alors, la perte de l'"activité sportive" peut-elle constituer une contrainte et apporter une excuse au fait d'être membre. Le risque de perdre un cheval et une écurie doit-il être considéré comme la justification légale de la participation à un assassinat ?

On doit se souvenir aussi qu'à la fois dans le cas du Reiterkorps et du Stahlhelm, bien que ces organisations aient pu être amalgamées avec les SA par un décret légal il n'y a pas de preuve pour vous que les décrets aient contenu un mot qui ait pû être interprété comme une contrainte individuelle pour un membre, afin de l'obliger à devenir membre des SA.

H0651 - 0044

Le Stahlhelm est dans la même situation que le Reiterkorps, sauf que le témoignage donné par Guettner devant la Commission est encore plus clair. Permettez-moi de citer un extrait du procès-verbal de son témoignage :

"Q. - Il n'y avait rien, n'est-ce pas, qui empêchat un membre du Stahlehlm de se retirer des SA, quand les deux organisations furent réunies en 1933 ?

R. - Pour autant qu'il s'agisse de mon district, aucun membre du Stahlhelm n'aurait été obligé de se joindre aux SA contre son gré.

Q. - Et ceci s'applique à toute l'Allemagne, n'est-ce-pas ?

R. - On rapporte qu'il y a des cas où les membres du Stahlhelm n'acceptèrent ce transfert que parce qu'il était ordonné.

Q. - Mais il n'y a pas d'exemple qu'un homme ait été forcé d'adhérer ou de continuer à adhérer.

R. - Non, Monsieur.

Un témoignage presque pathétique fut donné du sort qui attendait les fonctionnaires s'ils refusaient d'adhérer - refusaient - soit dit en passant, non pas d'adhérer aux SA, mais à toute organisation du Parti. Mais le témoin Deloy qui fit lui-même cette déposition montra combien c'était exagéré lorsqu'il concéda au Commissaire que dans les bureaux ou lui-même était employé, seulement 18 % des fonctionnaires étaient devenus membres, soit du Parti soit d'une de ses organisations. Et ces bureaux étaient le Ministère des Finances et la Chancellerie du Reich, au coeur même du Gouvernement nazi.

Le témoin Freiherr von Waldenfels est un autre exemple frappant de ce qu'un Allemand qui avait le courage de défendre ce qu'il croyait être juste, pouvait continuer à agir dans ce sens sans conséquences désastreuses.

H0651 - 0045

Fonctionnaire lui-même et membre dirigeant du Stahlhelm en 1933, il démissionna lors de la réunion de celui-ci au SA refusa d'adhérer aux SA, au Parti, ou à toute autre organisation du Parti, et cependant continua néanmoins à occuper son poste jusqu'à la fin de la guerre.

La Défense a porté témoignage de ce que les étudiants d'université furent contraints par décret à devenir membres du SA. Cette prétention a été appuyée par un ordre de la section SA de l'Université de Munich, du 18 avril 1934, qui se trouve dans le livre de Document de la Défense du SA

A propos de ce document, je tiens à souligner les deux points suivants. Tout d'abord, les références au "service SA" n'impliquent pas l'adhésion au SA, mais une session d'entraînement sous les directives du SA ; ensuite la phrase dans le paragraphe 3 disant que les étudiants nouvellement inscrits sont par conséquent forcés d'adhérer au SA" n'est pas en accord avec la politique de la direction du SA et ne représente pas la pratique généralement en usage dans les universités.

Nous vous avons soumis un autre ordre similaire promulgué deux jours plus tôt par la section SA de l'université de Cologne. Si cet ordre est lu en même temps que l'ordre de Munich, il devient clair que cette présentation est bien fondée.

Le paragraphe est identique pour les deux ordonnances. Tous les étudiants doivent être "enrôlés par la section SA de l'Université afin d'être entraînés physiquement et mentalement d'une manière uniforme dans l'esprit de la révolution Nationale-Socialiste."

Dans le paragraphe 2, il est expressément stipulé que cela n'a pas d'importance qu'ils appartiennent au SA ou non. Le paragraphe 3, bien que la forme soit la même dans les deux ordonnances, est essentiellement différente. Dans les deux cas, les ordonnances sont censées

H0651 - 0046

être basées sur la même décret comme le suggère l'ordonnance de Munich. Il est également évident que le service SA auquel ont trait ces deux ordonnances est quelque chose de différent et d'indépendant de l'adhésion à l'organisation. Comment le "service SA"obligatoire peut-il signifier adhésion obligatoire aux SA alors qu'il est expressément stipulé que sauf pendant les 11 jours s'écoulant entre le 25 avril et le 5 mai, il y a eu une interdiction d'enrôlement de nouveaux membres ? Les mots suivants marquent dans les deux ordonnances la différence essentielle entre elles. A Munich, les étudiants "sont par conséquent forcés d'adhérer aux SA", tandis qu'à Cologne, "on leur fournit par suite la possibilité d'*dhérer aux SA". Si le service SA qui devait ^tre obligatoire pour tous les étudiants allemands impliquait l'adhésion aux SA, il ne pourrait être question de leur "offrir" la "possibilité" d'adhérer. Vous pouvez penser qu'à Munich, le coeur du National-Socialisme, le décret de la direction suprême du SA du 27 mars fut délibérément mal interprété pour répondre au désir d'un Sturmfuehrer particulièrement fanatique. En raison des documents, il est apparent que tout ce qui arrivait à Munich, n'était pas la caractéristique de toute autre université d'Allemagne.

Juettner confirme l'accusation. Il déclare :

"J'ai déjà dit que, dans certains cas, une pression avait été exercée par des organisations en dehors des SA.. par exemple dans le cas d'étudiants et dans le cas où il fallait financer des écoles."

Mais en réponseà la question : "N'y avait-il rien qui put obliger un étudiant à adhérer aux SA s'il désapprouvait ce que représentaient les SA", il dit :

"Je partage cette opinion."

H0651 - 0047

Le témoignage se confirme. Le fait est tel qu'il l'a expliqué là où des organisations étaient fusionnées avec les SA "la grosse majorité des hommes étaient fiers des SA et fiers de servir dans les SA". Si l'on désire de plus amples preuves du caractère volontaire de cette organisation, à la fois en théorie et en pratique, on peut les trouver dans les mesures qui ont été prises par la direction des SA elle-même pour réduire le nombre de ses membres après la grande affluence de 1933 et 1934, par suite de l'incorporation d'organisations telles que le Stahlhelm et le Reiterkorps et du grand nombre de candidats qui accouraient en foule vers toutes les organisations du Parti après la saisie du pouvoir par les Nazis. De 4 millions 1/2 en 1934, le nombre de membres du SA était tombé à 1.500.000 au début de la guerre, en 1939. Juettner expliqua les causes de cette réduction. Elle était dûe en partie au fait que le Kyffhauserbund - une autre organisation d'anciens soldats - fut exclue des SA. Mais elle était dûe aussi au fait qu'on soumet les membres à des examens et que l'échec entraînait le renvoi et au fait que ceux qui "en raison de leurs occupations n'étaient pas en mesure de nous rendre service et, en conséquence, de continuer volontiers à nous servir dans les SA", furent également renvoyés. Une telle élimination et une réduction de 4 millions 1/2 à 1 million 1/2 en 5 années sont difficilement compatibles avec l'histoire selon laquelle toute la jeunesse allemande, toute l'administration et la population allemandes étaient obligées d'entrer dans cette organisation. On prétend que c'est la preuve concluante du caractère volontaire de cette organisation.

Comment peut-on soutenir que tous les fonctionnaires dont le nombre fut estimé à 3 millions par le témoin Boley, 1 million de membres du Stahlhelm, 100.000 étudiants, 200.000 membres du Reiterkorps et d'autres encore

HO651-0048

furent tous contraints d'adhérer aux SA alors que le nombre total de membres de cette organisation n'atteignait que 1.500.000 en 1939.

Il peut se faire qu'une pression ait été exercée par une petite minorité rétive ; que les conséquences d'un refus auraient été graves. Mais cette question doit être réglée d'après des principes de lois reconnus et établis. Même s'iln'en était pas ainsi, pourrions-nous éprouver de la compassion pour ces gens ? Ont-ils montré que de la compassion pour les milliers de leurs compatriotes qui ont été envoyés vers les épouvantagles horreurs des camps de concentration ? Ont-ils compati aux malheures des milliers de Juifs qui ont été calomniés et persécutés sans répit pendant des années ?

Vous vous souvenez que lorsqu'en février, certaines questions en corrélation avec les Organisations furent discutées devant vous, je déclarai au nom du Ministère Public que nous demandions par une déclaration de criminalité contre certaines sections du SA. Nous excluions :

1) Tous les porteurs de l'insigne SA qui n'étaient pas au sens strict du mot membres du SA,

2) les membres des Wehrmanschten SA qui n'étaient pas autrement membres du SA. Vous pourriez penser, après avoir zntendu les dépositions que vous avez entendues sur les crimes commis en Pologne et dans les territoires de l'Est, que cette branche du SA ne devrait pas être exclue. Néanmoins, nous avons le sentiment que de nombreux membres des unités qui furent mêlés à ces atrocités étaient également membres du SA proprement dit et, en conséquence, nous émettons respectueusement l'opinion que notre déclaration premièrepeut à bon droit subsister.

3) Les membres de la réserve du SA qui, à aucun moment, n'ont servi dans une autre formation de l'organisation

4) La Ligue Nationale-Socialiste des Anciens Combat-

H0651-0049

tants reformes. Il a été repeté à deverses reperises que l'accusation ne cherche a obtenir une déclaration de criminalité que contre ceux qui assument une responsabilité importante dans les crimes qui ont été commis. Pour cette raison et en raison des témoignages qui vous o nt été présentés depuis Fevrier, nous vous demendons respectueusement de proceder a de novelles exclusion parmi les membres généraux de cette organisation.

Premièrement. Le nombre total des SA en I934 vous a été indiqué pour Juettner comme étant de 4 millions i/2. Ce chiffre comprenait I.500.000 membres du Kyffauserbund. Peu aprés la fusion de cette organiqation avec le SA en I933,les deux furent a nouveau saparés. Nous recommandons respectueuseument l'exclusion de tous ceux des membres du Kyffhauser bund qui 'ont pas conservé leur situation de membres du S.A après cette ~~xixxxxxx~~ séparation.

Deuxiement. Nous nous croyons justifiés à demander l'exclusion de certaines du Stahlhem. Pour vous permettre de comprendre lesraisons de cette recommandation,il peut être utile qu je vous rappelle bievement la stfucture et l'historique de cette organisation. Elle se composait de

I) Le Scarhorst qui était l'organisation de jeunesse du Stahlhelm por lesgarçons de moins de I4 ans,forte d'environ 500.000.

2) le Wehr Stahlnelm qui comprenait le Jung ~~Jung~~ Stahlm(garçons de moins deI4 ans a I8 ans) et les formations sportives du Stanlhelm était de 5ooo.ooo.

3) le Korn Stahlhelm qui se composait d'hommes entre 36 et 45 ans . Saforce à été indiquée de 50.000. Le nombre total du Stahlheim s'approchait donc de I million I/2 D'hommes et jeunes gens.

En I933, leStahlhelm~~xxxxxxxxx~~ composait passe sous le

H0651-0050

contrôle du parti nazi. Le Schairmhorst passa à la Hitler Jugend, le Wehr Stahlhelm auSA proprement dit et le Karn Stehlhelm a la reserve du S A. Comme nous avons déja exclu la reser ve SA ,il nous reste seulement a nous occuper de cette parie du Stahlehelm qui a été incorporé au SA proprement dit- 5000.000 membres du Wehr Stahlhelm.

Vous avez la pereuve tant par les témoins que par le livre de document de la défense que beaucoup de ces 500.000 membres du Stahlhelm étaient opposés aleur transport au SA et du Parti Nazi. Beacoup,parmi lesquels le témoin von Waldenfels,refusera de se joindre aux SA. C'est une hypothèse possible que beaucoup d'autre bien qu'opposes a la politique du SA étaient prêts a y entrer en raison de l'assurance qui leur avait été donnée,ou ils conservaient leur indépendance,leur personnalité et leurs chefs,comme l'avait fait le Reiterkorpsetor et on ne leur demanderait de s'associer de façon effective aux SA prpprement dit. Il ne saurait d'autre part y avoir aucun doute que beaucoup entreront de bon gré dans le SA et prirent une part considérable a ses activités criminelles. Jue ttner lui-même en est un exemple et il a déclaré qu'il nétait nullement le seul. Rappelez-vous sa déposition! De:nombreux SA qui avaient fait partie de la Societé du Stahlhelm vinrent me trouver dans les premiers mois ;comme moi ils regrettaient que leur belle ancienne organisation n'existât plus,mais comme moi ils saluaient le fait qu'ils voulaient maintenant participer a cette grande communauté du SA.

Parlant de sa region il disait:

" Vraiement après I935,l'organisation de mon vieux Stahlhelm était le noyau du SA. Cependant beaucoup des membres du Stahlhelm restèrent dans le SA".

Exclure tout le Stahlhelm entraînerait à exclure des gens

H0651-0051

comme Juettner et de nombreux autres membres du Stahlhelm qui devaient former le noyau du SA.

Nous croyons qu'une distinction juste et pratique peut être faite enctre ces deux classes. En juillet et août 1935, l'assurance qu'on avait donné aux membres du Stahlhelm qu'ils conserveraient leur indépendance tout en étant membres du SA fut supprimée. L'organisation du Stahlhelm fut finalement dissoute, leurs uniformes, leurs réunions et toutes leurs activités précédents, interdits. A dater de ce moment, les membres du Stahlhelm qui restèrent dans le SA ne se distinguèrent plus du reste de ce corps. Ils s'étaient joints au SA en 1933 connaissant, ainsi que l'a déclaré un de leurs témoins, la nature criminelle et les activités du SA. Maintenant, en 1935, ils ne pouvaient avoir aucun doute que restant membres on attendrait d'eux qu'ils soutiennent cette politique et prennent part à ces activités. Aucun de ceux qui resteront membres après cette date ne peut se dégager d'une responsabilité majeure pour les crimes par le SA et par le gouvernement nazi dont le SA était l'un des bastions essentiels. Nous vous demandons donc, respectueusement, d'examiner si tous ces membres du Stahlhelm qui démissionnèrent ou furent expulsés du SA antérieurement au 31 décembre 1935 devraient aussi être exclus. Nous sommes d'avis que les autres sont à juste titre compris dans l'organisation criminelle du SA.

Vous apprécierez l'effet de ces exclusions sur les nombreux membres SA impliqués dans ces débats.

La seule exclusion des 1.500.000 membres du Ryfferhauserbund et des 500.000 du Kern Stahlhelm réduit le chiffre total de Juettner à 2.000.000 1/2 et ce chiffre ne tient pas compte des autres exclusions proposées par l'accusation.

Enfin, je voudrais dire du mot du Teiterkorps. J'ai déjà soumis qu'il n'existe aucune base légale pour suggérer que leur adhésion ait été forcée.

H0651 - 0052

L'Accusation reconnaît cependant que, tant que le Reiterkorps conserve son organisation particulière de club d'équitation, sa propre personnalité et ses chefs, vous pouvez trouver qu'il occupe une position quelque peu particulière si vous tenez compte de la responsabilité criminelle du SA. Le Tribunal a naturellement la possibilité, s'il le désire de faire entrer en ligne de compte cette position particulière du Reiterkorps. Vous vous rappellerez que le nombre de ses membres s'élevait à 200.000.

Je devrais peut-être dire un mot d'un autre point soulevé par la défense. Le "SA" auquel l'accusation a fait appel pour une petite partie deson témoignage contre cette organisation est inexact et ne représente vraiment ni la politique, ni les activités du SA. Vous avez entendu les témoignages pour et contre cette proppsition. Il me suffira de vous rappeler que le journal était publié par la maison d'édition officielle du Parti Nazi, la Cie Eher .....

LE PRESIDENT. - Avant de passer à la question du nombre des effectifs, est-ce que le chiffre que vous avez donné de 2 millions 1/2 compte les remplaçants ?

SIR DAVID MAXWELL- FYFE. - M. le Président, le même chiffre s'appliquerait aux remplacements. Il faut compenser un nombre très élevé de pertes pendant les années de guerre. Nous avons ~~xxixxé~~ les effectifs pour une période de cinq ans, allant jusqu'à la déclaration de la guerre. Pendant cette période, les 4 millions 1/2 se sont réduits à 1 million 1/2. Après cela, les remplacements auraient été pour compenser les pertes dûes à la guerre.

Ce que nous essayons de faire, c'est de prendre le chiffre à l'origine qui était de 4 millions 1/2. Ce chiffre a dû être réduit très rapidement à 1 million 1/2, si vous voulez bien admettre les réductions que nous avons suggérées.

H0651-0053

Ensuite, il faut prendre en considération les exclusions que nous avons suggérées pour les membres du Stahlhelm qui ont quitté avant 1935. Nous laissons à la discrétion de la Cour la question du Reiterkorps.

Après ces déductions, vous arrivez à un chiffre qui serait environ 2 millions, et pendant les 5 années, ce chiffre a été réduit jusqu'à 1 million 1/2, d'après le témoignage de Juettner.

Je parlais du"SA Mann", et je disais que le journal était publié par la maison d'édition officielle du Parti Nazi, la Cie Eher qui éditait également "Mein Kampf", les Livres d'Organisation, les ordres et décrets du gouvernement nazi et toutes les autres publications officielles nazies. Sous son titre, il porte l'indication :

"Organe officiel de la Direction Suprême SA".

Son rédacteur en chef, écrivant à Rosenberg, le décrit sans ambiguité comme "le journal de combat et l'organe officiel de la Direction Supfeme du Parti" avec un tirage de 750.000. Lutze lui-même, dans son instruction annuelle sur l'entraînement pour 1939, le recommande comme une "aide officielle pour la préparation et la pratique de l'entraînement".

Je soutiens devant vous, qu'en présence de cette épreuve, les témoignages présentés dans les dépositions des témoins de la Défense sur cette question ne doivent pas être acceptées.

Voulez-vous examiner tous les écrits que vous avez vus sur cette organsation ? Tout est pareil, tout parle de guerre, de violence sans frein, de haine raciale. Il n'y a pas un seul mot sur les questions ordinaires de mode de vie honnête, des intérêts, des activités et des façons de vivre de citoyens normalement honnêtes, civilisés, pacifiques et respectueux des lois. Comparez la littérature

d

H0651 - 0054

des SA avec celle de n'importe quelle organisation ou société dans tout autre pays d'4urope. Les SA, l'organisation qui s'enorgueillissait d'être chargée de l'éducation et de la formation des hommes d'Allemagne, ne parlait que de militarisme, d'arrogance, de brutalité et de haine. Quel en eut été le besoin si leur but était ce qu'ils disent ?

J'en viens à examiner la preuve sur laquelle nous basons notre thèse, selon laquelle cette organisation était criminelle. Les buts des SA étaient les buts du Parti Nazi lui-même. L'entraînement dans les SA est décrit dans le livre d'Organisation comme

> "Une éducation selonles doctrines et les buts du Fuhrer tels qu'ils sont énoncés dans "Mein Kampf" et dans le programme du Parti pour toutes les phases de notre vie et notre idéologie nationale-socialiste."

Lutze , chef des SA, parlant au Corps Diplomatique et à la Presse Etrangère en 1936, leur disait :

> "Quand je déclare au début que les obligations des SA sont celles du Parti et vice-versa, je veux seulement dire que les SA considèrent le programme du Parti comme le leur. Les SA ne peuvent être indépendants du mouvement National-Socialiste, mais ne peuvent exister que comme une partie de celui-ci. Dans le cadre du Parti, les SA sont ses troupes de protection, ses troupes combattantes de choc, auxquelles appartiennent les membres les plus actifs du mouvement politiquement parlant. La tâche des SA est celle du Parti et vice-versa. Elle est donc de nature de politique intérieure."

Pour gagner du temps, je ne me propose pas d'insister sur la déposition concernant le témoignage disant

H0651-0055

que cette organisation a rempli son rôle comme "troupes de protection" et "troupes combattantes de choc du Parti." Tout ceci peut déjà fort bien être considéré comme un fait historique. Aux termes de l'accusation, les SA "ont été formés par les conspirateurs nazis, avant leur accession au Pouvoir, en une grande armée privée et utilisés dans le but de créer du désordre et terroriser et éliminer les adversaires!"

Il est dit que l'activité violente et criminelle de ses membres, si en fait une telle activité a existé était purement défensive et leur était imposée pour protéger ses membres et leurs chefs de Parti contre la violence des communistes et autres partis politiques.

C'est à vous de juger la valeur de ce témoignage. En faisant ainsi, vous garderez présent à l'esprit que toutes les preuves documentaires concernant la question, qui vous ont été présentés dans le Livre de Documents de la Défense, sont d'origine et d'auteurs nazis. Vous pouvez penser que cette description des SA comme une organisation défensive, est entièrement incompatible avec le témoignage que vous avez eu du témoin Severing, de Gisevius, et celui de l'affidavit que vous avez eu du consul américain, Geist.

Il y a une partie de ces témoignages qui figurent ici, je n'ai pas l'intention de les lire aujourd'hui. Je vous rappelle ce que Severing a dit; à propos, je demanderai à la Cour de regarder à la dernière partie de la citation, en haut de la page 52 "Il ne s'agissait pas de petites luttes ordinaires entre les adversaires politiques. C'était la terreur organisée".

Gruss, le témoin pour le Stahlhelm, a confirmé le témoignage de Severing : "Je crois", a-t-il dit "que dans l'ensemble Severing a fait une description exacte."

FP/I6
29.8.46
I2 à 13 H.

H0651-0056

Je prétends que la preuve de la criminalité des SA pendant les années 1933-1934, depuis l'arrivée au pouvoir du Gouvernement Nazi jusqu'à la "purge de Roehm" est bien établie et, de ce fait, leur cas peut être réglé rapidement. La même violence, la même méprise des droits et privilèges de tous, sauf d'eux-mêmes, continueront. Il suffit de vous rappeler ce que Gisevius disait ; je vous rappelle que c'est une déclaration de Gisevius à propos de l'utilisation des SA comme police auxiliaire. "On ne pouvait plus organiser de bagarres comme lorsqu'on luttait pour le pouvoir, cependant la lutte continuait ; seulement les coups étaient maintenant portés dans la pleine jouissance du pouvoir."

Gisevius continuait en décrivant avec plus de détails les arrestations illégales des adversaires politiques par des membres des SA, les prisons qu'ils créaient, et les traitements qu'ils appliquaient à leurs victimes.

"Ce fut la bestialité tolérée pendant les premiers mois qui, plus tard, encouragea les assassins sadiques dans les camps de concentration."

Après avoir entendu le contre-interrogatoire de Schaefer, Commandant en chef d'Oranienburg, avez-vous encore le moindre doute sur le fait que des atrocités étaient commises par les SA dans ce camp. Vous avez le témoignage du témoin JOEL selon lequel les SA établirent un camp de concentration à Wuppertal sur l'initiative du chef SA local ; à Hehnstein et à Brêdow, les gardes SA torturèrent et assassinèrent aussi leurs prisonniers. Vous vous souviendrez de la lettre écrite en juin 1935 du ministère de la Justice à Hitler lui-même :

"Dans le camp, de mauvais traitements graves ont été appliqués aux prisonniers sans interruption depuis l'été 1933. Les prisonniers ne furent pas seulement bat-

H0651 - 0057

tus à coups de fouet et d'outils jusqu'à perdre connaissance, et sans aucune raison, comme dans le camp d'internement de sécurité de Bredow, près de Stettin, mais furent aussi torturés d'autre façon."

Il est inutile de commenter cela, si ce n'est pour souligner que le sadisme et les arrestations illégales de cette espèce étaient pratiqués et exécutés par les SA à travers tout le Reich :

"Dans les six semaines de la montée au pouvoir des Nazis, en janvier 1933, les journaux allemands se référaient aux sources officielles pour déclarer que 18.000 communistes avaient été emprisonnés tandis que 10.000 prisonniers dans les geôles prussiennes comprenaient de nombreux socialistes et intellectuels.

Sollmann, membre social-démocrate du Reichstag, devait être emmené à la maison brune de Cologne pour y être torturé, frappé et battu à coups de pieds pendant plusieurs heures. A Nuremberg, un homme appelé Pelanne avait été battu sur la plante des pieds jusqu'à la mort. A Munich, le Dr. Alois Schlegel, ancien rédacteur du journal "Le Paysan de Basse-Bavière" vit sa maison détruite et fut lui-même mal traité. Ce ne sont là que quelques-uns des incidents de cette espèce que le Premier Ministre de Bavière décrit en disant :

"On ne peut en tenir le compte dans toute l'Allemagne.' Ce n'était pas une révolution politique. Ce n'était pas non plus une protection légitime contre l'opposition communiste. Ces hommes servaient le Gouvernement en sachant parfaitement que toutes les agences du Gouvernement, la Presse, la Justice, et la Police, avaient reçu des ordres pour excuser et prêter leur concours. Ils ne couraient aucun risque ; Il n'y avait aucun Tribunal, aucune protestation,

H0651-0058

auxquels leurs victimes pouvaient faire appel. Ce n'était qu pur sadisme, brutalité criminelle, encouragée par les dirigeants du Parti et des SA. Vous avez le témoignage de Geist :

"Je peux prouver moi-même que la Police avait reçu ordre de ne pas intervenir... Ces agents m'ont dit qu'eux-mêmes et tous les autres policiers avaient reçu l'ordre de ne pas intervenir contre les SA, les SS ou la Jeunesse Hitlérienne."

Goering parlant le 3 mars 1937, décrivit le rôle que les SA devaient jouer désormais. Il déclara que les Communistes seraient supprimés par les chemises brunes. La Police n'aurait pas le même emploi que pour une démocratie bourgeoise.

"Je n'ai pas à rendre lajustice, mais mon seul but est de détruire et d'extermine(, rien d'autre... Le combat à mort dans lequel mon poing serrera vos cous, je le mènerai avec ceux-ci, ceux-ci sont les Chemises Brunes."

Permettez-moi de parler plus en détail des activités des SA pendant ces années qui suivirent 1934. On a prétendu qu'après la purge de Roehm, les SAdiminuèrent en nombre et en importance et que l'activité criminelle de leurs membres cessa. Le fait que le nombre en ait diminué est indéniable. J'en ai donné les raisons. Qu'ils aient décru en importance est également vrai, en ce qui concerne la faveur officielle, de plus en plus accordée au SS pour des raisons qui sont bien connues. Néanmoins, les SA restèrent aux yeux de leurs propres dirigeants, de leurs membres et des autorités du Parti Nazi, politiquement et militairement une force vitale importante.

Vers juin 1934, les adversaires politiques du Parti Nazi avaient été supprimés ou incarcérés. Il n'est donc pas étonnant que nous ayons moins de preuves sur ces incidents

H0651 - 0059

de "la maîtrise des rues" qui remplirent l'histoire de l'Allemagne au cours des dernières années. Mais les buts de l'organisation restèrent les mêmes - aide fanatique à la politique du Gouvernement nazi : suppressions de ce qui restait d'opposition, en particulier des Eglises et des Juifs. Et, en plus, une préparation intensive à la guerre d'agression.

Les SA et les SS avaient déjà été employés pour supprimer les syndicats. L'Eglise et les Juifs restaient un problème toujours actuel. J'ai déjà rappelé la politique du Parti Nazi de suppression de toute influence de l'Eglise et je vous rappellerai le rôle joué par les SA dans cette lutte pendant les années qui suivirent 1934. Vous vous souvenez de l'incident de l'église de Freising en février 1935, où la Kreisleiterine donna l'ordre à toutes les femmes nazies d'accompagner les SA Sturmtruppen pour assister au service de l'Eglise de Freising. Ce furent les SA qui prirent des dispositions pour que les cloches sonnent pendant le service du Cardinal. Ce furent les SA qui, par la suite, emmenèrent Hans Hoidl dans un champ, le soir, et qui le frappèrent impitoyablement pour avoir montré sa colère au moment de l'intervention pendant le service.

Etes-vous impressionnés par l'argument de la défense que ce n'était qu'un cas isolé ? Lorsque vous étudiez les témoignages d'actes généralisés et étendus de violence qui ont été la marque des SA aux yeux de toute l'Allemagne et du monde pendant les années de lutte nazie, pouvez-vous douter que de tels incidents aient eu lieu dans toute l'Allemagne en 1935 et plus tard, toutes les fois que l'occasion s'en présentait ? La véritable nature d'une organisation telle que celle-ci change-t-elle en quelques mois ? Si la nature et les buts des SA avaient changé, pourquoi le "SA-Mann" a-t-il publié des articles en 1937 et 1938 dénigrant l'église dans des articles comme ceux dont voici les

H0651-0060

FP/20
29.8.46
I2 à 13 H.

en-têtes :

"Mes chers Franciscains"

"Le contrepoids noir - le catholicisme politique.

"L'Eglise veut faire la loi à l'Etat,

"Le catholicisme politique démasqué

"Le Vatican veut-il la guerre ?"

Si les manières violentes des SA ont été changées pendant ces années, pourquoi l'organe officiel de sa direction suprême aurait-il répété l'histoire de leurs premières batailles ? Leurs titres se passent de commentaires, et cette description du "9 novembre 1933 à Nuremberg" quand, au cours des troubles, quelqu'un cria "les maisons des Juifs seront pillées ; dehors le Juif !!

Le rôle joué par les SA dans la persécution toujours plus violente des Juifs écarte tous les doutes qu'on pourrait avoir sur la criminalité ininterrompue de cette organisation pendant les années postérieures à 1934. En ce qui concerne le boycottage d'avril 1933, Goebbels écrit dans sa biographie :

"1er Avril 1933"

Tous les magasins Juifs sont fermés. Des sentinelles SA gardent leurs portes."

Ce n'est qu'un exemple de la façon dont, dans toute l'Allemagne, les SA fournissaient au Gouvernement nazi des moyens de mettre en exécution sa politique. Les instructions données par Streicher et son Comité ordonnaient :

"Les SA et les SS ont reçu des instructions pour empêcher, au moyen de piquets de garde, la population d'entrer dans les entreprises juives aussitôt que le boycottage aura commencé."

Vous avez le témoignage de Kurt Schmidt, Ministre de l'Economie et Membre du Cabinet du Reich jusqu'en janvier

H0651 - 0061

FP/2I
29.8.46
I2 à 13 H.

1935.

"Je dois dire que les SA ont gagné une influence de plus en plus désastreuse en tant qu'élément destructeur sur l'économie et les questions juives.

Vous avez le témoignage de leur propre témoin Freiheln von Waldenfels à qui l'on a demandé :

"Les SA ont-ils pris une part active à la persécution des Juifs, après 1934 ?"

Il a répondu :

"D'après ce qu'on m'a raconté, oui. J'ai vu moi-même les boutiques livrées au pillage à Munich, mais je ne pourrais dire si c'était le résultat d'un ordre ou d'initiatives individuelles."

Il essaya de réduire la signification des SA après 1934, mais son témoignage était très clair.

"Q. - Dans leur rôle d'une importance limitée, continuèrent-ils à pratiquer la politique qu'ils avaient menée auparavant, la persécution des Juifs ?

"R. - Il n'y a pas de doute.

Goebbels parlant aux SA en octobre 1935 leur rappelle qu'ils étaient le "bras fort, le plus fort du mouvement" et que le gouvernement nazi était un "gouvernement anti-sémite."

Si la persécution active des Juifs n'était pas la mission permanente des SA, après 1934, pourquoi Lutze, chef d'état-major des SA parlant au corps diplomatique et aux représentants de la presse étrangère, en janvier 1936, aurait-il dû expliquer le terme dont la presse étrangère flétrissait si souvent les SA." Les soutiens d'une lutte raciale barbare et sauvage ? Pourquoi ces articles parus presque

H0651-0062

chaque mois pendant les années 1935-1939 dont le libellé ressemblait à celui adopté par "Der Sturmer" ? Les titres suffisent à en indiquer la nature :

"Finissons-en avec les Juifs "

"Les Juifs danger mondial,

"La Juiverie est une erreur de naissance,"

"La révolution mondiale juive venue des E.

"Amis de la Juiverie mondiale - Roosevelt et Ickes."

Et si les membres des SA n'ont pas, en fait, persécuté activement et de façon continue les Juifs après 1934, comment est-il possible de justifier le rôle qu'ils ont joué dans les démonstrations de novembre 1938 ? Vous vous souviendrez d des instructions reçues par la 50ème Brigade SA de Darmstadt au début de la matinée du 10 novembre :

"Sur l'ordre du Gruppenfuehrer, toutes les synagogues juives situées sur le secteur de la 50ème Brigade doivent être démolies ou incendiées immédiatement. L'opération doit être effectuée en civil."

~~Ces événements du district de Mannheim ne peuvent pas avoir été comme la Défense voudrait vous le faire croire~~

Ensuite, je donne d'autres détails. Je vous demanderai de sauter le paragraphe suivant, et d'arriver au dernier paragraphe de cette page 59.

"Ces événements du district de Mannheim ne peuvent pas avoir été comme la Défense voudrait vous le faire croire, une exception, à la politique de la direction SA et à la conduite générale des membres SA dans le reste de l'Allemagne. D'après le compte-rendu de Heydrich, en tout 267 synagogues furent détruites cette nuit-là. Nous pouvons demander à juste raison : pourquoi les 50ème, 51ème Brigades auraient-elles été les seules à recevoir des instructions pour détruire toutes les synagogues ? Pourquoi Juettner lui-même aurait-il donné à toutes les unités SA les ordres venant de

H0651-0063

Hess selon lesquels tous les services du Parti et ses subdivisions qui avaient souvent gardé des biens de valeur, devaient les remettre au bureau de la Gestapo le plus proche ?

Nous vous demandons de dire que la preuve est concluante elle-même. Néanmoins, vous avez eu en plus le rapport des déb ats du Tribunal Suprême du Parti relatifs aux assassinats de Juifs qui ont eu lieu au cours de ces manifestations. Les SA commirent des assassinats. Ils le firent dans toute l'Allemagne, dans la Prusse de l'Est, à Dessau, au Hanovre, à Brême, en Saxe et à Munich. Etait-ce, là aussi, des incidents isolés ?

Le biographe de Goering écrit sur les SA en 1937 :

"La réorganisation actuelle de la Police de Sûreté est à peine remarquée du public. Ses rangs sont renforcés par les SA, l'instrument le plus sûr du mouvement".

Une organisation pourrait difficilement recevoir un témoignage plus accablant.

Maintenant, je passe à la préparation à la guerre et à l'activité du temps de guerre.

Dès que le Parti nazi fut au pouvoir, les SA devinrent l'embryon d'armée avec laquelle les Nazis commencèrent leur préparation à la guerre d'agression. Geist vous dit :

"Particulièrement pendant les années 1933 et 1934, des bandes de troupes de choc SA pratiquaient au vu et au su de tous des exercices militaires. On était en train de lestransformer en organisation militaire. Je rencontrais fréquemment les troupes de choc déployées dans les champs et les forêts se livrant à des exercices techniques militaires. Cela faisait partie d'un plan général pour préparer les effectifs de l'Allemagne à la guerre."

L'hypothèse de Giest est confirmée par Lutze lui-même

H0651-0064

écrivant en 1939 :

"Mais déjà en 1920, en créant les SA, le Fuhrer établissait la mission considérable de ces SA. Les SA devront être les dépositaires de la pensée militaire d'un peuple libre. Dans le même sens, le Fuhrer a dit dans son livre "Mein Kampf" :

"Donnez à la nation allemande six millions d'êtres aux corps parfaitement entraînés dans les sports, tous inspirés fanatiquement de l'amour de la Patrie et dotés du moral le plus intensément élevé et, avec eux, un Etat national-socialiste aura, si nécessaire, crée une armée en moins de 2 ans."

Les hommes n'oublient jamais que la mission du Fuhrer est d'exiger un entraînement militaire de l'Allemand et de réformer l'esprit militaire dans le peuple allemand."

A quoi sert alors que les témoins SA viennent maintenant dire à ce Tribunal que :

"Les SA n'avaient aucun caractère militaire et ne désiraient pas en avoir.."

"Les SA ont toujours conservé le caractère non-militaire de leur programme d'entraînement."

Il y a une quantité abondante d'autres témoignages du caractère et des buts militaires des SA, aussi bien que de leur entraînement intensif et de leurs préparatifs en vue de la guerre. Le Dr. Ernst Bayer, se référant aux ordres du Q.G. Suprême en 1938, exprimait encore, par écrit, les buts des SA :

"Les SA avaient reçu mission de produire un accroissement de la puissance guerrière et de la conserver, ainsi qu'un esprit combattif, expression d'une attitude agressive."

Dès mai 1933, von Reichenau proposa que le Commandement Suprême des SA fut représenté au Conseil de Défensedu Reich.

FP/25
29.8.46
I2 à 13 H.

H0651-0065

Vous vous rappelez la note au crayon de Roehm disant que cela avait été fait. Un véritable officier fut nommé auprès des SA pour aider à leur instruction "militaire".

"Dans un but de camouflage, il devait porter un uniforme "SA". Noussavons quelle forme avait pris l'instruction de 1933 à 1939, d'après les instructions pour l'entraînement et d'autres documents, dont certains avaient été donnés par Lutze lui-même, tir, lancer de grenades, évaluation des distances, lecture de la carte et marche. Nous savons également que, dès juillet 1933, les SA avaient formé des unités spécialisées, telles que compagnies de transmissions, unités motorisées, et escadres aériennes séparées. Le Commandement SA insistait vivement sur la nécessité de garder le secret dans le cas de toutes les publications "qui pourraient laisser aux autres pays une possibilité de présenter cela comme des infractions aux clauses du Traité de Versailles de la part des Allemands."

La publication d'images permettant aux autres pays de prouver la formation d'unités de troupes techniques qu'ils affirmaient", fut interdite. Il n'est guère nécessaire de citer à nouveau le Dr. Ernst Bayer pour voir le but de ces unités techniques.

> "On crée, dans ces unités techniques de SA, une troupe entraînée dont les possibilités et les connaissances ne sont pas les dernières dans les éléments d'une grande valeur pour le service de la défense du pays."

De même, il écrivait en parlant du Reiter Korps :

> "A présent, les SA peuvent fournir chaque année, à notre Wehrmacht des milliers de jeunes cavaliers entraînés."

Pouvons-nous douter que chacun des membres des SA savait à quoi tout cela conduisait, quand le Chef d'Etat-

H0651-0066

Major lui-même disait publiquement que le principe de l'entraînement des SA était "toujours la culture spirituelle, morale, et physique de la militarisation de toute la nation allemande." ?

En Mars 1934, une liaison permanente entre les SA et le Ministère de la Défense du Reich avait été établie en corrélation avec toutes les missions "A". Juettner a expliqué ce qu'étaient ces missions "A" "Entraînement et protection des frontières". Protection des Frontières signifiait-il préparatifs pour la conquête militaire de la Rhénanie, de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie ?

Dans ce même mois de 1934, les SA étaient, en fait, en train de former un état-major armé avec une compagnie de mitrailleuses lourdes.

Au début de 1934, les SA faisaient aussi des plans.

"Pour que les formations autrichiennes de Bavière avancent en Autriche vers le 8 ou le 9 février. Alors, la dictature militaire sera proclamée."

Vous avez devant vous le compte-rendu du rôle joué par les SA dans le putsch manqué de Dollfus. Lorsque le moment de l'Anschluss arriva, les unités SA furent les premières à pénétrer en Autriche.

LE PRESIDENT. - Sir David, il est 13 heures, l'audience est suspendue.

- L'AUDIENCE EST SUSPENDUE JUSQU'A I4 HEURES. -

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

H0651-0067

SP.1.

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

- TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL -

Séance du Jeudi 29 Aout 1 946, ouverte à 14 hs,
sous la présidence de Lord Justice LAWRENCE.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE.- Mylord, je continue. J'en étais resté à la page 62, au milieu.

"En Mars 1934, une liaison permanente...". Je crois que j'avais déjà traité ceci. Je m'excuse, j'aurais du commencer un peu plus bas, à la dernière phrase de la page 62 :

"En Tchécoslovaquie, les SA fourniront le principal soutien au corps franc des Sudètes. En Octobre 1938, quelques semaines après la crise de Munich, l'Officier de liaison entre l'OKW et le corps franc rapportait :

"Le ravitaillement avait été organisé par les S A, les armes fournies par les SA autrichiens. Avec une camaraderie et une absence d'égoisme magnifique, la Direction SA s'était occupée matériellement des Corps Francs. L'équipement et le ravitaillement restaient à la charge du NSDAP et des SA".

Mylord, je voudrais rappeler au Tribunal que, dans l'appendice de document, on trouvera une liste des prisonniers, du butin pris par les Corps Francs et des pertes infligées par eux alors qu'on était en temps de paix.

"Cet appui donné aux Corps francs était certainement compris dans la "surveillance frontalière" comme l'a admis JUETTNER lui-même.

Les crimes des SA ne s'arrêtèrent pas quand la guerre fut déclanchée. De nouveau, je cite le témoin JUETTNER :

"Au commencement de la guerre avec la Pologne, le groupe SA

.../..

H0651 - 0068

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

des Sudètes procéda à des transports de prisonniers de guerre dans les 6 camps. D'autres groupes SA dans l'Est ont pu être utilisés dans des buts analogues. Plus tard, la Direction SA et les SA, en tant qu'Organisation, n'avaient rien à faire avec cette question".

Quand vous considérez les témoignages que vous avez entendus sur les conditions épouvantables dans lesquelles les prisonniers venant de l'Est furent transportés dans leurs camps, êtes-vous convaincus que la tâche de garder les convois était aussi innocente qu'elle le semble ?

JUETTNER nous a également laissé un rapport, daté de Juin 1941, décrivant l'activité des SA durant la guerre. Dans les zones de communication, ses membres ont aidé les Chefs politiques dans leurs tâches d'éducation et d'orientation, 21 groupes de SA ont été utilisés pour garder les prisonniers. L'organisation des groupes SA à Dantzig, Posen, en Silésie et dans les provinces de la Baltique, est décrite comme suit :

"Dans ces régions aussi , comme au combat, les SA représentaient l'unité d'assaut du Parti... Dans ces régions aussi, le service SA, du point de vue pratique, est orienté vers le renforcement des forces défensives. Il était donc nécessaire de vaincre le complexe d'infériorité des Allemands de race -résultat de la répression en Pologne - et d'accorder leur extraordinaire façon d'être et de se comporter avec les standards SA".

Comme ces innocentes paroles deviennent sinistres en présence de tous les témoignages de ce qui s'est passé dans ces provinces de l'Est et de la Baltique. L'administration du ghetto de Vilna était entre les mains des SA et ses habitants étaient gardés par des gardes SA.

"Certains juifs vivaient dans ces ghettos et les SA leur attachaient des chaines autour des chevilles et de la taille ; elles pesaient 2 kgs chacune et nous ne pouvions faire que des petits pas quand nous la portions. Nous les avons portées sans interruption pendant 6 mois. Les SA disaient que, si un homme enlevait ses chaînes, il serait pendu".

.../..

H0651-0069

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

Leur travail consistait à retourner la terre des tombes collectives.

"Nous déterrâmes en tout 68.000 corps... parmi ceux que je déterrai, je trouvai mon propre frère".

A Vilna aussi, les gardes SA forçaient les Juifs à extraire l'or des dents de leurs frères morts, avec des crochets, à le laver dans la benzine et à la mettre en boites de 8 kgs que l'officier SA, chargé de l'opération, enlevait en personne.

Le ghetto de Schaulen...

DR. BOEHM.- M. le Président, je crois que l'exposé qui vient d'être fait se rapporte à un affidavit D-964 que le Tribunal a refusé de laisser produire. C'est l'affidavit GB-597. Toute cette déclaration sous serment est présentée ici à la page 64 et le contenu de cette déclaration provient de l'affidavit que l'on n'avait pas autorisé de produire.

SIR DAVID.- Mylord, je ne suis pas d'accord avec le Dr. BOEHM. J'ai l'affidavit devant moi, D-964, qui a le n° de pièce GB-597. Le paragraphe 7 est le suivant : "Notre travail consistait à déterrer...".

LE PRESIDENT.- Oui, mais ce que le Dr. BOEHM dit c'est que nous avons rejeté cet affidavit.

SIR DAVID.- Mylord, non pas cet affidavit. Je me souviens fort bien l'avoir lu et il a un n° de pièce. J'ai choisi un affidavit et celui-là est celui qui s'y rapporte.

LE PRESIDENT.- Dr; BOEHM, quelles raisons avez-vous de dire qu'il a été rejeté ? Si vous pensez qu'il a été rejeté, vous devez avoir une raison . Où sont les procès-verbaux ? Les avez-vous ?

DR. BOEHM.- Je suis d'avis que cet affidavit appartient au groupe de déclarations que le Tribunal avait rejetées. Pour l'instant évidemment je ne puis l'examiner, mais je le ferai par la suite et je me rendrai compte si c'est exact. Je crois que cet affidavit appartient au groupe d'affidavits refusés lors de la production des preuves.

LE PRESIDENT.- Ce n'est pas un des onze affidavits ?

.../..

H0651-0070

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

SIR DAVID.- Non, Mylord. Votre Honneur se souviendra que j'avais environ une demi douzaine de témoins juifs des provinces baltes et le Tribunal avait décidé que je pourrais en citer trois et qu'on pourrait les mettre à la disposition du Dr. BOEHM pour contre-interrogatoire .;Cet affidavit de S..... est un des trois que j'avais choisis et je versais cet affidavit qui a reçu le n° de pièce GB-597. Mylord, ceci est ce dont je me souviens et le Colonel GRIFFITH-HONES s'en souvient également. Le fait qu'il a un numéro de pièce , d'ailleurs, est une preuve que le Tribunal l'a accepté.

LE PRESIDENT.- Je crois qu'il vaut mieux continuer. Si le Dr . BOEHM avait prouvé qu'il avait été rejeté, on l'aurait rayé du dossier.

SIR DAVID.- "Le ghetto de Schaulen au sud de Riga était sous la direction des SA. Il y avait là 7 à 800 hommes reconnaissables à leurs uniformes bruns et leurs brassards à croix gammée.

"En Aout 1941, les SA entourèrent tout le ghetto et un certain nombre d'entre eux allèrent dans les maisons et prirent les enfants et les vieillards, les mirent dans les camions et les emmenèrent. Je vis tout cela moi-même. C'était fait exclusivement par des SA. Je les ai vu prendre des enfants par les cheveux et les jeter dans les camions. Je n'ai pas vu ce qui leur est arrivé, mais un Lithuanien m'a dit par la suite qu'ils avaient été conduits à 20 kms de là et fusillés. Il m'a dit qu'il avait vu les SA les faire se déshabiller et leur tirer dessus avec des pistolets mitrailleurs".

Les SA gardaient le ghetto de Kaunas, où 10.500 Juifs furent fusillés au cours de "l'action" horrible du 28 Octobre 1941. Ils gardèrent aussi les camps de travail Sakraw, Mechtal, Markstedt, Klettendorf, Lanbielaw, Faulbruck, Reichenbach, et Annaberg en Haute-Silésie. Dans ces camps, des Polonais, des Français, des Belges, des Hollandais et des Grecs ont peiné et sont morts de mauvais traitements et des malnutritions et où "les méthodes des SA ne le cédaient en rien à celles des SS !".

.../..

H0651-0071

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

On ne peut douter de la véracité de ces témoignages des Juifs qui ont passé par ces années de cauchemar dans les ghettos et les camps de travail de l'Est. Non seulement les conditions qu'ils décrivent sont confirmées à maintes reprises par d'autres sources et par les documents des Allemands eux-mêmes, mais même l'identité d'un SAqu'ils mentionnent en particulier, est confirmé.

Leib KIBART vous a donné le nom du commissaire du district dans la cour duquel les Juifs du ghetto de Schaulen étaient formellement insultés et battus par leurs gardes SA. Il vous a dit qu'il était appelé GOWECKE et qu'il était membre des SA. Nous avons la signature de GEWECKE sur l'une de ses lettres, datée du 8 Septembre 1941. Il se plaignait de ce que les SS intervenaient dans ses arrangements pour la confiscation méthodique des biens juifs "L'entête de cette lettre est "le Commissaire Régional de Schaulen".

Ce n'était pas seulement à des fonctions de garde qu'on employait les SS. Ils formaient des Einsatzkommandos à eux et des unités de SA partageaient la besogne sanglante de l'annihilation des partisans. Le Commandant Régional de la Police de Sureté et du SD de Cracovie, écrivant à l'accusé FRANK, parle de la mission d'un Einsatzkommando spécial SA formé en vue de ramasser des travailleurs dans la population civile.

Le Commissaire Général de la Ruthénie Blanche rapportait, en Juin 1943, que :

"Par ordre du Chef des troupes de combat, l'Obergruppenfuhrer SS von den BACH, des unités des Wehrmannschaften ont également pris part à l'opération. Le Standartenfuhrer SA, KUNZE, commandait les Wehrmannschaften".

Cette action à laquelle faisait allusion le Commissaire Général, était la terrible opération de Cottbus, dont vous vous souvenez et dont le Commissaire Général rapportait "l'effet moral sur la population pacifique est simplement horrible enraison des nombreuses fusillades de femmes et d'enfants".

Les SA avaient été organisés en 1941 dans le Gouvernement

.../..

H0651-0072

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

Général. Prenant la parole en Décembre 1943, l'accusé FRANK a disait :

"Quand il y a deux ans et demi, j'ai donné des ordres pour que soient formés les SA, j'étais guidé par un sentiment que je ressens aujourd'hui plus que jamais. Je me suis efforcé de faire en sorte qu'il y ait en toutes circonstances dans le Gouvernement Général une réserve de secours de nationaux-socialistes absolument inébranlables. Il est bien évident que cette réserve des secours de combattants nationaux-socialistes avérés ne peut être constituée que par les SA... Ici, en tant que SA, avec mes camarades SA, je peux adopter dans la vie politique de cette région où je dois prendre de nombreuses choses en considération et où je dois avoir sans cesse un fouet en main, comme un dompteur dans la cage aux lions, pour conserver le contrôle des bandits. C'est un point de vue dont un Gauleiter du Reich n'a jamais besoin de se soucier... Pour la première fois, il (le SA) a été employé ici dans une nouvelle région avec les nouvelles méthodes et les nouvelles fonctions qui, pourtant, ont été adoptées à cause du fait même que le SA est ici comme il était au temps de la lutte dans le Reich.

Entretemps, à l'intérieur du Reich, les SA assumaient

"les fonctions confiées jusqu'alors aux SS, à la SIPO et à l'armée, par exemple : la garde des camps de prisonniers de guerre, la surveillance des travailleurs forcés en Allemagne et dans les territoires occupés. Cette coopération des SA avait été étudiée et arrangée par des officiers supérieurs, à Berlin, dès le milieu de 1943".

En Styrie, le camp de Frauenberg était utilisé comme camp de travail pour les ivrognes invétérés, les délinquants et les réfractaires, 300 internés travaillaient dans les carrières de pierre voisines et à la construction de routes. Les SA fournissaient les gardiens. Pouvons-nous nous imaginer les conditions dans lesquelles ces délinquants et réfractaires vivaient ou mouraient ?

.../..

H0651-0073

29 Aout 1946. 10hs-15hs.

Violence et meurtre, domination des rues pendant les années de lutte, Arrestations illégales, camps de concentration non autorisés, sadisme incroyable pendant les années de triomphe 1933 et 1934. Suppression impitoyable et persécution brutale des Juifs, des chrétiens et de toute opposition, jointe à un entrainement belliqueux et agressif pendant les années situées entre 1934 et le déclanchement de la guerre. Et après cela, encore plus de camps de concentration, encore plus de sadisme, de répressionet de persécutions. Cette fois, pour les peuples de race prétendue inférieure qu'ils avaient vaincus ; et la violence et l'assassinat - mais non comme cela avait été dans les jours lointains de 1923 - d'individus , mais de masses. C'est la même méthode qui se continue pendant des années. Allez-vous permettre à ces gens de terroriser de nouveau les populations d'Allemagne et d'Europe ?

Mylord, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de s'étendre longuement sur les témoignages à la charge des SS. Vous avez déjà trop bien pu vous rendre compte du caractère de cette Organisation et de l'activité de ses membres. Les lettres SS sont liées à presque tous les crimes, grands ou petits, dont nous avons entendu parler tous les jours pendant presque 10 mois. Tout peut être résumé par les paroles de leur chef, HITLER, même si elles sont au-dessous de la réalité :

"Je sais qu'il y a des gens, en Allemagne, que la vue de ces tuniques noires rend malades. Nous en comprenons la raison et nous ne nous attendons pas à être aimés par beaucoup".

Je vais donc vous présenter seulement un ou deux des points particuliers qui ont été soulevés et auxquels le Ministère Public attache une importance spéciale.

L'histoire de l'évolution des SS peut être exposée en quelques mots. Formés, à l'origine, pour être des gardes du corps d'élite destinés à la protection d'HITLER lui-même, ils constituaient, avec les SA, une armée nazie privée et la base de ce qui devait devenir l'instrument vital du complot ourdi en vue de faire une

.../..

H0651-0074

guerre d'agression. Leur valeur, en tant qu'instrument du Fuhrer absolument sûr, fut démontrée en Juin 1934, quand ils jouèrent le rôle de bourreaux dans le putsh sanglant qui accompagna le meurtre du Chef SA, R..... .

"Tout le monde était terrifié, dit plus tard HIMMLER, cependant tout le monde était certain qu'ils recommenceraient si de tels ordres leur étaient donnés et si c'était nécessaire".

La bonne volonté des SS à recommencer devait être démontrée à l'infini dans les années suivantes.

Jusqu'en Janvier 1933, les SS consistaient en une seule unité. Il n'y avait pas de branches spéciales et, si ce n'est leur rôle commun avec les SA, de gardes du corps d'HITLER, ils n'avaient pas d'autres tâches particulières.

Cependant, après que le Parti Nazi fut arrivé au pouvoir, surtout après 1934, le nombre de ses membres augmenta, et son organisation s'étendit et devint plus complexe. De nouvelles unités furent créées tel le Totenkopf Verbaende SS, dont le rôle était, et continua d'être, le garde des camps de concentration. Quelques unités choisies reçurent des armes et devinrent, en fait, l'armée privée de HIMMLER, connue sous le nom de Verfuegungstruppe SS. En même temps, certaines fonctions devinrent la spécialité d'autres groupes qui, tout en n'ayant pas de statut d'organisation différent, finirent par être considérés comme des subdivisions séparées, par exemple le SE qui était le service de renseignements du SS et qui devait, plus tard, travailler en collaboration si étroite avec la Gestapo. Bien qu'il soit devenu habituel de faire une distinction nominative entre les subdivisions et formations du SS, en termes d'administration et de commandement elles faisaient partie du seul SS, toutes sous le commandement du Reichsfuhrer SS et toutes administrées et contrôlées par les différents principaux services du Commandement Suprême SS.

Quand la guerre éclata, la majorité des Allgemeine SS, la grande masse des membres du SS qui étaient restés sans armes furent appelés dans la Wehrmacht. De nouvelles recrues furent

.../..

H0651-0075

enrôlées dans la Verfuegungstruppe, qui fut élargie pour former les divisions combattantes des SS, et ce sont ces divisions combattantes qui, aux environs de 1940, furent connues sous le nom de Waffen SS.

Le Tribunal a vu, dans le rapport de l'Institut Statistique SS, comment le SS s'était développé vers le 30 Juin 1944. Il comptait alors 794.941 membres en tout. L'Allgemeine SS - noyau original du SS - avait perdu de son importance pendant la guerre parce que plus de la moitié de ses 200.000 membres avaient été appelés dans la Wehrmacht, le Service du Travail ou autres agences particulières nazies. Le reste, 594.443, appartenait aux Waffen SS. Le Tribunal a vu comment 368.654 Waffen SS se trouvaient dans les unités de campagne. 160.000 environ étaient dans les troupes de renfort, à l'entraînement et 10.206 dans des unités de réserve. 26.544 se trouvaient dans d'autres unités et services directement sous les ordres du Quartier Général des Opérations du Haut Commandement SS. 39.415 étaient dans les services principaux du SS.

Il est particulièrement significatif de voir comment ces 39.415 membres des Waffen SS furent répartis. Les témoins vous ont dit que les Waffen SS n'avaient rien à faire avec les camps dans le WHA, services qui organisaient l'Administration et le personnel des camps de concentration et en étaient responsables. Ces 24.000 ne comprenaient pas les Totenkopf SS qui fournissaient les gardiens. Les Waffen SS fournissaient aussi la main-d'oeuvre des différentes organisations génosides nazies opérant dans et pour le SS. Bureau principal des questions raciales et d'établissement, service du Commissaire du Reich pour la Consolidation du Domaine national allemand, Service pour les personnes de race allemande, Etat-Major personnel d'HIMMLER, y compris l'infâme Ahnenerbe de Sievers.

On a dit du Waffen SS qu'il était en effet une organisation purement militaire dont le caractère ne différait pas de celui de n'importe quelle unité de la Wehrmacht. D'après les témoignages,

.../..

H0651-0076

il n'en est pas ainsi. Il est exact que le Waffen SS était l'arme de combat du SS. Mais bien que ses formations de combat fussent placées sous les ordres de l'Armée en vue d'opérations, elles demeuraient toujours partie intégrante du SS. En réalité, l'ordre d'HITLER concernant le rôle du SS à la mobilisation prévoyait que, s'il était placé sous le commandement de l'armée, il "reste politiquement une unité de la NSDAP". Recrutement, entrainement, avancement, administration et ravitaillement du Waffen SS pendant toute la guerre resta à la charge du Commandement Supérieur du SS. Le recrutement se faisait par le Service Principal SS. Il était organisé, administré et ravitaillé par le Bureau des Opérations SS qui était le Siège de son Quartier Général de Commandement. Les membres du Waffen SS étaient soumis à la juridiction du Service Principal juridique SS. Comme toutes les autres formations du SS, la Waffen SS était sous la juridiction d'HIMMLER en sa qualité de Reichsfuhrer SS. Il était, en théorie et en pratique, tout autant partie intégrante de l'Organisation SS que n'importe quelle autre branche de celui-ci. Vous vous rappelez la déposition qu'a faite von RUNDSTEDT :

"Les unités de troupes n'étaient soumises qu'à HITLER. Je n'avais aucun pouvoir disciplinaire ou juridique sur elles. Je ne pouvais leur accorder ni permission ni récompenses. Je n'étais responsable que de l'utilisation technique de ces divisions, de la même façon que j'aurais pu utiliser une division italienne, hongroise ou slovaque".

Telles étaient donc les grandes lignes des SS, cet Etat dans l'Etat bien prémédité comme le décrivait le général DETZEL. La Défense cherche maintenant à diviser la vaste unité des SS en différentes parties totalement séparées, unies seulement dans la personne de HIMMLER. Lui-même et trois ou quatre de ses subordonnés sont seuls responsables des millions de crimes qui furent commis. Mais cette prétention viole à la fois la vérité et le bon sens. Nous ne nous occupons pas, dans ce procès, de l'assassinat de dix hommes ici ou de 30 hommes ailleurs. L'Acte d'accu-

H0651 - 0077

sation leur impute non seulement l'assassinat de millions d'êtres, mais aussi un plan démoniaque de génocide, d'assassinat de nations, de peuples et de races entiers. Les SS étaient l'instrument désigné pour l'exécution de ce plan qui dépasse celui d'Hérode. Ce plan ne pouvait être exécuté qu'avec l'aide de tous les SS, de toutes les branches des SS travaillant à l'unisson et en coopération les unes avec les autres. Les preuves données au cours de ce procès ont montré que les crimes des conspirateurs nazis n'auraient pas pu être exécutés d'une façon improvisée et par des actes sporadiques. Ces actes étaient soigneusement préméditès, préparés et mis en exécution par l'intermédiaire des SS et d'autres organisations criminelles. Les hommes des SS étaient particulièrement qualifiés pour un plan criminel. Physiquement entrainés et choisis ils étaient politiquement endoctrinés dans le nazisme et engagés à une obéissance aveugle aux commandements d'HITLER, d'HIMMLER et des autres chefs nazis. "Les ordres doivent être sacrés", dit HITLER (PS 1919). Non seulement l'adhésion était volontaire pendant les seize premières années de l'existence des SS, à partir de 1925, mais elle était soumise à une sélection des plus soigneuses, et cela dans un effort pour produire ce que les SS appelaient une "élite raciale mâle", un "fondement de qualité supérieure", un "groupe d'allemands de race nettement nordique". Les SS devaient être des Nazis fanatiques d'origine "aryanne".

La Défense a beaucoup insisté sur le fait que, dans le cours de la guerre, la base du recrutement volontaire a été remplacée par le Service Obligatoire. Le témoin BRILL a déposé que :

"A la fin de la guerre, il y avait dans les Waffen SS, plus de mobilisés que de volontaires".

Il pourra être utile au Tribunal que j'examine brièvement la déposition de ce témoin. Alors qu'il n'est pas douteux qu'à une certaine période de la guerre un nombre considérable d'hommes furent enrôlés arbitrairement dans les Waffen SS, la date à laquelle cette pratique commença et la mesure dans laquelle elle fut appliquée sont toutes deux contestables.

.../..

H0651 - 0078

SP/12.

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

Ce témoin nous a dit que les premiers 36.000 furent enrôlés entre l'automne 1939 et le printemps 1940. Dire que ces 36.000 furent enrôlés de force dans le SS est vouloir délibérément tromper.

Lors de son contre-interrogatoire par le Commissaire à propos d'une affirmation similaire, il reconnut que ces 36.000 étaient déjà membres du SS auquel ils s'étaient affiliés volontairement. Ils n'avaient pas été enrôlés, on les avait simplement transférés d'une partie du SS à une autre.

Les chiffres qu'il indiqua pour ceux qui furent appelés par la suite sont les suivants : En 1943, 30.000 ; en 1943, 100.000 et en 1944 210.000, formant un total de 340.000. Même avec ces chiffres, il s'en manque de beaucoup pour qu'il puisse justifier sa déclaration selon laquelle, vers la fin de la guerre, il y avait plus d'appelés que de volontaires. Il avait indiqué que le total général des Waffen SS était de 910.000, nombre qui comprenait ses effectifs de 1940 et tous les renforts successifs, tant volontaires qu'obligatoires. Le chiffre de 340.000 ne représente qu'un peu plus d'un tiers de ce total.

Sur la question de la date à laquelleles recrues furent enrôlées pour la première fois dans les SS, il y a une quantité considérable de preuves qui permettent de réfuter ce témoin. En Février 1940, HESS donnait des instructions aux services du Parti pour qu'ils prêtent leur concours au recrutement volontaire pour les SS. Dans les décrets qu'il promulgua, il n'était pas question d'enrôlements obligatoire. En Avril 1942, une brochure de recrutement soulignait, en ces termes, le volontariat constituant la base de l'organisation des Waffen SS :

"Le jeune homme du Reich national-socialiste sait qu'il doit lui-même commencer à remplir les formalités afin d'accomplir son service militaire dans les Waffen SS. Que tant de jeunes Allemands se soient engagés dans les Waffen SS est un témoignage vivant de la confiance que la jeune génération d'aujourd'hui a dans les Waffen SS, dans son esprit et, par dessus tout, dans son commandement".

.../..

SP/13.

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

"L'ami du Soldat", un opuscule destiné aux troupes allemandes publié en 1943 - l'année où BRILL voudrait vous faire croire que 100.000 hommes furent appelés au hasard - , décrivait les membres des SS comme de jeunes hommes pleins d'espoir qui avaient "décidé volontairement de rejoindre les rangs des Waffen SS. Cette brochure déclarait :

"Chacun s'est familiarisé avec le manuel détaillé des Waffen SS. Les points de principe sont les suivants : 1) Le service dans les formations armées SS compte comme service militaire ; seuls les volontaires sont acceptés".

En Avril de la même année, HIMMLER donnait à KALTENBRUNNER des instructions au sujet de l'admission des fonctionnaires de la SIPO dans le SS.:

"Je désire préciser à nouveau. Je ne veux l'admission que si les conditions suivantes sont remplies :

1) si l'intéressé demande librement et volontairement".

Et le Livre d'Organisation de 1933 explique que les Waffen SS, en admettant des volontaires pour la durée de la guerre, permettent à ces volontaires de combattre dans la bataille pour l'évolution de l'idée nationale-socialiste. Je suis également en droit de faire ce commentaire sur le témoignage de BRILL. Vous vous souviendrez que je vous ai déjà renvoyé aux déclarations de ce témoin sur l'activité de la Division SS Leibstandart qui, comme je le soutiens respectueusement, doivent être considérées comme de faux témoignages. Etant donné la nature suspecte de son témoignage et des preuves qui s'y opposent, je soutiens que quelle qu'ait pu être l'importance du service obligatoire dans les SS, celui-ci était beaucoup moins général et fut réalisé beaucoup plus tard qu'il le prétend.

Mais, quelle que puisse être la vérité sur cette question, nous soutenons que le fait qu'un certain nombre d'hommes a été obligatoirement enrôlé ne doit pas et ne peut pas constituer une défense pour cette Organisation. Les exemples de crimes commis par les SS pendant la guerre se rencontrent dans un domaine si

.../..

H0651 - 0080

étendu qu'ils ont été si répétés et si grands que vous ne pouvez faire autrement que d'en déduire que la grande majorité de ses membres, qu'ils aient tout d'abord donné leur adhésion volontairement ou autrement, ont facilement accepté la tradition des SS, et ont participé volontairement à leur activité criminelle. J'aimerais considérer, dans leurs grandes lignes, certains seulement des témoignages d'après lesquels on doit tirer cette conclusion.

Vous savez déjà quelle forme d'éducation et de formation recevait le SS - une formation en vue de "la lutte raciale" qu' HIMMLER leur ordonnait de poursuivre "sans merci". Théories raciales, géopolitique, eugénie, c'était là leur programme. "Mein Kampf" était leur Bible. Leur philosophie fondamentale était exprimée par HIMMLER dans les termes suivants :

"Il doit être évident que l'éducation la plus riche devrait venir de ces couches supérieures, au point de vue racial du peuple allemand. En vingt ou trente ans , nous devons être réellement capables d'offrir à toute l'Europe ses classes dirigeantes.

Si alors le SS et les fermiers.... dirigent la colonie à l'Est largement, sans contrainte, sans qu'intervienne aucune espèce de tradition mais avec vigueur et avec un élan révolutionnaire, nous pousserons, en vingt ans, nos frontières nationales à 500 kilomètres à l'Est".

La propagation d'idées comme celles-ci ne pouvait qu'habituer les SS à l'idée d'un monde dans lequel la destruction, la mise en esclavage et la dégradation de peuples "inférieurs" étaient considérées comme un devoir honorable. Des tourments de conscience ne troublaient pas, ne pouvaient pas troubler ces hommes. Que le Tribunal veuille bien se rappeler les paroles de Bach ZALEWSKI lorsqu'on lui demanda si l'assassinat de 90.000 juifs par un petit groupe d'Einsatz (auquel, par hasard, les Waffen SS fournirent la plupart des tueurs) concordait avec la philosophie nazie. Il disait :

"Mon opinion est que, lorsque pendant des années, des dizaines

.../..

H0651-0081

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

d'années, on a prêché la doctrine que la race slave est une race inférieure et les juifs pas même des êtres humains, un tel résultat est inévitable".

Il n'y eut pas que des généraux SS comme BACH-ZALEWSKI, CHLENDORF eux-mêmes qui furent infestés de ce poison. Notre thèse est que cette doctrine empoisonnera - et elle devait le faire - les SS communs qui procédèrent aux éxécutions :

"Seul, disait HIMMLER, le SS se montra à hauteur de sa tâche d'exterminer le peuple Juif" "D'autres en parlaient mais avec beaucoup de restrictions. Avoir accompli cette mission est une page d'honneur non écrite de l'histoire du SS".

Honneur ! l'assassinat de sang-froid de masses de gens regardé comme un honneur ! Avons-nous besoin d'autres témoignages du type d'hommes que cette éducation malpropre a donné ? Bien avant d'ptre entré dans le SS, ses membres avaient été imprégnés de haine raciale et d'adoration pour le Fuhrer. L'entrainement des SS n'était qu'un cours supérieur. Lorsqu'ils entraient dans le SS dans quelque branche que ce fut, ils y rayaient la mise en pratique de ce qu'ils avaient appris auparavant, partout.

L'assassinat était l'industrie de chaque service, de chaque unité. Et partout où il y avait un assassinat à exécuter, c'étaient les membres des SS qu'on enrôlait pour le faire.

L'Ahnenerbe était un département du SS. La liste de ses membres comprenait les noms de plus de cent professeurs et autres gens instruits, - tous membres des SS qui comptaient sur les assassinats commis par des centaines d'autres membres SSpour leur fournir des corps pour leurs expériences et des spécimens pour leurs collections, - corps de commissaires qui devaient être pris vivants puis décapités "en ayant soin de ne pas abimer la tête".

Le professeur HIRT a écrit :

"En nous procurant les crânes de commissaires bolchevistes juifs qui représentent le prototype du type répugnant mais caractéristique de l'être humain inférieur, nous avons maintenant l'occasion d'obtenir un document scientifique".

Le service pour le maintien de la nationalité allemande

.../..

H0651-0082

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

était un service du SS, le service qui est responsable du crime épouvantable de génocide et de tout ce qui s'y rattache. Le RSHA et le WVHA qui contrôlaient les camps de concentration et en étaient responsables étaient recrutés dans le SS. Il n'est pas nécessaire d'évoquer encore des crimes des SS dans les camps de concentration, sauf pour marquer que les enquêtes entreprises par le système juridique SS sur lesquelles le témoin MORGEN a déposé, n'étaient pas des enquêtes sur les assassinats en masse, mais sur des cas de corruption parmi les fonctionnaires SS.

Ce témoin en est un autre dont j'ai déjà suggéré qu'il n'était pas digne de foi. Comment peut-on prendre au sérieux le récit d'une enquête d'un juge SS sur les meurtres commis à Auschwitz par HESS, crimes qui furent interrompus par l'avance des alliés ?

Quel besoin aurait-on eu d'une nouvelle enquête, alors que MORGEN lui-même connaissait tous les détails des exécutions pratiquées à Auschwitz à un moment quelconque de 1943 ou 1944. Doutez-vous que, si les Alliés avaient perdu la guerre, HOESS continuerait à commettre ses assassinats en masse, dans ce camp de concentration et que les juges SS continueraient à enquêter sur des cas de corruption et des crimes isolés ?

En principe, les Einsatz Commandos étaient SS. Ils montrent en petit ce qu'était la collaboration entre les différentes branches du système de HIMMLER et l'union de tous les SS. Le groupe d'action "A" était composé comme suit :

Waffen SS, 34,4 % SD, 3,% Police criminelle 4,1 %. Gestapo 9 %. Police auxiliaire, 8,8 %. Autre police, 13,4 %.

Le système d'extermination des Juifs était exécuté par des SS. Le Ghetto de Varsovie n'en est qu'un exemple. La déportation, l'assassinat et le vol des Polonais et autres peuples vivant sur un territoire exigé pour l'établissement de ressortissants allemands étaient entrepris par les SS. Vous devez vous rappeler le rapport de GLOBOCNIK au sujet de l'action au cours de laquelle des milliers de Polonais furent arrachés à leurs foyers et 178 millions de Reichmarks acquis pour le WVHA, action qui, selon les

.../..

H0651-0083

paroles de GLOBOCKIK lui-même, était exécutée dans le cadre SS...

"Seules la décence et l'honnêteté , aussi bien que la surveillance des SS déployées à cet effet, pouvaient assurer une complète délivrance".

On est surpris qu'il n'ait pas ajouté "pecunia non olet" (l'argent n'a pas d'odeur).

Les Waffen SS devinrent la pointe des guerres nazies d'agression particulièrement dans l'invasion de l'Union Soviétique et donnèrent un exemple de la tyrannie et du meurtre inhérents à la domination nazie :

"Nous n'abandonnerons jamais cette arme merveilleuse, cette réputation terrible d'épouvante qui nous a précédés dans les batailles pour la chute de Karkov, mais nous lui ajouterons constamment une nouvelle signification".

disait HIMMLER aux officiers de trois divisions SS à Karkov en 1943.

Les Waffen SS réussirent à ajouter sans cesse une signification nouvelle à leur réputation de terreur. De nombreux exemples ont été présentés au Tribunal de la perpétration par des unités Waffen SS de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Ils sont encore présenté à la mémoire du Tribunal et je ne les récapitulerai pas. J'aimerais seulement rappeler au Tribunal que quelques unes des pires atrocités eurent lieu en 1943 et en 1944, années pendant lesquelles une certaine partie des Waffen SS était enrôlée.

Comment peut-on soutenir que les membres des SS et, en particulier, des Waffen SS, n'étaient que des soldats - soldats qui ignoraient ces crimes et n'y prirent aucune part ? Comment peut-on dire que ce n'était pas eux qui avaient des visées criminelles? Partout où nous trouvons des crimes commis par des Nazis, nous trouvons aussi des SS qui y sont mêlés. On a toujours dit que ces SS étaient d'une espèce particulière, membres du SD ou de quelque autre branche spéciale, membres des SS qui avaient été détachés pour servir dans des unités spéciales - tels les Einsatz

.../..

SP/18.

H0651-0084

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

Commandos, membres des SS qui n'étaient pas du tout vraiment des SS mais qui étaient des docteurs ou des policiers. Peut-il en être ainsi ? Oublions les preuves des camps de concentration, des Einsatz Commandos, de tous les crimes nombreux et brutaux commis contre les populations des territoires qu'ils envahissaient, des exterminations massives de Juifs à travers la moitié des nations européennes, des innombrables exemples de crimes et de sadisme individuels, des innombrables autres exemples de meurtres au cours même de la bataille et de toutes les violations des lois de la guerre. Oublions les preuves de tous ces crimes, quoique chacun d'eux ait été commis par des SS différents dans des villes et des villages différents à travers tout le Grand Reich Allemand. Oublions-les quoiqu'ils n'aient pas constitué une vague soudaine de crimes, mais qu'ils les aient commis jour après jour pendant des années. Oublions le fait que dans presque tous les crimes dont nous avons entendu parler il ne s'agissait que de SS. Oublions tout cela si vous le voulez. Sans toutes ces preuves, la culpabilité des SS, du plus grand au plus petit, est établie par les compte-rendus que nous avons de ces trois discours qu'HIMMLER a prononcés devant les officiers de ses unités SS.

En Avril 1941, il parlait à tous les officiers de la Division SS Leibstandarte. En Octobre 1943, il s'adressait à ses généraux de division à Posen. Le même mois, les officiers commandant les régiments de trois de ses Divisions SS écoutaient ce qu'il disait à Karkov. Ces discours ont été cités à maintes reprises devant vous, vous connaissez les sentiments qu'ils exprimaient et les questions qu'ils traitaient. Essayons d'imaginer un Général de vos propres peys parlant à tous les officiers de l'une de vos propres divisions de trainer en esclavage "desmilliers, des diaines de milliers, des centaines de milliers" de gens ; de fusiller "des milliers de Polonais influents". Essayez d'imaginer un chef d'Armée Britannique, Américain, Soviétique ou Français disant à ses généraux de Division

"Ce qui arrive à un Russe, à un Tchèque, ne m'intéresse pas le moins du monde... Que 10.000 femmes russes succombent à l'épuisement en creusant un fossé anti-char ne m'intéresse que dans la

.../..

H0651 - 0085

29 Aout 1946. 14hs-15hs.

mesure où le fossé anti-char qui doit servir à l'Allemagne est achevé".

ou disant ceci :

"Je veux vous parler aussi très franchement d'une question très grave... Je veux dire de la disparition des Juifs, de l'extermination de la race juive. C'est une de ces choses dont il est facile de parler . "La race juive est en voie d'être exterminée" dit un membre du Parti, c'est très clair, cela fait partie de notre programme - l'élimination des Juifs, c'est ce que nous faisons, les exterminer. Alors viennent 80 millions de bons Allemands, et chacun d'eux a son bon Juif. Naturellement les autres ne sont que de la vermine , mais celui-ci est un Juif de ler ordre. Aucun de ceux qui parlent ainsi n'en a été le témoin, pas un n'y est passé. La plupart d'entre vous doivent savoir ce que cela signifie quand 100 cadavres sont étendus côte à côte, ou 500, ou 1000. En être sorti et en même temps - sauf quelques exceptions dues à la faiblesse humaine - être restés des individus convenables, voilà ce qui nous a rendus forts".

Le voyez-vous disant à tous les officiers commandant une de ses divisions :

"L'antisémitisme est similaire à un travail d'épouillement. Se débarrasser des poux n'est pas une question d'idéologie. C'est un problème de propreté. Exactement de la même façon, l'antisémitisme n'a pas été pour nous une question d'idéologie , mais une question de propreté".

Si vous avez assez d'imagination, pouvez-vous imaginer ce que vous auriez dit à des officiers et des soldats qu'ils commandaient ? Est-il possible que des officiers et des soldats de ces divisions de la Waffen SS à qui l'on parlait ainsi aient eu un esprit élevé, un genre de vie convenable, aient été des soldats probes et honorables ? De tels hommes, qu'ils soient natifs d'Allemagne ou de tout autre pays du monde, n'auraient pas toléré ces paroles. Ces discours ont été assez rebattus au cours de ce procès mais ils n'ont jamais perdu leur signification. Ils démontrent que chaque membre de ces Unités SS était un prototype de son

.../..

H0651 - 0086

Fuhrer SS. S'il n'en était pas ainsi, l'accusé GOERING n'aurait pas pu conter à Mussolini les horreurs de la méthode allemande dans la lutte contre les partisans :

"Les membres du Parti accomplissent leur tâche avec beaucoup plus d'acharnement et d'efficacité... Les SS, la Garde des vieux combattants du Parti qui ont des liens personnels avec le Fuhrer et qui forment une élite spéciale, confirme ce principe".

S'il n'en était pas ainsi, HESS n'aurait pas pu écrire :

"Les Unités de la Waffen SS... sont plus aptes que les autres armées aux problèmes particuliers à résoudre dans les territoires occupés de l'Est, étant donné leur entraînement national-socialiste intensif sur les questions de race et de nationalité".

Nous savons ce qu'HITLER avait en tête quant au rôle futur des Waffen SS. Une pôlice d'Etat en vue d'imposer l'autorité de l'Allemagne dans les pays conquis ; une police d'Etat qui ne fraterniserait pas avec le prolétariat et la pègre. Tel était le rôle qui leur était destiné, rôle que l'armée tout entière connaissait, car, sur ordre de l'OKW, il avait été entouré de la "plus grande publicité". Nous en savons assez sur la Police d'Etat Nazi, l'éducation et l'entrainement des Waffen SS et l'application pratique de cet entrainement au cours de ces années de guerre pour les adapter à la tâche qui les attendait et aussi pour connaître le genre de méthodes qu'ils auraient à employer. Ce sont ces hommes, les hommes qui étaient désignés et qui avaient été entraînés pour faire la police de l'Europe, qui constituent l'organisation des SS, que nous vous demandons de condamner comme criminels.

Voici les principales considérations relatives à ces trois organisations : le corps des Chefs Politiques, les SA et les SS, sur lesquelles je désire attirer votre attention. C'étaient ces organisations qui fournissaient le mécanisme au moyen duquel étaient exécutés les crimes que ces accusés concevaient. Ces trois organisations n'étaient pas séparées ni distinctes l'une de l'autre comme leur Avocat a essayé de les représenter.

.../..

H0651-0087

C'étaient leurs membres qui, ensemble, constituaient et constituent encore le dangereux noyau du national-socialisme. En tant que ramifications distinctes de l'élite nationale-socialiste, ils avaient les mêmes buts et desseins et ils travaillaient et coopéraient l'un avec l'autre en employant les mêmes méthodes criminelles dont chacun pouvait se rendre compte. Ce fut ainsi depuis le commencement et continua ainsi jusqu'à la fin. Rien ne peut démontrer plus clairement ces choses que les preuves de la façon selon laquelle le Parti et le Gouvernement nationaux-socialistes avilirent les concepts de droit et d'ordre et corrompirent les usages judiciaires de leurs Tribunaux afin de se protéger, eux et leurs adeptes, dans la voie criminelle qu'ils suivaient.

A peine le Gouvernement Nazi était-il arrivé au pouvoir que les Ministres nazis, la Police nazie et la justice nazie se mirent à excuser les violences et les assassinats commis par les SA, les SS et la Gestapo. Et pour quelles raisons ? Raisons qui doivent avoir démontré à toute l'Allemagne et doivent démontrer à tout le monde aujourd'hui la pourriture même du national-socialisme :

"Comme l'acte n'avait pas pour origine un motif ignoble, mais servait plutôt à l'accomplissement d'un dessein excessivement patriotique et au progrès de l'Etat national-socialiste, l'arrêt des poursuites... ne semble pas incompatible avec l'administration régulière de la justice criminelle".

Telle était l'opinion du Procureur du Tribunal Provincial de Nuremberg à l'égard des SA qui avaient battu un communiste à mort, qui l'avaient battu jusqu'à ce que la plante de ses pieds fut si gonflée "du fait de la quantité de sang amassée là, qu'après que le sang eût été évacué au moyen d'une incision, des poches se formèrent où l'on pouvait presque entrer le poing".

A Munich, le Ministre de l'Intérieur donnait des raisons similaires pour arrêter les poursuites contre les gardes SS de Dachau qui avaient frappé un prisonnier sur la tête jusqu'à ce qu'il meurt :

"Comme raison, il est indiqué que le fait de procéder à une enquête causerait un grand tort au prestige de l'Etat national-

H0651-0088

socialiste, étant donné que cette mesure serait dirigée contre des membres des SA et des SS et que ces organisations, en tant que principaux protagonistes de l'Etat national-socialiste, seraient immédiatement touchées".

En accord avec le commandement supérieur SA, des juges nazis suspendaient les poursuites engagées contre des membres de cette organisation :

"Les actes et intentions des SA avaient seulement pour but la prospérité du mouvement national-socialiste. La raison politique et la pureté des intentions ne peuvent donc être mises en doute".

Quand des juges, non encore habitués à ces nouvelles conceptions de droit, condamnèrent des gardes SA qui" non seulement essayèrent d'arracher des aveux aux internés, mais agirent poussés par une véritable soif de tortures", ces juges furent expulsés immédiatement du Parti. Le Procureur de l'Etat, qui se trouvait être lui-même membre des SA, fut averti d'avoir à démissionner, et le Gauleiter écrivit à la Cour Suprême l'informant qu'un arrêt de grâce devait remplacer la condamnation qui avait été prononcée.

Peut-on douter de ce que ceux qui désiraient appartenir à ces organisations ignoraient que le fait d'être membres de celles-ci leur donnait le droit d'assassiner ?

Ces conceptions de droit n'étaient pas non plus limitées aux Tribunaux de l'Etat et du Parti. Les militaires ne purent résister à leur attrait. Vers 1939, un juge militaire accorda à un SS des circonstances atténuantes :

"parce qu'il avait été incité à tirer par un caporal qui lui avait tendu un fusil. Il était dans un état de colère motivé par les nombreuses atrocités commises par des Polonais contre des personnes de race allemande. En tant que SS, et particulièrement sensible à la vue des Juifs et à l'attitude hostile de la Juiverie à l'égard des Allemands, il a donc agi sans aucune réflexion et sous l'impulsion de l'esprit aventureux de la jeunesse".

H0651 - 0089

Ces soldats SS avaient été condamnés à l'emprisonnement pour homicide, ce que le Commandant d'Armée refusa d'approuver. C'était pour une sorte d'"homicide" ß connu seulement des nationaux-socialistes, des nationaux-socialistes qui, ainsi que nous l'avons vu à ce Tribunal, montrent une curieuse sensibilité vis-à-vis du mot "meurtre". Voici ce qu'ils appelaient "homicide" :

"Lorsque 50 Juifs environ, qui avaient été employés dans la journée à réparer un pont, eurent fini leur travail, dans la soirée ces hommes les menètent tous dans une synagogue et les fusillèrent tous sans raison."

Permettez-moi, pour terminer, de vous rappeler l'avis de la Cour Suprême - suprême gardienne de l'honneur et de la discipline nationaux-socialistes, à l'autorité et à la juridiction augustes de laquelle étaient soumis les membres de toutes ces organisations. Pour les meurtres commis, au cours des manifestations de 1938 par des Hoheitstrager et des membres des SA et des SS, et dont l'enquête a été confiée à la Police Secréte d'Etat et à la juridiction du Parti des Gauleiter et des autres chefs politiques, on a allégué que :

"Dans les cas où des Juifs ont été tués sans ordre, ou en infraction à des ordres donnés, on n'a pas pu constater de motifs ignobles pour ces meurtres".

Les raisons de ces poursuites par les Tribunaux du Parti étaient :

"de protéger ces camarades du Parti qui, poussés par un état d'esprit vraiment national-socialiste et de leur propre initiative, avaient dépassé le but".

Vous voyez dans ces quelques lignes le secret de toutes les morts, de toutes les souffrances, des horreurs et des tragédies que ces accusés et les membres de ces organisations ont répandu sur le monde. Vous voyez jusqu'à quel degré de méchanceté ils avaient corrompu la conscience humaine. Pas de motifs indignes : le meurtre de femmes et d'enfant, "un état d'esprit et des ini-

H0651-0090

tiatives nationaux-socialistes convenalbes. Telle était la foi nationale-socialiste, foi acceptée fanatiquement par ces organisations, la foi - qui peut en douter ? - qu'ils chérissent encore et que, s'ils en avaient la possibilité, ils feraient revivre.

En ce qui concerne le haut commandement et l'Etat-major général, il n'est pas dans mes intentions d'empiéter sur le terrain qui sera si efficacement abordé par mes collègues. Je veux néanmoins déclarer, aussi clairement et nettement que possible, que la Délégation britannique se joint à eux entièrement pour demander la condamnation du groupe accusé sous la désignation d'Etat-major Général et Haut-Commandement.

Les hommes qui s'y trouvent compromis ont participé à des guerres qu'ils savient être d'injustes guerres d'agression. Ils ont joué des rôles essentiels dans des actes qui, en raison de la qualité de leurs auteurs directs, sont incontestablement des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Et, pourtant, ils protestent de leur innocence.

Notre inculpation contre eux est basée aussi nettement sur les faits de cette inculpation que sur les leçons de l'histoire. Ils ont exécuté des ordres qui, de l'aveu même de beaucoup d'entre eux, affectèrent profondément ce qui leur restait de conscience. Ils savaient que ce qu'ils faisaient était injuste, mais ils disent maintenant que "Befelh ist Befehl" - un ordre est un ordre.

Tous les hommes comme il faut trouvent qu'il est difficile de reprocher aux autres leur manque de courage moral - ils ne sont que trop conscients de leurspropres défaillances à cet égard. Mais il arrive un moment où, en face de frimes qui, de toute évidence, ne sont qu'assassinats ou barbarie, un devoir plus impérieux s'impose. Le Dr Laternser lui-même admet la chose. La suggestion du témoin Schreiber, selon laquelle ce dernier eût du protester contre les propositions de l'Etat-Major de l'Armée en vue d'une guerre bactérioogique vint étrangement à la décharge de ces hommes dont la défense même avait été de déclarer l'impossibilité et l'inuti-

H0651-0091

lité de protester. Quelle absurdité - quelle énorme absurdité - représente ce que l'on vous a demandé d'entendre de la bouche de ces Accusés et de leurs Généraux lorsque leurs propres Avocats, pour discréditer un témoin, durent poser la question même que le Ministère Public posa de lui-même depuis le jour où ce procès commença. Pour faire justice à la tradition militaire, on ne devrait pas pouvoir dire que des soldats se sont retranchés derrière la lettre d'un ordre pour éviter d'avoir à faire face à des problèmes moraux - et d'avoir à les considérer, à tort ou a raison, comme tels. Les Grands Capitaines ne sont pas des automates que l'on doivent comparer à des cachets de caoutchouc. Je n'ai pas besoin de parcourir l'Histoire de nos propres figures militaires - la philosophie de Montrose, les sombres méditations du Maréchal Ney, le coeur tourmenté de Robert Lee en 1861, pour trouver des exemples. Deux noms parmi les plus grands de l'histoire militaire allemande viennent à l'esprit : Von Clausewitz quittant l'armée prussienne pour servir dans l'armée russe ; Yorck von Wartemburg prenant sa décision de neutralité - tous deux mirent ce qu'ils estimaient répondre aux besoins de l'Europe et de l'Humanité au-dessus des ordres du moment. Combien le devoir était plus clair et plus évident quand le travail de rédaction, de promulgation et d'exécution du décret "Nacht unt Nebel", l'ordre sur les Commandos, l'ordre aux Commissaires, l'ordre d'Hitler d'assassiner 50 officiers de l'aviation signifiait la profanation de toutes les idées que tout soldat aime et chérit ; quand - comme tous ceux qui servirent sur le Front de l'Est purent voir de leurs propres yeux - on leur demanda d'aider et de coopérer à un système calculé d'extermination en masse d'une brutalité absolue.

Ces hommes savaient, entre tous, que leur Chef était un assassin sans pitié et pourtant, pendant des années, ils s'étaient réunis dans maintes et maintes conférences, assis à ses piefs pour écouter toutes ses paroles. Ils nourrissaient sa soif de pouvoir et d'asservissement avec toute leur habileté professionnelle. Tantôt que les

H0651-0092

peuples sans défense de l'Est, les hommes, les femmes et les enfants de Pologne, de l'Union Soviétique et des Etats Baltes étaient délibérément massacrés et déportés en esclavage pour donner aux Allemands leur espace vital, ces hommes parlaient des nécessités de la guerre. Quand leurs propres villes furent bombardées et des Allemands tués, ils appelèrent cela un assassinat. Ce ne fut qu'en Juillet I944, lorsque l'étoile d'Hitler pâlit, que trois Feld Marschals et cinq Généraux Commandant d'armée se rendirent compte qu'il assassinait leur propre pays, et agirent. Quand cette étoile montait dans la victoire, ils l'avaient acclamée et ignoraient la couleur rouge sang des nuages dont elle émergeait.

Voilà pour les faits et les mérites. Il est peut-être permis de dire un mot sur la structure du statut. L'emploi des mots "groupe" ou "organisation" signifie surement que l'entité en question a pu être, soit organisée officiellement par les Nazis, soit choisie par l'Accusation comme un groupe qui avait une réalité vivante. Ce groupe était uni par la connaissance particulière qui lui avait été donnée au cours de nombreuses conférences et lié, de son plein gré, à la transmission de ces ordres criminels. Pour cette raison, nous demandons qu'il soit condamné.

A propos du Reichsregierung également, je désire seulement montrer que l'Accusation anglaise demande à nouveau, sans h'ésitation une condamnation. En dehors de cela, je ne veux attirer l'attention que sur deux points.

Des questions ont été soulevées quant à la position de ces Nazis connus qui sont entrés dans le Cabinet en I933. Si un Membre quelconque de ce Cabinet ignorait le 30 janvier I933 à quoi il s'engageait, il en a une idée très claire en Mars, lorsque les Juifs furent attaqués. Sa connaissance s'est accrue en avril quand le boycottage des Juifs par toute la nation fut organisé et que le chiffre de 20.000 personnes arrêtées parut officiellement dans la presse allemande. En juin I934, il a su que le meurtre était utilisé comme un instrument politique. En I935 et I936; il a su

H0651 - 0093

que la politique étrangère était menée en escomptant le risque d'une guerre.

L'autre point que je veux commenter est l'image donnée par la défense de Ministres ignorant complètement ce qui se passait. A mon avis, les Gouvernements ne fonctionnent pas comme cela. Qu'il soit totalitaire ou démocratique, un Gouvernement ne peut agir qu'en traitant avec des êtres humains. La vie des êtres humains ne se déroule pas dans des compartiments étanches, leurs intérêts, d'une infinie variété, sont entremêlés de façon inextricable. Le Ministre le plus entièrement partisan de l'autorité doit tenir compte des répercussions de ses actes sur les actes de ses collègues. En d'autres termes, il doit savoir ce qui se passe comme l'a admis le Docteur ...

C'est parce que les hommes de ce groupe savaient ce qui se passait, y ont aidé et se sont octroyés lespostes principaux et les récompenses les plus riches de l'Etat comme prix de cet appui, que nous demandons aujourd'hui la condamnation de l'Organisation. Je me suis afforcé de montrer comment le SD et la Gestapo s'adaptaient au plan de l'Etat Nazi. Comme on pourrait s'y attendre les témoignages que j'ai mentionnés les présentent d'innombrables façons. Après avoir souligné, une fois de plus l'appui que j'apporte à la demande de mon collègue pour leur condamnation, jen'ai pas l'intention de faire d'autres commentaires sur ces Organisations.

Conclusion

J'ai profondément conscience que l'une des plus grandes difficultés et non le moindre des dangers de ce Procès réside dans le fait que ceux d'entre nous s'en sont occupés jour et nuit pen-

H0651-0094

dant 9 mois en sont arrivés au point de saturation dans ~~XXXX~~ ~~lignesxcéle~~ l'horreur. Shakespeare a essayé de décrire ce point de saturation dans les lignes célèbres :

"Le sang et la destruction seront devenus une telle habitude
Et les objets épouvantables si familiers
Que les mères se contenteront de sourire lorsqu'elles contempleront
Leurs nouveau-nés dispersés par la guerre
Toute pitié étouffée à force de voir des actes sauvages."

Ce n'est que lorsque nous nous tenons un peu à l'écart de ce qui a été notre compagnie quotidienne pendant 40 semaines que nous réalisons que "la fureur intérieure et la lutte civile sauvage", résultat que prophétisait Marc Antoine, sont une bagatelle insignifiante à côté des faits que nous avons eu à examiner.

Ce n'est pas simplement la quantité d'horreurs - bien que ces organisations aient été les instruments de mort pour 22 millions de personnes - c'est la qualité de la cruauté qui à produit les chambres à gaz d'Auschwitz ou les fusillades devenues si naturelles des enfants Juifs à travers un continent qui se prétend civilisé. Il n'y a pas une de ces organisations qui ne soit directement mêlée à ce triste commerce de l'assassinat sous une forme brutale. Qui peut douter que le Cabinet du Reich ait pris connaissance de l'euthanasie utilisée pour conserver les ressources physiques de l'Allemagne par la guerre. Il est hors de doute que le Haut commandement et l'Etat-Major aient transmis les ordres dont vous avez tant entendu parler et qui se réduirent tous finalement à l'assassinat pu r et simple ; que le Corps de Direction ait participé a l'assassinat des Juifs et à la ruine des corps de travailleurs forcés. Je n'ai qu'à mentionner simplement les SS et les crimes qui viennent spontanément à l'esprit sans que j'aie besoin d'en parler. Etre complice, aider et trouver une raison à ces crimes, telle fut la tâche du SD, et celle de la Gestapo. Les SA entrainèrent leurs recrues Baltes à atteindre le niveau SA qui se réalisa dans le Ghetto de Kaunas ou la fosse de Vilna.

Le défunt Préident, Woodrow Wilson a dit une fois :

"Il est indispensable que les Gouvernements unis contre l'Al-

H0651-0095

lemagne sachent à n'en pas douter à qui ils ont à faire."

Si l'Europe doit être nettoyée du mal nazi, il est indispensable que vous et le monde connaissiez ces organisations pour ce qu'elles sont.

Cela a été notre sombre tâche de vous aider à acquérir cette connaissance, ayant agi ainsi, nous nous demandons parfois si la puanteur de la mort pourra jamais entièrement disparaître de nos narines. Mais nous sommes déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce qu'elle disparaisse d'Allemagne et que la mentalité qui l'a produite soit détruite. Il peut être présomptueux de la part d'hommes de loi qui ne prétendent pas être plus que le ciment de la société, de spéculer - ou même de rêver - sur ce que nous voulons voir la remplacer. Mais je vous donne le credo d'un juriste.

Certaines choses, cependant, sont certainement universelles : tolérance, honneteté, bienveillance. C'est parce que nous croyons qu'il doit y avoir une liquidation avant que les qualités puissent se développer en paix, que nous vous demandons de condamner cette orggnisation du mal.

Quand on aura donné à ces qualités la possibilité de se développer dans le terrain que vous aurez déblayé, un grand pas aura été fait. Ce sera une étape vers la reconnaissance universelle du fait que :

"Les visions et les sont tous heureux comme un jour, et le rire appris d'amis, et la gentillesse et les coeurs en paix"

ne sont pas la prorogative d'un pays en particulier. Elles sont l'héritage inaliénable de l'humanité.

FG 8
29/8/46
15h. 16h.

H0651 - 0096

REQUISITOIRE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

CONTRE LES ORGANISATIONS ACCUSEES

Par Thomas J. DODD
Procureur Général Adjoint.

. . .

Monsieur le Président,

Depuis le 20 novembre 1945, le Tribunal Militaire International a siégé presque sans interruption. Au cours de ces longs mois, un dossier de plus de 15.000 pages a été réuni. Plus de 300.000 affidavits ont été présentés, environ 3.000 documents ont été versés au dossier et quelque 200 témoins ont déposé verbalement.

Cette grande accumulation de preuves écrites et verbales, d'origine presque exclusivement allemande, a établi, sans le moindre doute, l'existence des crimes de conspiration criminelle, de guerre d'agression, d'assassinats en masse, de recrutement obligatoire de main-d'oeuvre, de persécution raciale et religieuse et de mauvais traitement brutal de millions de personnes innocentes. Les quatre puissances accusatrices ont inculpé et tiennent individuellement pour responsables de ces effroyables crimes les 22 accusés cités dans l'Acte d'Accusation en tant qu'individus.

Mais les quatre puissances accusatrices, reconnaissant que les 22 accusés ne pouvaient pas avoir procédé seuls à l'exécution de ces énormes crimes, ont également cité, dans l'Acte d'Accusation, les Organisations nazies, comme moyens principaux par l'intermédiaire desquels ces infractions ont été commises. Ces Organisations -les unes créées par

H0651-0097

les Nazis, les autres déformées par eux- étaient les organismes sur lesquels comptaient les accusés et dont ils se servaient pour remplir leurs desseins criminels contre la population satisfaite de l'Allemagne et les peuples vaincus d'Europe.

Les Organisations citées se divisent en deux catégories : dans la première catéborie sont classées celles qui sont tout particulièrement des créations nazies et qui n'ont pas d'équivalent en dehors du régime nazi et n'avaient pas de desseins intrinsèquement légitimes. Ce groupe comprend les "Politische Leiter", les SA et les SS. Dans la seconde catégorie, se trouvent celles qui existaient sous une forme ou une autre, avant le régime nazi, mais qui ont été corrompues par les Nazis.

Ce groupe comprend le Cabinet du Reich, le Commandement supérieur et l'Etat-Major général de la Gestapo. En ce qui concerne cette seconde classe, nous ne prétendons pas que les Institutions elles-mêmes étaient fondamentalement criminelles mais, plutôt, qu'elles devinrent criminelles sous la domination nazie. Cependant, de par sa nature même de système de police secrète, la Gestapo fut la plus aisément adaptée aux desseins criminels et devint la plus efficace de tous les instruments de la criminalité nazie.

Ce serait une erreur de considérer ces organisations nommées dans l'Acte d'Accusation comme des réunions de personnes isolées fonctionnant de façon indépendante, chacune accomplissant des missions et poursuivant des buts distincts. Elles étaient toutes une partie essentielle de la Police d'Etat prévue par Hitler et dont sa clique fit un instrument perfectionné de la tyrannie la plus complète des temps modernes. Cette police d'Etat fut le Frankenstein politique de notre ère, qui apporta à l'Allemagne la terreur et la crainte et répandit à travers le monde l'horreur et la mort.

FG b
29/8/46
15h. 16h.

H0651-0098

Le Corps de Direction du Parti Nazi était son corps, le Cabinet du Reich, sa tête, ses bras puissants étaient la Gestapo et le SA et quand elle parcourait l'Europe à grands pas, les forces armées et le SS étaient ses jambes. Ce fut Hitler et ses cohortes qui créèrent ce monstre de Police d'Etat et il conduisit l'Allemagne à la honte et les nations d'Europe à la ruine.

Il serait de même erroné de considérer l'armature de ce système de police comme quelque chose de fortuit ou sa croissance et son développement comme des phénomènes politiques normaux. Elle fut en effet projetée dès les premiers jours par les conspirateurs, les "Vieux lutteurs" nazis avaient des visées despotiques. Ils créèrent le SA au début comme une troupe privée d'hommes aux bras vigoureux destinés à manier la matraque contre les adversaires politiques et le fouet contre le Juif. Ils établirent les SS comme la garde redoutée du Fuehrer et d'eux-mêmes. Lorsqu'ils s'emparèrent du pouvoir, ils supprimèrent la protection par la police et lui substituèrent la persécution par la police, comme la tâche de la Gestapo. Ils firent disparaître toute apparence de gouvernement libre et s'installèrent eux-mêmes dans le Cabinet du Reich avec les pleins pouvoirs. Ils avilirent les plus hautes traditions de la morale militaire et substituèrent aux officiers des "instruments dociles". Ils firent disparaître tous les autres partis politiques et mirent au peuple allemand une camisole de force politique, sous la forme du Corps de Direction.

Privez les conspirateurs nazis de ces organisations et ils n'auraient jamais pu accomplir leurs desseins criminels. Supprimez le SS et ils n'auraient pas eu le système des camps de concentration. Supprimez la Gestapo et ils n'auraient pas eu le moyen de procéder à des arrestations illégales et de détenir indéfiniment des prisonniers.

H0651-0099

Supprimez le Cabinet du Reich et ils n'auraient eu aucun corps législatif servile. Supprimez les militaires obséquieux et ils n'auraient pas pu préparer secrètement leurs attaques ni finalement faire leurs guerres.

Les stipulations du Statut donnant au Tribunal pouvoir pour déclarer criminels un groupe ou une organisation et le rôle du Tribunal d'après ces clauses ont été abordés dans les arguments juridiques et les mémoranda soumis antérieurement au Tribunal par les Procureurs généraux. A ce moment, en réponse à une requête du Tribunal, M. le Juge JACKSON indiqua les motifs qui d'après nous justifient la dénonciation d'un groupe ou d'une organisation comme criminels.

Avant d'entreprendre le résumé des témoignages, il peut être bon d'énoncer à nouveau ces preuves :

1. Ce doit être un "groupement" ou une "organisation" dans le sens de l'Article IX du Statut -c'est-à-dire que ce doit être une réunion de personnes associées ayant des rapports reconnaissables, un but général collectif et poursuivant un plan d'action commun.

2. Le recrutement de l'organisation doit avoir été basé sur le volontariat, c'est-à-dire que le recrutement de l'organisation , dans l'ensemble, sans avoir égard aux cas particuliers de contrainte exercée dans l'organisation contre des individus ou groupes d'individus, ne doit pas avoir été le résultat d'une contrainte légale.

3. L'organisation doit avoir participé directement et effectivement à l'accomplissement des desseins criminels de la conspiration, et elle doit avoir commis des crimes contre la paix, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, comme il est indiqué dans l'Acte d'Accusation.

H0651-0100

4. Les desseins ou les méthodes criminels de l'organisation doivent avoir eu un caractère tel que ses membres puissent être, en général, accusés à juste titre d'en avoir eu connaissance.

5 Selon les termes du Statut, le Ministère Public doit aussi établir que l'un au moins des occupants du banc des accusés, qui est membre de l' Organisation, est coupable d'un acte qui puisse servir de base pour déclarer l'Organisation criminelle.

Ce sont là les preuves de criminalité que le Ministère Public américain a estimé devoir exister contre chaque Organisation avant qu'une déclaration de criminalité soit entérinée à l'égard de celle-ci. Mon distingué collègue, Sir David Maxwell-Fyfe, a examiné dans son discours les preuves existant contre la plupart des Organisations, et les Procureurs russes et français passeront en revue les crimes particuliers qu'elles ont commis. Je ne parlerai pas du Haut Commandement, car celui-ci doit faire l'objet d'un exposé spécial par un membre du personnel américain.

J'adresserai, avec le consentement du Tribunal, mes remarques sur la proposition générale visant à déterminer si le Ministère Public a réussi à établir, par des preuves pertinentes, que chacune des organisations citées est criminelle d'après tous les principes établis.

Les témoignages établissent clairement que les cinq Organisations en question sont des groupements ou organisations, ainsi que nous interpretons ces termes dans le Statut, c'est-à-dire que chacune constitue une réunion de personnes associées ayant des rapports reconnaissables ayant un but général et collectif.

Il est évident que les Politische Leiter constituaient un ensemble de personnes reconnaissables qui avait un but commun et opérait en tant que groupement. On trouvera des témoignages nombreux sur la structure et les fonctions

H0651-0101

dans des publications nazies : le livre d'organisation de la NSDAP "Der Hoheitstrager", revue officielle du Corps de Direction, et dans un tableau d'organisation du Parti lui-même. Les quelques 600.000 membres de ce groupe, avaient des uniformes spéciaux, étaient détenteurs de cartes spéciales d'adhérents.et jouissaient de privilèges spéciaux innombrables. Le terme "Politische Leiter" n'est pas un terme que nous avons inventé dans le but de donner une apparence de cohésion à un nombre d'individus sans aucun rapport les uns avec les autres, remplissant des fonctions similaires mais sans coordination dans le Parti. Le Livre d'Organisation du Parti lui-même traite de tous les collaborateurs du Parti comme d'une unité désignée sous le nom de"Politische Leiter". Il montre la structure hiérarchique selon laquelle ils étaient organisés et la façon dont les ordres étaient transmis automatiquement par la voie hiérarchique à l'échelon le plus bas, et étaient mis à exécution par tous les membres du groupement. Il démontre encore que, dans le fonctionnement de ce corps, le principe de la direction atteignit la perfection. Tous les collaborateurs du Parti étaient liés, par des serments identiques à l'obéissance sans conditions au Fuehrer et à tous les chefs nommés par lui. A chaque échelon, des conférences fréquentes et régulières étaient tenues, et les échelons inférieurs et supérieurs se réunissaient périodiquement pour des discussions de politique. Le Corps de Direction constituait une pyramide parfaite dans laquelle chaque pierre, à chaque échelon, était nécessaire pour le maintien de l'édifice tout entier. Il avait un seul but commun, l'entretien de l'organisation et de l'idéologie du Parti Nazi.

L'Accusation définit la "Reichsregierung" (Cabinet du Reich) comme comprenant trois catégories de personnes : les membres du Cabinet ordinaire, après le 30 janvier 1933, les membres du Conseil des Ministres pour la Défense du Reich, et les membres du Conseil Secret du Cabinet. Ces trois caté-

H0651-0102

gories constituant ensemble le groupe des 48 membres que nous sommes en train de juger sous le nom de "Reichsregierung". Chacune de ces classes, prise à part, représente une réunion reconnaissable travaillant dans un but commun. Le Cabinet ordinaire de tout gouvernement est le meilleur exemple qu'on puisse trouver d'un groupement. Le Cabinet ordinaire du Reich Nazi ne différait pas, à ce point de vue, d'institutions similaires dans d'autres gouvernements. Il se réunissait souvent en tant que Cabinet, dans les premiers temps du régime nazi, et lorsque plus tard, les réunions devinrent rares, il continua à fonctionner sous forme de groupement, promulguant des décrets et des lois, employant une méthode consistant à faire circuler parmi tous ses membres les plans des lois proposées. Le Tribunal a sous les yeux un exemple de cette méthode sous forme d'un mémorandum de l'accusé Frick au Chef de la Chancellerie du Reich. On trouve la même cohésion et la même unité de fonctions dans le Conseil des Ministres pour la Défense du Reich, Conseil créé en 1939. Comme le Cabinet ordinaire, ses membres délibéraient au cours de réunions effectives, ainsi que le prouvent les procès-verbaux de ces réunions, en septembre, octobre et novembre 1939. Et, comme le Cabinet ordinaire, il fonctionnait aussi en utilisant la méthode circulante dont la lettre du Dr. Lammers aux membres du Conseil des Ministres pour la Défense du Reich est un exemple typique. Le Conseil du Cabinet Secret, corps consultatif pour la politique étrangère, composé de huit membres, était une collectivité identifiable et unifiée ainsi qu'il ressort du décret qui l'a dréée. La réunion de ces trois classes sous un seul titre, celui de "Reichsregierung" ne constitue pas une tentative de créer un lien artificiel entre trois entités distinctes et indépendantes. En fait ces trois entités représentaient,

H0651-0103

dans leur collectivité, un groupe, dans la même mesure qu'elles étaient respectivement indépendantes, car le Conseil des Ministres pour la Défense du Reich et le Conseil du Cabinet Secret étaient en réalité composés de membres du Cabinet ordinaire. Les décrets créant ces deux comités montrent que leur personnel tout entier était constitué par des personnes qui faisaient partie du Cabinet ordinaire. Le Cabinet ordinaire et ses Comités n'étaient pas seulement unifiés en ce qui concerne le personnel mais aussi en ce qui concerne l'activité, les fonctions et les buts. Les membres du Cabinet ordinaire qui n'étaient pas membres de ces comités, assistaient cependant aux réunions du Conseil des Ministres, ainsi que le prouvent les procès-verbaux de ces réunions et recevaient, en vertu de la méthode circulante, les plans des décrets préparés par le Conseil des Ministres. Cette réunion -le Cabinet et les Comités composés de certains de ses membres - avait un but collectif unique, celui de gouverner le Reich de manière à réaliser les plans des conspirateurs nazis.

Le SA, qui fut créé en 1920, est un des exemples les plus élémentaires du type de groupement ou d'association envisagé par les articles du Statut. Il a été défini par une loi allemande comme une partie composante du Parti, ayant sa propre personnalité juridique et a été dépeint par le Livre d'Organisation du Parti Nazi comme une entité distincte. Il avait un ensemble identifiable de membres s'élevant de 1.500.000 à 2.000.000 , liés les uns aux autres par des règles communes, portant un uniforme distinct, ayant des buts et des desseins communs et poursuivant la même activité. Le but général du SA, but auquel se consacrait la totalité des membres, était exposé de la manière suivante dans le Livre d'Organisation du Parti "être le soutien de la volonté armée du national-socialisme," et selon le Manuel du Parti, un membre devait se retirer s'il n'approuvait plus les vues

H0651-0104

des SA ou n'était pas en mesure de remplir complètement les devoirs qui lui incombaient en tant que membre du SA.

Comme le SA, le SS était, à n'en pas douter, une organisation unifiée. Il fut établi par la Loi allemande comme partie constitutive du Parti et ayant sa propre personnalité juridique. Il fut décrit dans le Livre d'Organisation du Parti comme une "force de combat homogène et fermement soudée, liée par des serments idéologiques". Il avait des membres nettement identifiables dont le nombre s'élevait à environ 600.000 vers la fin de la guerre ; il était composé de personnes qui répondaient aux mêmes standards uniformes fondamentaux d'idéologie raciale. En dépit de ses nombreuses fonctions et activités et de ses nombreuses sections, bureaux et services, c'était une organisation complète et unifiée et c'était, selon la tirade d'Himmler adressée aux Gruppenfuehrer SS le 4 octobre 1943 :"un bloc, un corps, une organisation". Il avait, bien entendu, son uniforme propre et jouissait de privilèges spéciaux, tandis qu'il poursuivait les buts généraux des conspirateurs nazis, allant des fanfaronnades de voisinage jusqu'aux guerres d'agression et aux crimes contre l'humanité les plus violents et les plus révoltants, en passant par les cruautés politiques, raciales et religieuses.

Dès ses tout premiers jours, les Nazis ont considéré cette portion des forces de Police appelée la "Gestapo" ou Police Secrète d'ETat, comme un groupe séparé, une masse nettement identifiable accomplissant une fonction commune. Le but même du décret de Goering du 26 avril 1933 établissant la Gestapo en Prusse, était de créer dans cette province un seul corps de police politique secrète, séparé des autres forces de police prussienne, une force indépendante ayant sa propre tâche particulière, sur laquelle il pouvait entièrement compter. Les mêmes motifs ont conduit à la création de

H0651-0105

groupes identifiables analogues de police politique secrète dans d'autres provinces allemandes. Les étages par lesquelles ces groupes ont été tous consolidés en une seule force de police politique secrète pour tout le Reich, sont entièrement détaillées dans les décrets et lois qui ont été cités au Tribunal. Lorsque le RSHA , le Service Central de Sûreté du Reich fut créé en 1939, la Gestapo ne fut pas dissoute, mais devint une section distincte de ce service central, comme il est montré par le Statut du RSHA présenté comme preuve, et par le témoignage des témoins Ohlendorf, et Schellenberg. Ils ont facilement évalué que le nombre de personnes faisant partie de la Gestapo était de 30.000 à 40.000.

Tout au long de ce procès, la Gestapo et le SD ont été considérés ensemble, du fait que les entreprises criminelles dont chacun est accusé ont été soutenues, dans une mesure plus ou moins grande, par les deux. L'Acte d'Accusation accuse la Gestapo decriminalité en tant que groupement ou organisation séparé ou indépendant. L'Acte d'Accusation englobe le SD en s'y référant particulièrement comme faisant partie des SS, puisqu'à l'origine il fit partie des SS et garda toujours son caractère d'organisation du Parti, distincte de la Gestapo qui était une organisation d'Etat.
Le SD, bien entendu avait sa propre organisation, un quartier général indépendant avec des postes établis dans tout le Reich et dans les territoires occupés et avec des agents dans tous les pays étrangers. Il se composait d'un personnel de 3.000 à 4.000 experts informateurs professionnels assistés de milliers d'informateurs bénévoles, connus sous le nom de "V-Manner", et d'espions dans d'autres pays, mais nous n'y englobons pas les informateurs bénévoles qui n'étaient pas membres des SS. En 1939, les services principaux du SD et de la Gestapo fusionnèrent avec le RSHA, mais en tous temps le SD conserva sa personnalité indépendante.

FG 17 a
29/8/46
15h. 16h.

H0651-0106

L'Accusation a surement satisfait aux exigences des preuves de groupements en ce qui concerne ces organisations, non seulement par les règles qu'elle s'est imposée à elle-même , mais aussi par toutes les règles ordinaires de la raison et de l'expérience.

FG 18
29.8.1946
15 H. 16 H.

H0651-0107

L'adhésion au Corps de Direction était incontestablement volontaire. Personne n'était obligé d'entrer dans la NSDAP, encore moins de devenir un des Chefs du Parti Nazi. Nous ne doutons pas que beaucoup entrèrent dans le Corps de Direction pour des raisons commerciales, sociales ou pour d'autres raisons égoistes. Ce sont des motifs banaux d'un prestige politique à bon marché, mais ils ne peuvent pas être et ne sont pas équivalents à une contrainte légale. Personne ne fut enrôlé dans le Cabinet du Reich. De plus, quelques uns de ses membres donnèrent leur démission lorsqu'ils se trouvèrent en désaccord avec ses buts et desseins. Schlegelberger partit à la suite d'atteintes à l'indépendance de la magistrature ; Schmitt donna sa démission parce qu'il était convaincu que le chemin suivi par Hitler menait à la guerre ; Eltz von Ruebenach donna sa démission à cause de la politique suivie par Hitler contre lesEglises chrétiennes. La grande ambition de la plupart des Nazis était d'obtenir une place dans les milieux du Cabinet avec ses titres et son clinquant. La rivalité pour ces places était ardente et tout effort actuel pour se protéger contre une déclaration de criminalité contre ce groupe, par l'excuse d'une adhésion forcée est ridicule.

L'adhésion auxSA était si libre de contrainte, que le Livre d'Organisation du Parti, jsuqu'en 1943, pressait les SA de se retirer de l'Organisation s'ils ne se sentaient pas capables d'accepter ses buts et son idéologie et d'accomplir toutes les tâches qui leur étaient imposées. Les membres du Parti n'étaient pas obligés de s'inscrire aux SA. Les contrôles et les disciplines imposés aux membres SA dans le cadre de l'Organisation n'avaient rien à faire avec le caractère volontaire de l'adhésion elle-même. La soumission volontaire du SA au commandement SA n'est pas la même chose qu'une entrée forcée et involontaire dans l'Organisation.

Non seulement les candidats au SS étaient volontaires mais, de plus, ils devaient satisfaire aux règles très strictes de la

H0651-0108

sélection, comme l'indique le Manuel du Soldat SS, et l'insistance de Himmler pour des demandes d'adhésion libres et volontaires, telles qu'elles sont fixées dans la lettre de 1943 à Kaltenbrunner. Le SS se désignait lui-même comme un corps d'élite et de choix, annonçait qu'il éliminerait soigneusement tout candidat qui ne répondrait pas aux standards raciaux, biologiques et idéologiques du SS, et montrait clairement à tout le monde que des qualités exceptionnelles étaient exigées pour l'adhésion. Voici ce dont Himmler se vantait vis-àvis de la Wehrmacht lorsqu'il disait : "Si je réussissais à sélectionner dans le peuple allemand, pour l'Organisation, autant que possible ceux qui appartiennent à la race désirée, en leur enseignant la discipline militaire et dans la compréhension de la valeur de la race et de toute l'idéologie qui en dépend, il serait alors vraiment possible de créer une telle organisation d'élite qui pourrait se défendre avec succès dans tous les cas graves."

L'"élite" devait établir son origine nordique. Dans le cas d'un candidat officier, il fallait qu'il remonte à 1750 et, pour un candidat ordinaire, à 1800. En outre, d'extraordinaires standards de taille et de singulières exigences d'apparence nordique étaient fixées et le passé politique et idéologique de chaque candidat d'"élite" était soigneusement étudié. Il est extrêmement significatif que nous ayons la preuve de l'importance donnée à ces qualités raciales et idéologiques jusqu'en 1943, même dans les Waffen SS. On a prétendu que parce que certains hommes furent incorporés aux Waffen SS dans les dernières étapes désespérées de la guerre, l'organisation, dans son ensemble, n'était pas volontaire. Ceux que l'on incorpore réellement de force dans les divisions de Waffen SS peuvent avoir une défense suffisante au cours des procès à venir, mais nous insistons sur le fait que cette inscription obligatoire, née d'un effort énorme fait pour retarder la défaite dans les toutes dernières heures de la guerre, ne change pas l'aspect essentiellement volontaire du recrutement

H0651-0109

dans son ensemble. Quelle que soit la pression qu'on ait pu exercer pour augmenter le nombre de membres de cette organisation, elle fut à l'origine et resta essentiellement volontaire et sélectionnée.

Les SD, étant une partie des SS, étaient formés de SS aux qualités particulières. Les actes de cette organisation expliquent très bien la nature de ces qualités particulières car les documents sont, dans ce cas, pleins d'affreux récits de leurs exploits. Un SD était tout simplement un SS renforcé. Si l'adhésion au SS était à la base et fondamentalement volontaire comme nous prétendons qu'elle l'était, il s'en suit automatiquement que l'adhésion au SD était également volontaire.

La Gestapo fut, de tous temps, une organisation d'Etat, une branche du Gouvernement, semblable, sous tous les aspects ordinaires, a toutes les autres branches deu Gouvernement. En considérant le caractère bolontaire de ses mambres, toutes les autres considérations viennent après cette classification essentielle de la Gestapo comme agence de l'Etat. Si l'adhésion à la Gestapo était obligatoire, l'adhésion à la Police d'Ordre, au Ministère de la Sureté, au Ministère des Finances même, doit également avoir été obligatoire. Quand la Gestapo fut créée, assitôt après la prise deu pouvoir, il est exact que de nombreux membres du sytème de police politique déjà existant des différents Laender y furent mutés. Mais ils n'étaient pas légament obligés de s'y joindre. Comme l'a déclaré Losse, homme de confiance de la Gestapo, "s'ils s'y étaient refusé, ila auraient du s'attendre à être congédiés dans pension et ils auraient été menacés de chomage". Le témoin Schellenberg a déclaré que les nouveaux membres de la Gestapo étaient recrutés par volontariat. N'importe lequel d'entre eux pouvait donner sa démission et chercher un emploi dans d'autres branches du Gouvernement ou occuper des situations n'ayant pas de rapports avec le

FG 21
29.8.1946
15 H. 16 H.

H0651-0110

Service du Gouvernement. Pour devenir membre de la Police Secrète d'Etat, on faisait une demande exactement comme pour faire partie de tout autre service du Gouvernement. Le témoin Hoffmann, au cours de sa déposition devant la Commission, a déclaré qu'il avait posé sa candidature pour un emploi dans trois branches du Gouvernement, dont la Gestapo. La Gestapo accepta sa candidature, et c'st ainsi qu'il devint membre de l'Organisation.

H0651-0111

Rien ne pouvait empêcher un fonctionnaire de la Gestapo de donner sa démission si les buts, les activités et les méthodes de cette organisation luid éplaisaient. Le témoin TESMER a déclaré devant la Commission que, si un Officier refusait d'exécuter un ordre criminel, il était probablement renvoyé de son poste. Même pendant la guerre, alors que tous les fonctionnaires du Gouvernement étaient plus ou moins retenus à leur place, les membres de la Gestapo pouvaient donner leur démission. Le témoin TESMER lui-même démissionna de la Gestapo pendant la guerre, et le témoin STRAUB déclara qu'on pouvait démissionner de la Gestapo, mais au risque d'être envoyé au front comme combattant. Ce n'était certainement pasune obligation au sens légal du mot. Les sacrifices auxquels les membres de la police politique pouvaient avoir à faire face à la suite de la démission, tels que la perte des droits d'ancienneté ou la suppression des droits à une pension, ont paru décisifs à ceux qui restèrent dans la Gestapo, mais de telles considérations ne pourraient en aucun cas être interprêtées comme une obligation légale justifiant l'appartenance discontinue à une organisation si connue pour ses crimes. Il peut exister des cas particuliers ou quelques membres de la Sureté aux armées ont été transférés plus tard dans la Gestapo. Dans de tels cas, ces individus peuvent, en raison des ordres militaires reçus, se défendre personnellement d'être responsables des crimes commis par la Gestapo pendant qu'ils en étaient membres.Mais de tels cas particuliers, qui seront jugés au cours des autres procès, ne peuvent en aucune façon affecter le caractère fondamental de la Gestapo en tant que service isolé du

...

H0651-0112

Chacun de ces groupements était nécessaire à la réussite de la conspiration. Le Corps des Chefs l'était pour diriger et contrôler le Parti, qui devait prendre le pouvoir politique. Le SA et le SS, pour combattre, par la violence, les adversaires politiques et, après I933, pour assurer le contrôle nazi sur l'Allemagne, par des activités extra-légales ; le Cabinet, pour imaginer et promulguer les lois nécessitées pour assurer la continuité du régime ; la Gestapo et le SD, pour découvrir et supprimer l'opposition intérieure; et une soldatesque servile, pour préparer et effectuer l'expansion du régime par le moyen d'une guerre d'agression.

Chacune des organisations continua à jouer un rôle nécessaire et vital constant pendant toute la conspiration. Le programme du régime nazi avait ses racines dans le Parti Nazi. Ainsi que l'a dit HITLER en I93#3 :"Ce n'est pas l'Etat qui nous donne des ordres, c'est nous qui donnons des ordres à l'Etat." En en I938, HITLER déclarait encore : "Le National-Socialisme possède entièrement et complètement l'Allemagne depuis le jour où, il y a cinq ans, je quittai la maison de la Wilhelmplatz comme Chancelier du Reich... La principale garantie de la révolution nationale-socialiste réside dans la mise en tutelle complète du Reich et de toutes les institutions et organisations, à l'intérieur comme à l'extérieur, par le Parti National-Socialiste.

C'était le Corps des Chefs qui formulait la politique de ce Parti. C'était le Corps des Chefs qui maintenait l'unité du Parti, c'était le Corps des Chefs qui, par l'intermédiaire de la hiérarchie descendante de ses Führers, jusqu'au Blockleiter, exerçait son contrôle sur quarante foyers dont les membres tenaient la population entière fermement en#### mains. Chaque crime figurant dans l'Acte d'Accu-

...

H0651-0113

sation était un crime commis par un régime contrôlé par le Parti et c'était le Corps des Chefs qui contrôlait le Parti et dirigeait son activité.

Tandis que le Parti, par l'intermédiaire des Chefs Politiques, donnait des ordresà l'Etat, c'était le Cabinet du Reich, représentant législateur, exécutif et administratif de l'Etat, qui transformait ces ordres en lois. De même que le Corps des Chefs dirigeait l'activité du Parti, de même le Cabinet dirigeait l'activité de l'Etat. Tous les crimes que nous avons prouvés, étaient des crimes de l'Etat Nazi, et le Cabinet du Reich était l'organisme le plus élevé à l'égard du contrôle et de la direction politique à l'intérieur de l'Etat Nazi.

Mais la politique et les lois ne suffisent pas. Elles doivent être appliquées et mises en vigueur. Les quatre autres organisations constituaient les organismes exécutifs du Parti et de l'Etat. Lorsqu'il s'agissait d'appliquer les lois, de découvrir, d'arrêter, d'emprisonner et d'éliminer des adversaires possibles, le SD, la Gestapo, la SS et le mécanisme des camps de concentration entraient en jeu. Le rapport étroit qui existait entre le SD et la Gestapo et l'importance du premier dans le choix des fonctionnaires nazis est révélé par l'affidavit de défense de Karl WEISS, qui affirmait que tous les fonctionnaires de la Police Politique étaient triés par le SD avant d'être acceptés dans la Gestapo. Le SD viola l'intégrité des élections allemandes en divulgant les votes de la population au scrutin secret. Quand la politique demanda la guerre, les organisations para-militaires comme le SA et le SS en posèrent les fondements, et des militaristes éminents préparèrent les plans d'une puissante armée allemande. Lorsqu'il s'agit d'exterminer la population des territoires conquis, de la déporter aux

...

H0651-0114

travaux forcés et de confisquer les biens, l'O.K.W. et le S.S. eurent à organiser des opérations communes et, avec la collaboration de la Gestapo, à les mettre à exécution.

Ainsi, le Parti organisait, le Cabinet légiférait, et le SS, le SA, la Gestapo et les Chefs Militaires exécutaient. La façon dont ceci fut fait peut-être illustrée en prenant un certain nombre des principaux crimes cités dans l'Acte d'Accusation et en montrant comment les cinq organisations participèrent à la perpétration de chaque crime.

On peut trouver le programme fondamental de l'agression dans le programme du Parti Nazi, en 25 points, proclamé par HITLER en I920 et déclaré inaltérable. Ce programme réclamait l'unification de tous les Allemands dans la plus grande Allemagne, l'abrogation des Traités de Versailles et de Saint-Germain, des territoires et des colonies et la créationd'une armée nationale. Comme le montre le Manuel du Parti, cette plateforme était la table des commandements, et, de là, était tiré lë dogme de chaque chef politique. Tous les membres du Corps des Chefs Politiques s'engageaient formellement à suivre ces préceptes et à répandre cette doctrine.

Dès Avril I933, le Cabinet, à la suite d'une résolution, créa le Conseil de Défense du Reich, un Corps de membres du Cabinet dont la fonction consistait à préparer la nation à la guerre. En Octobre I933, le Cabinet annonça que l'Allemagne se retirait de la Société des Nations et de la Conférence du Désarmement. Un an et demi plus tard, en Mars I935, il rétablit la Wehrmacht et promulgua le service militaire obligatoire. Il poussa plus loin ses mesures de préparation de la guerre en promulguant, en Mai I935, une loi secrète sur la Défense du Reich qui ne fut pas publiée, prévoyant

...

H0651-0115

la nomination d'un Plénipotentiaire Général pour l'Economie de Guerre avec des pouvoirs étendus, et décidant que le Plénipotentiaire commencerait sur le champ son travail, même en temps de paix. En Février I938, à la veille de la prise de possession de l'Autriche, une deuxième partie constitutive du Cabinet du Reich, le Conseil de Cabinet Secret, fut créé pour conseiller HITLER dans sa politique étrangère. Et ce fut l'accusé VON NEURATH le Président du Conseil qui prit les mesures diplomatiques pour justifier et excuser cet acte agressif. Après que cette prise de possession ait été accomplie, ce fut le Cabinet qui assura l'annexion de l'Autriche au Reich. Six mois plus tard, en Septembre I938, par une autre loi secrète non publiée, le Cabinet établit un collège à trois plénipotentiaires, dont le rôle était de tenir prêts, à tout moment, des plans complets et des mesures pour une guerre soudaine et ne devant pas être déclarés. En Novembre I938, ce fut une loi du Cabinet quid écida du rattachement du pays des Sudètes à l'Allemagne et, en Mars I939, le Tribunal se souviendra de la réunion dramatique du Conseil de la Défense du Reich tenue en Juin I939, au cours de laquelle furent achevés les préparatifs pour la guerre à venir et furent approuvés des plans, tels que l'utilisation des prisonniers de guerre et des internés des camps de concentration pour la production de guerre, le travail obligatoire pour les femmes en tant de guerre, et l'apport de centaines de mille de travailleurs du Protectorat qui devaient être logés ensemble dans les baraquements.

En Août I939, à la veille de l'attaque contre la Pologne, le Conseil Ministériel pour la Défense du Reich, la troisième partie constitutive du Cabinet du Reich, fut créé et formé de membres du Cabinets pour exercer, en tant

...

H0651-0116

que groupe de travail plus réduit, les pouvoirs législatifs et exécutif du temps de guerre. Par la suite, ce fut cet élément du Cabinet du Reich, plutôt que le Cabinet ordinaire, qui décréta la plupart des lois afférentes à la poursuite de la guerre, mais avec la connaissance et la participation des membres au complet du Cabinet ordinaire.

Tandis que le Cabinet préparait le plan administratif et juridique d'agression, les autres organisations s'occupaient, d'une façon active, de préparatifs relatifs au même but. Une psychologie d'agression dans un esprit militaire du côté du peuple et la création d'une armée puissante étaient essentielles pour préparer la nation à la guerre. Le SA se consacra entièrement à la tâche d'atteindre ce but. D'abord en I933, en s'engageant dans une campagne intensive de propagande, réclamant des colonies, un Lebensraum, l'abolition du Traité de Versailles, attribuant faussement des desseins agressifs aux voisins de l'Allemagne et répandant d'une façon générale les lieux communs maintenant bien connus du Parti. Presqu'en même temps, il organisait un programme d'entraînement pour la jeunesse allemande à la technique de la guerre moderne, d'abord dans le plus grand secret puis, à la fin, ouvertement lorsqu'il se sentit lui-même suffisamment prêt et se fut assuré qu'aucune intervention extérieure ne se produirait. Mais le SA ne se contenta pas de simples préparatifs, lorsque fut entreprise la première action d'agression, celle de l'Autriche, des unités de SA marchèrent à travers les rues de Vienne et s'emparèrent des principaux bâtiments du Gouvernement, et dans les plans pour s'emparer du Sudetenland, le SA forma une partie du Corps-Franc HENLEIN et lui fournit approvisionnement et équipement.

...

H0651-0117

Les activités du SS étaient semblables à celles du SA et même plus étendues. Comme le SA, ils servirent d'organisation para-militaire au cours des années précédant I938. Comme le SA , ils participèrent à l'agression de l'Autriche et au complet pour miner la Tchécoslovaquie au moyen du Corps-Franc HENLEIN. On ne peut distinguer ses activités de celles du SA dans ces questions que parce qu'ils jouèrent le rôle le plus important. Les forces professionnelles de combat se joignirent à l'armée pour la marche contre le Sudetenland et la Bohême-Moravie, ainsi que pour l'invasion de la Pologne. Un de ses services principaux, le Volksdeutsche Mittelstelle, était un centre pour l'activité de la 5° Colonne. Le SD du Reichsführer SS dirigeait un réseau d'espionnage aux Etats-Unis, avant que l'Allemagne eut déclaré la guerre aux Etat-Unis. La branche la plus importante des SS, le Waffen SS, fut créée et développée dans le seul but de faire la guerre à l'Est et à l'Ouest. L'histoire honteuse de ses atrocités de guerre n'a pas besoin d'être développée ici. La Gestapo et le SD furent également impliqués dans la perpétration de crimes contre la paix. L'incident même qui servit de prétexte pour l'invasion de la Pologne et déclencha ainsi toute la guerre, fut créé par la Gestapo et le SD. Je parle de l'attaque simulée des Polonais contre la station radiophonique de Gleiwitz, ou des prisonniers de camps de concentration habillés avec des uniformes polonais furent assassinés et laissés comme pièces à conviction d'un coup de main polonais afin de fournir à HITLER une justification pour l'attaque de la Pologne. Naturellement la clique professionnelle militaire prépara et participa à toutes les agressions, depuis la militarisation de la Rhénanie en I936 jusqu'à l'attaque contre la Russie Soviétique en I94I.

...

H0651-0118

La conduite de ces guerres d'agression ne fut possible, pour l'Allemagne que par l' emploi de millions de travailleurs forcés, et le programme de travail forcé ne fut possible qu'avec l'aide de ces organisations. SAUCKEL était le maître négrier, mais il avait besoin d'un million d'hommes du Parti pour faire respecter ses ordres impitoyables. Les SS, la Gestapo et le SD, sur sa demande, conduisirent les serfs étrangers à l'intérieur des frontières du Reich, sous les coups des mensonges, des enlèvements, des séparations de familles désolées, des incendies volontaires, des tortures et des assassinats. Le Corps de Direction en coopération avec le Front du Travail Allemand et l'Administration Industrielle, était l'agent réceptionnaire de SAUCEKL de ces infortunes. A l'échelon du Reich et à celui du Gau, les membres du Corps de Direction aidèrent à organiser les conditions de logement, de nourriture et de restriction pour ces épaves humaines, leur apportant moins d'attention et s'en occupant moins que l'homme primitif ne s'occupait souvent de ses bêtes. Les Gauleiters faisant fonction de Commissaires de la Défense du Reich sur l'ordre de SPEER et de SAUCKEL et dans des conditions de transport les plus révoltantes, dirigeaient les esclaves des dépôts réceptionnaires sur les usines d'armement, où comme des bêtes à l'attache, ils étaient soumis à des hontes indignes d'un homme et travaillaient jusqu'à la mort.

Les soins médicaux, et même les plus simples fournitures médicales leur étaient refusés. Les avantages matériels du bagne leur étaient refusés, ils combattaient dans des conditions inférieures à celles d'une bonne écurie. Avec une ignorance profonde des soins à donner en pareil cas, ignorance telle que ne l'a jamais connue un animal domestique ordinaire, des ordres prévoyant l'avortement

...

H0651-0119

des travailleuses étaient distribués aux Gauleiters, aux Kreisleiters et à leur personnel. Leurs gardiens étaient de la Gestapo et du SD et les cellules du camp de concentration attendaient toute personne qui s'emportait contre la cruauté. Encouragés par SPEER, les Gauleiters utilisaient les prisonniers de guerre pour les travaux forcés, et les hommes vendus à ROSENBERG dans les territoires de l'Est, stimulés par les exigences de SAUCKEL, glanaient de nouveaux millions d'individus pour l'esclavage. L'armée en attelait des millions à la construction de fortifications militaires ou à la production militaire, et KEITEL exécutait les ordres d'HITLER, en "clouant" d'honorables soldats, prisonniers de guerre, à des machines qui fabriquaient du matériel de guerre. Le cupide GOERING cherchait des esclaves prisonniers de guerre pours es industries d'aviation et proposait d'appliquer sous de nouvelles formes les vieux ordres violant les lois reconnues de la guerre, et son aide de camp MILCH, pensait à employer de force les prisonniers de guerre russes pour servir des batteries anti-aériennes, à titre de délassement comique pour la folie d'oppression du temps.

La dépravation succèda à la dégradation, et la mort devint le but déclaré des établissements de travail des camps de concentration dirigés par les SS. Par nécessité, tout ceci se passait avec la haute approbation du Cabinet, car le remous causé par l'application de tout ce terrible programme créait de nouveaux problèmes pour l'Allemagne.

Ainsi, les esclaves souffraient au milieu de la population allemande, car des milliers d'entre eux étaient affermés pour le bien et pour le mal à des chefs de famille, à des grandes et à des petites industries. Jusqu'à ce que, à la fin, aux dernières heures du conflit, sous la pression des nécessités menaçantes de la situation de la guerre, et seule-

...

H0651-0120

ment pour accroître l'effort de guerre, le Gouvernement nazi lui-même fut forcé de donner un ordre pour diminuer la violence contre ceux qui étaient enchaînés. La grande importance de cet ordre ne peut être exagérée. Par ses propres termes, il r end parfaitement clair le fait que la cruauté envers les esclaves était une politique d'Etat, appliquée par le peuple allemand. C'est une preuve accablante contre toute la nation allemande, c'est, à notre avis, l'un des documents les plus importants de cette cause. Il est révoltant de constater qu'il émane de la Chancellerie du Parti, et du Service Central de la Sûreté du Reich, tous deux organismes importants de l'Etat, et il fut adressé, par écrit, à tous les Chefs Politiques jusqu'aux Ortsgruppenleiters et, verbalement jusqu'aux couches les plus basses de la société allemande.

L'étendue des crimes commis contre les Juifs est très vaste pour que l'esprit humain puisse la saisir complètement. Toute notre expérience de la vie empêche notre cerveau de le faire. Nous frémissons devant un meurtre bestial, nous reculons devant quelques crimes repoussants, mais lorsque nous sommes en face d'une horreur générale, nous tatonnons pour trouver une réaction convenable. Nous ne pouvons tout simplement pas réaliser six millions d'assassinats. Au cours de la vie normale, il est bon qu'ilen soit ainsi, mais en pesant les preuves de cette cause, cette impossibilité à réaliser est plutôt un handicap pour toutes les parties, excepté pour les coupables. De certains faits cependant, nous avons effectivement une pleine connaissance et une pleine compréhension. Ils ont tous été prouvés devant ce Tribunal. Nous savons que les organisations accusées partagent toute la responsabilité des crimes immenses commis contre le peuple juif. Nous savons que les génies du mal du

...

H0651-0121

Plan Nazi ont compris comment entretenir la haine dans une nation. Ils ont facilement commencé, en faisant inscrire par le Corps de Direction dans le programme électoral nazi, que seul un membre de la race pouvait être citoyen. Ils posèrent ainsi les fondations de l'édifice fondamental, qui servit à déposséder les Juifs des droits humains en Allemagne. Ensuite, ce même Corps de Direction entreprit la tâche de mener une campagne d'insultes contre tout le peuple juif. Tout échec, tout ennui, toute déception, toute peur, étaient résolus dans le creuset de la responsabilité juive.

Dans tout le Reich, des Comités de "Harcèlement des Juifs" furent créés et placés sous la direction de différents chefs politiques, et conduits par le Gauleiter STREICHER, des membres du Parti se livrèrent ouvertement à des violences sur les Juifs et leurs biens, en détruisant la synagogue de Nuremberg, ici même.

Puis eurent lieu les terribles évènements de la nuit du IO Novembre I938, à l'instigation de GOEBBELS, Chef de la Propagande du Parti, ouvertement assisté par le Corps des Chefs et les SA. Pour ajouter la moquerie à leurs méfaits, les Nazis créèrent une Cour Suprême du Parti pour instruire ces crimes, et bien qu'elle eut découvert que les instructions ordonnant ces pogromes avaient été données par téléphone par les Gauleiters à leurs subordonnés, cette Cour décida que, dans l'exécution des Juifs, sans ordre, ou contrairement aux ordres, "les hommes étaient convaincus du fond de leur coeur, avoir rendu un service à leur Führer et à leur Parti." Couverts par cette hypocrisie judiciaire, pas un des participants ne fut seulement chassé du Parti.

Au cours des années, tandis que ce mouvement de haine se développait, toutes sortes d'actes législatifs

...

H0651-0122

d'exception furent mis en vigueur pour restreindre le droit de se déplacer du Juif, pour l'appauvrir et pour le dégrader. La preuve d'un grand nombre de ces monstruosités législatives, toutes les créations du Cabinet du Reich, se trouvent dans ce dossier. Les Nazis se tournèrent rapidement vers de nouvelles cruautés, et partant d'une politique confuse qui exigeait le départ des Juifs et impliquait sa détention dans des camps de concentration allemands, il s'enfoncèrent dans leur honte par une proposition du Cabinet du Reich pour la stérilisation de personnes même à demi-juives. Dans une froide atmosphère de sadisme et de péché, le Cabinet du Reich examinait la manière dont il fallait traiter les demi-Juifs et les propositions du Cabinet du Reich furent soumises à HITLER en vue des dispositions définitives.

Les soldats SA furent parmi les premiers à employer la force et la brutalité vis à vis des Juifs en Allemagne. A la barre, le témoin SEVERING, a dit au Tribunal que durant les années qui suivirent I92I, les SA se livrèrent à une terreur organisée envers les Juifs. Les bandits de rues, ayant presque achevé leurs orgies vis à vis des adversaires politiques habituels, trouvèrent alors un nouvel emploi pour leurs matraques et leurs fouets et de nouvelles issues pour leurs penchants pervers. Chaque juif était un gibier autorisé et la chasse aux Juifs était ouverte toute l'année. Ils se précipitèrent dans des maisons privées, insultaient et terrifiaient les habitants juifs sans aucun semblant de motif ou de provocation, et ils entremêlaient leurs actes de violence et leurs continuelles tirades de propagande calomnieuse anti-sémite.

...

H0651-0123

L'oppression, la persécution, la mise à l'index et la brutalité employées par le Corps de Direction, le Cabinet du Reich et le SA n'étaient que le commencement du sort atroce que les Nazis préparaient aux Juifs. De cette manière, le terrain était préparé pour les sinistres activités de la Gestapo quand celle-ci entra en jeu. Alors vinrent ces agents de la police secrète avec leurs méthodes de spectres. Les Juifs tremblants furent tirés de leur lit au milieu de la nuit et envoyés dans les camps de concentration sans même un semblant d'accusation, et souvent les membres de leur famille constataient leur disparition au réveil. Des milliers de Juifs disparurent de cette façon, sans qu'on les revit jamais ou sans qu'on en entendit parler, et dans toute l'Europe, des restes des familles survivantes, le coeur douloureux recherchent des indices ou des renseignements sur leur sort. Il est triste de dire que la seule réponse à toutes ces recherches se trouve seulement dans les dossiers de ce Tribunal, dans les documents saisis des SS, des SD, et de la Gestapo, et dans les registres mortuaires des chambres à gaz, des fosses communes et des fours crématoires.

Entre temps, les Nazis avaient pris pied dans une grande partie de l'Europe Centrale. Se vautrant dans leurs premiers succès, gonflés d'une confiance prématurée en leur pouvoir de dominer le continent, ils perdirent toute pudeur à propos des Juifs en Allemagne, et firent connaître leur condamnation définitive. Les Juifs devaient disparaître d'Europe, non par émigration ou par mouvements de masse, mais par extermination. Ce fut GOERING qui ordonna à HEYDRICH, en tant que Chef de la Police de Sûreté et du SD, d'étudier une "solution totale" du problème juif dans tous les territoires occupés par le Reich. Et c'est

...

H0651-0124

HEYDRICH, en qualité de Chef de la Police de Sûreté et du SD, et agissant sur l'ordre de GOERING, qui commanda à la Gestapo d'assassiner tous les Juifs qu'on ne pourrait pas employer au travail forcé. Les membres de la Gestapo sous le commandement d'EICHMANN, se rendirent dans les territoires occupés, et, avec l'aide des fonctionnaires locaux de la Police de Sûreté et du SD, réussirent à rassembler pratiquement tous les Juifs d'Europe dans des camps de concentration et des centres d'extermination. Avec une furie persistance, les Nazis sautèrent de la "solution totale" à la solution définitive" d'HIMMLER. Ce fut leur dernière responsabilité et qui d'autre qu'HIMMLER, comme Chef des SS pouvait remplir cette mission impie ?

A ses mains déloyales et à celle de ses SS fut confiée la mission de détruire complètement les Juifs. Il se sentait attiré par sa mission. Ses soldats SS ayant été contrôlés et mis à l'épreuve dans le ghetto de Varsovie et dans la suppression des Juifs de Galicie, étaient prêts pour les raffinements des usines d'extermination. Et avec l'ordre d'HITLER à HIMMLER, l'exterminateur SS HOESS ouvrit le plus grand centre d'assassinats de l'histoire. Deux mille êtres humains périrent à la fois dans son abattoir moderne. Dans toute l'Europe occupée par les Allemands, des usines du modèle HOESS-Auschwitz gazèrent rapidement des Juifs vivants et détruisirent leurs restes dans des fours aérodynamiques pour opérations massives. Ainsi les SS permirent à HIMMLER de déclarer dans son discours de Posen :

"Je veux également vous parler très franchement d'une très grave question, je veux dire la déportation des Juifs, l'extermination de la race juive. C'est une page de gloire de notre histoire."

...

H0651-0125

Et je voudrais dire M. le Président, que la citation qui est à la page 29 du texte est incorrecte, et devrait être rayée au profit de celle que je viens de lire.

A la fin de la guerre en Europe, un monde incrédule se refusa à admettre le fait de ce crime, un crime qu'on ne comprendra jamais complètement, qu'on n'expliquera jamais entièrement, qu'on ne punira jamais comme il me mérite. Lentement l'humanité en vint à l'accepter avec tristesse et avec calme. Mais ce n'était pas fini, car les Nazis par le canal de leur propagande avaient amené leur poison racial et religieux dans la plus grande partie du monde. Restaurer la santé morale de l'Europe Centrale ne suffit pas, les fuites des égouts des calomnies nazies ont pollué de nombreuses sources de l'Hyppocrene de l'homme, et le virus de la haine, du fanatisme et de l'intolérance a souillé les eaux. Il faudra des générations d'assainissement mental et moral pour étouffer cette peste nazie. Ainsi le crime servit aux criminels, aux accusés et à ces organisations.

Le passage des mauvais traitements infligés aux adversaires politiques et aux groupements raciaux et religieux, aux injures et à la mise à mort des prisonniers de guerre, en violation des lois de la guerre était chose facile pour les membres des organisations accusées. Ces crimes étaient le résultat de buts de la guerre d'agression dont le Cabinet du Reich a la responsabilité directe. L'histoire des mauvais traitements infligés à d'honorables soldats qui avaient dû se rendre est trop bien connue de ce Tribunal pour qu'il soit nécessaire de l'examiner en détail. Il vaut cependant la peine de rappeler que les Reichsleiters GOEBBELS et BORMANN, parlant au nom du Corps de Direction du Parti Nazi, furent bien ceux qui instituèrent la méthode de

...

H0651-0126

faire lyncher les aviateurs alliés par la populace allemande. Cette politique sauvage fut exécutée par le Corps de Direction du Parti Nazi, tandis que, au même moment, des unités militaires des SS exécutaient de gaité de coeur des prisonniers de guerre sur tous les champs de bataille. C'est à la Gestapo et aux SD qu'incomba la responsabilité principale dans l'exécution de l'ordre barbare donné par HITLER le I8 Octobre I942 et des amendements qui le suivirent réclamant l'exécution sommaire des Kommandos et des parachutistes alliés. On ne doit pas oublier non plus que pendant toute la guerre la Gestapo tria les Juifs et les Communistes dans les camps de prisonniers de guerre, et que ceux-ci furent alors délibérément assassinés.

LeTribunal se souviendra du document concernant le triage dans les camps de prisonniers de guerre, document présenté au cours des dernières parties du procès et qui prouva, de façon concluante, que les services locaux de la Gestapo à Munich, Regensburg, Furth et Nuremberg, triaient les camps de prisonniers de guerre en Bavière en vue de séparer les catégories de prisonniers de guerre qui devaient être envoyés à Dachau pour être liquidés par les gardes SS, et que ces services de la Gestapo étaient critiqués par le Haut-Commandement parce qu'ils n'effectuaient pas le triage aussi efficacement qu'il le désirait. L'avocat s'est bien gardé de parler de ce crime lorsqu'il plaida la cause des organisations accusées. C'est un des cas les plus nets de l'assassinat prémédité et entièrement voulu de prisonniers de guerre, en violation du Droit International établi. C'est une démonstration positive complète de la sauvagerie des organisations responsables en ce qui concerne le traitement infligé aux prisonniers de guerre. L'infâme décret "Kugel", en vertu duquel la Gestapo renvoyait les officiers prisonniers de guerre repris au

...

H0651-0127

camp de concentration de Mauthausen en vue d'être exécutés par les gardes SS, est une nouvelle preuve du caractère criminel de ces organisations. ~~C'est~~ Les Nazis savaient dès le début que l'Eglise chrétienne était un obstacle insurmontable à leurs mauvaises intentions, mais avec la fourberie qui les caractérise, ils agirent d'abord contre elle sous le masque de la nécessité d'une législation exceptionnelle, décrétée par le Cabinet du Reich et qui posait les bases nécessaires pour permettre à une législation ultérieure de mettre toutes sortes de restrictions aux activités habituelles de l'Eglise. Ceci fut le premier pas décisif et quand il fut fait, le sort de l'église chrétienne fut fixé, il ne fallait qu'attendre et voir la tournure des évènements pour le réaliser. Dans tout le Cabinet du Reich de cette époque, composé presque exclusivement d'hommes qui prétendaient porter l'étendard du christianisme, un seul homme (le Baron Eltz Von RUBENACH) se dressa pour la défense de la foi. Les intentions des décrets du Cabinet étaient si claires qu'il n'hésita pas à affirmer que le Nazisme et la Chrétienté ne pourraient jamais s'accorder, Mais pour un Eltz Von RUBENACH, il y en avait beaucoup d'autres qui étaient prêts à jouer la carte nazie. Pour un plat de lentilles politique, ils renièrent leur foi et tendirent aux dirigeants politiques la première arme à utiliser contre le clergé. Ce sont, sans aucun doute, ces premiers pas qui sont à l'origine d'une décadence morale jusqu'alors inexpliquée. De ces débuts data le déclin rapide de l'influence de l'Eglise. C'était ce que voulaient les Nazis. Dans leur philosophie politique, il n'y avait pas de place pour Cesar et pour Dieu. SCHIRACH et ROSENBERG, en tant que Reichleiters et membres du Corps de Direction, aidés par d'innombrables complices s'acharnèrent contre toutes les forces spirituelles, jamais en les

...

H0651-0128

attaquant de front mais toujours en les prenant de flanc, pendant que la meute du Corps de Direction diffamait systématiquement le clergé et minait constamment les pratiques religieuses les plus sacrées. La campagne anti-cléricale s'étendit bientôt à la confiscation des biens de l'Eglise et dans les dernières années se manifesta brusquement par la suppression de l'éducation religieuse et même des simples activités spirituelles. On ne peut avoir aucun doute sur l'attitude véritable adoptée à l'égard de l'Église Chrétienne car elle apparait clairement dans le système d'espionnage organisé institué contre le clergé par la Gestapo et le SD. Pour cette tâche vile, on entraîna soigneusement des membres de ces deux organisations à adopter une ligne de conduite hypocrite permettant d'établir un dossier qui servirait plus tard de base pour une suppression totale de l'Eglise Chrétienne en Allemagne après la guerre. Le mensonge, la falsification, les pièges furent les principaux moyens employés pour constituer ces preuves fabriquées. La Gestapo ne se contentant pas de briser les organisations religieuses et d'interdire aux groupements religieux les réunions sociales, ou de préparer un faux témoignage, opéra des arrestations massives de membres du clergé, les mit en détention de sécurité et les envoya finalement dans des camps de concentration.IL ne fallait pas s'attendre à ce que les SS se tinssent à l'écart de ce programme fondé sur le mal. Quoique très occupés par leur action néfaste dans l'Europe entière, ils trouvèrent le temps de confisquer de leur propre chef, les biens de l'Eglise et des monastères et assassinèrent sans pitié des centaines de prêtres catholiques dans le camp de concentration de Dachau.

Ainsi des chrétiens et d'innombrables Juifs furent unis dans une communauté de souffrance. Et par un é-

H0651-0129

trange concours de circonstances il se peut que les Nazis qui essayèrent de les détruire tous les deux aient jeté les bases d'une entente qui peut devenir meilleure, parce qu'elle a survécu au pire.

Le camp de concentration était l'arme maitresse de l'arsenal de la tyrannie nazie. C'est aux SA que revient la honte d'avoir les premiers établi et maintenu ces camps, dans lesquels ils envoyaient ceux qu'ils avaient illégalement arrêtés. Même les lieux de réunion des SA furent utilisés pour l'emprisonnement des opposants éventuels qui avaient été abattus et insultés par les SA. Les membres du SA servirent de gardiens dans les camps de concentration de l'Etat pendant les premiers mois du régime nazi et y appliquèrent la méthode de brutalité qu'ils avaient acquise en exploitant leurs camps illégaux. Bien que la base légale de la détention de sécurité ait été le décret extorqué au Président du Reich pour la protection de l'Etat en I933, décret qui suspendait les clauses de la Constitution de Weimar, garantissant les libertés civiques du peuple allemand, le Cabinet du Reich institua une procédure sommaire qui rendait plus expéditif l'internement des adversaires politiques et autres personnes indésirables, dans les camps de concentration. Les membres du Cabinet du Reich étaient si intéressés à l'établissement de ces camps, que FRICK, ROSENBERG et FUNK, alors qu'ils servaient dans ce corps, inspectèrent les camps. Et le budget du Cabinet du Reich prévit I25 millions de marks pour les SS, pour l'administration et l'entretien des camps de concentration. Afin d'achever la mise en tutelle du peuple allemand, l'organisation des camps de concentration fut placée à la disposition du corps dirigeant qui se servit des camps comme d'une décharge pour des milliers de Juifs arrêtés par ordre du Corps de Direction au cours des pogromes de Novembre I938, comme

...

H0651-0130

on l'a vu dans l'affidavit du témoin pour la défense, Karl WEISS, les Gauleiters firent souvent pression sur la Gestapo pour faire placer leurs ennemis politiques dans des camps de concentration, ou pour empêcher qu'ils soient libérés normalement.

Les collaborateurs militaires avaient un intérêt direct dans l'organisation des camps de concentration. Les prisonniers de guerre soviétiques étaient envoyés dans les camps de concentration pour travailler dans les usines de l'armement du Reich et les officiers de l'OKW dressèrent avec la Gestapo les plans, suivants lesquels les prisonniers de guerre soviétiques pris devaient être envoyés au camp de concentration de Mauthausen et y être mis à mort pour avoir tenté légitimement d'échapper à leurs tortionnaires.

Mais les deux organisations qui furent le plus intimement liées et engagées dans le système des camps de concentration furent la Gestapo et les SS. Tout au début, les camps politiques étaient sous la direction politique de la Gestapo qui donnait les ordres pour les châtiments à infliger aux internés. Le décret de 1936 stipulait que la Gestapo allait administrer les camps de concentration, mais ce furent les SS qui fournirent les gardiens en les prenant dans leurs bataillons des Têtes-de-Mort, et qui, finalement, devinrent responsables de toute l'administration intérieure des camps de concentration. La Gestapo resta la seule autorité de l'Etat Nazi qualifiée pour envoyer les prisonniers politiques dans les camps de concentration, quoique les SD se soient joints à la Gestapo pour interner des Polonais qui n'étaient pas aptes à la germanisation. La Gestapo envoya des milliers et des milliers de gens dans les camps de concentration pour le travail forcé et expédia des millions de gens dans des centres d'extermination pour y

...

H0651-0131

être exterminés.

Les atrocités commises par les SS dans les camps de concentration sont en elles-mêmes suffisantes pour que la SS soit déclarée une organisation criminelle. Le témoin HOESS a déclaré que vers la fin de la guerre, environ 35.000 membres des Waffen SS étaient employés comme gardiens dans les camps de concentration.

Au cours de sa confession, à jamais inoubliable, il déclara dans la salle d'audience, qu'à Auschwitz seulement, à l'époque où il était Commandant, les S.S. exterminèrent deux millions et demi d'hommes, de femmes et d'enfants en les gazant et en les brûlant, et qu'un autre demi-million mourut de faim et de maladie, et qu'en outre, parmi ceux qui furent tués, se trouvaient 20.000 prisonniers de guerre russes. Lorsque les SS ne tuaient pas les patients alités, ils les affectaient à un travail qu'ils ne pouvaient pas accomplir dans leur lit. Ils ordonnèrent que des femmes prisonnières fussent battues par d'autres prisonniers, et dans leur sauvagerie sans bornes, ils tuèrent, mutilèrent et torturèrent des internés de camps de concentration en faisant, ce qu'ils appelaient des expériences médicales, mais qui étaient en fait, des actes de sadisme.

Le système des camps de concentration, constituait le principal du plan nazi de tyrannie. Les conditions dans ces camps étaient cruelles parce que les nazis avaient besoin d'employer la terreur pour maintenir leur emprise sur le peuple. Derrière chaque loi nazie et chaque décret, se dressait le spectre de la captivité en camp de concentration. Les agences qui créèrent, maintinrent, dirigèrent et utilisèrent ces camps étaient les organisations désignées par l'Acte d'Accusation. En plus des crimes tels que : la conduite d'une guerre d'agression, la persécution des Juifs,

...

H0651-0132

le travail forcé, la persécution des églises, de même que les camps de concentration qui ont été examinés, les organisations inculpées participeront à beaucoup d'autres crimes en aidant à la conspiration. Le Corps de Direction joua une part active en détruisant le mouvement des syndicats libres et les SA entreprirent l'action directe initiale contre les syndicalistes. Les trésors d'art d'Europe furent saisis et pillés par l'Einsatzstab ROSENBERG du Corps de Direction conjointement avec la Gestapo et le SD. Les SS exécutèrent le programme barbare de germanisation selon lequel les citoyensdes territoires occupés étaient retirés de leurs foyers et de leur pays, pour faire place aux Allemands de race. La Gestapo et les officiers de l'O. K.W. conçurent et exécutèrent le décret infernal "Nuit et Brouillard", selon lequel de malheureux civils des territoires occupés disparaissaient à l'intérieur du Reich et on n'entendait plus jamais parler d'eux. Ainsi en un crime dont seulement les Nazis étaient capables, l'angoisse terrible des parents et amis s'ajoutait à l'assassinat commis de gaîté de coeur.

En aucune façon les activités criminelles de ces organisations ne peuvent être mieux illustrées que par le travail d'assassin des groupes Einstaz de la Police de Sûreté et du SD qui furent d'abord organisés par le SD en Septembre I938, en prévision de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Avecleurs chefs provenant du SD et de la Gestapo, et les membres des Waffen SS qui se trouvaient dansleurs rangs, ils coordonnaient les massacres et pillages avec les manoeuvres militaires, et des rapports sur leurs activités étaient envoyés aux chefs politiques par l'intermédiaire des Commissions à la Défense du Reich. Même les SA participèrent à ces expéditions anti-partisanes de "chacals" dans l'Est.

Quand les armées allemandes envahirent la Tché-

...

H0651-0133

coslovaquie et la Pologne, le Danemark et la Norvège, les bandits de l'Einsatz les suivirent dans le but de réduire toute résistance, de terroriser la population et d'exterminer les groupes raciaux. Ces spécialistes de la terreur firent si bien leur travail que quatre nouvelles unités furent organisées avant l'attaque contre l'Union Soviétique, l'une d'elles commandée par l'infâme chef de SD OHLENDORF, qui témoigna dans cette salle d'audience sur l'incroyable brutalité de ses actes, et sur les détails horribles de l'opération exécutée encoordination avec les services de l'armée. On se souviendra de son témoignage à cause de ses récits d'assassinats sans pitié, d'asservissement, de pillages et surtout à cause de l'horrible programme de destruction des hommes, femmes et enfants de la race juive. L'humanité n'oubliera pas de sitôt son récit écoeurant de l'assassinat des femmes et des petits enfants emmenés dans des camions à gaz, ni les tueurs endurcis dont le coeur se souleva devant l'horrible spectacle quand ils ouvrirent les portes des sinistres voitures au bord des tombes. Ces hommes sont ceux qui s'asseyaient au bord des fossés anti-chars, la cigarette à la bouche, tirant calmement à l'aide de leur pistolet mitrailleur, une balle dans la nuque deleurs victimes dénudées. Ces hommes sont ceux qui, d'après leurs propres "compteurs de cadavres", assassinèrent quelque deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces hommes étaient les hommes du SD.

Le Tableau d'Organisation de la Police de Sûreté et du SD, qui se trouve maintenant entre les mains du Tribunal, a été préparé et notifié par SCHELLENBERG, fonctionnaire du SD, Chef du VI° Bureau du RSHA, et par OHLENDORF, également fonctionnaire du SD, Chef du III° Bureau du RSHA. Ce tableau montre que ces Einsatzgruppen faisaient intégralement partie de la Police de Sûreté et du SD, et étaient

...

H0651-0134

placés sous le Commandement Suprême de l'Accusé KALTENBRUNNER et n'étaient pas, comme on l'a prétendu, des organisations indépendantes placées directement sous les ordres d'HIMMLER. Les officiers dec es groupes étaient pris dans la Gestapo et le SD, et dans une moindre mesure, dans la police criminelle, ils recevaient leurs ordres des différents services du RSHA, c 'est à dire des services III ou VI pour les questions se rapportant au SD, et du service IV pour les questions se rapportant à la Gestapo. Ils remettaient leurs rapports à ces services et ceux-ci établissaient des rapports groupés qui étaient distribués aux hauts fonctionnaires de la Police et aux Commissaires de la Défense du Reich, rapports dont plusieurs exemplaires ont été versés au dossier au cours de ces débats.

Ici je m'écarte un peu du texte pour répondre à l'argument de la défense. Le Défenseur de la Gestapo a soutenu que la Gestapo a été accusée à tort, mais il a dit que ces crimes avaient été commis par les SS.Ensuite l'avocat des SS a déclaré devant le Tribunal que les SS avaient été accusés à tort et que les crimes avaient été commis par les SD. Ensuite l'avocat des SD a dit à ce Tribunal que les SD ....

...

H0651-0135

avaient été accusés à tort ~~#~~ et que la Gestapo était le véritable coupable.

L'avocat de la Gestapo a dit également que souvent les hommes de la Gestapo étaient pris à tort pour les hommes de la SD. L'avocat des SS a imputé les camps de concentration à la Gestapo, tandis que que l'avocat de la Gestapo a dit que c'était sous la responsabilité des SS . Chacun de ces agents exécutif a participé à l'accomplissement de ces crimes et c'est un aspect étrange de ce procès que les défenseurs des différentes organisations ne pensent pas à nier ces crimes mais seulement a en rejeter la responsabilité . Les militaires accusés blâment les chefs politiques d'avoir pris l'initiative de guerres d'agression ; la Gestapo blâme les soldats pour le meurtre des prisonniers de guerre évadés ; les SA blâment la Gestapo pour les meurtres des camps de concentration ; la Gestapo blâme le Corps dirigeant pour les pogromes anti-juifs ; les SS blâment le Cabinet pour le système des camps de concentration ; et le Cabinet blâme les SS pour les exterminations dans l'Est.

Le fait est que toutes ces organisations s'unirent pour exécuter le programme de l'Allemagne nazie. Comme elles se complétaient mutuellement, il n'est pas nécessaire définir de façon précise des limites de leur propre satanisme. Quand le Cabinet du Reich promulgua le décret destiné à 'assurer l'unité du Parti et de l'Etat", il engagea ces organisations d'une manière indissoluble pour le bien et le mal. Lorsque les membres de ces organisations prêtèrent à HITLER un serment déraisonnable, elles se lièrent pour toujours à lui, à son oeuvre, à la culpabilité.

Tous les membres du Cabinet du Reich avaient pleine connaissance des fonctions et des activités du Cabinet. Ils travaillaient ensemble. Ils se réunissaient en tant que

...

H0651-0136

Corps. C'est en tant que groupement qu'ils étudiaient les mesures proposées et ils agissaient en tant que Cabinet. Tantôt ils se réunissaient en tant que Cabinet du Reich, tantôt en tant que Conseil de Défense du Reich. Mais dans chaque cas, ils examinaient en commun la législation proposée et décrètaient les lois qui fournissaient le cachet de la légalité aux machinations des principaux conspirateurs.

Les membres du Cabinet furent nécessairement informés, très largement chaque année, du régime nazi, par le seul budget du Reich, sinon par une autre source, de ce qui se passait en Allemagne. Ils étaient au courant du système des camps de concentration parce qu'ils avaient voté l'argent nécessaire à l'entretien de ces camps, et parce que leurs ministres les inspectaient. Ils étaient au courant des plans en vue d'une guerre d'agression parce qu'ils avaient jeté les bases législatives de l'économie de guerre. Ils étaient au courant des travaux forcés des prisonniers de guerre dans l'industrie d'armement parce qu'ils en avaient établi le projet même avant la guerre. Ils avaient préparé les projets politiques de tout le programme d'agression et d'agrandissement. L'établissement d'un projet exige des consultations et les consultations communiquent la connaissance.

Tout membre du SA capable de lire avait pleine connaissance des buts et objectifs poursuivis par le SA. L'hebdomadaire, 'Le SA' et la revue mensuelle 'Le Chef SA', exposeront à maintes reprises les buts, objectifs, travaux et méthodes des SA. Les missions et activités du SA, lorsqu'il se battait dans les rues, lorsqu'il insultait ses adversaires politiques, lorsqu'il infligeait une correction aux Juifs, sont indiquées dans chaque numéro de ces publica-

...

H0651-0137

tions. Le caractère para-militaire de l'organisation sautait aux yeux. La SA participa à l'organisation des élections, au projet d'incendie du Reichstag, aux pogromes anti-juifs, aux opérations de boycottage. Ses activités étaient très étendues et bien connues, et sa criminalité était publique et notoire.

Le Dr Wilhelm HOEGNER, Premier Ministre de Bavière a déclaré par affidavit :

"Les gros excès des SA et SS au service du NSDAP, furent commis si publiquement que toute la population les connaissaient. Tous ceux qui adhéraient à ces organisations étaient au courant de ces excès."

Les chefs politiques s'occupaient d'information et de propagande. Ils étaient les représentants de l'idéologie et les détectives politiques qui contrôlaient les réactions du peuple. Pour eux la connaissance était un circuit à double sens. Ils connaissaient le plan et son exécution et ils en connurent les résultats. Un exemple typique est fourni par l'ordre de lyncher les aviateurs alliés. Cet ordre devait passer par le Corps de Direction pour atteindre les échelons inférieurs chargés d'exécuter le lynchage. Ils veillaient à ce que l'ordre fut mis à exécution et ils firent des rapports sur son efficacité. Il n'y avait dans aucune cellule ou block nazi aucun secret qui leur fut inconnu. Le mouvement d'un bouton de radio, la désapprobation indiquée par un visage, les secrets inviolés entre le prêtre et le pénitent, l'ancienne confiance entre père et fils,- même les confidences sacrées du mariage - étaient leur fond de commerce. Leur affaire était de savoir.

Tout membre des SS prêtait serment d'obéissance jusqu'à la mort à HITLER et on inculquait à tout membre des SS toute la signification de l'idéologie hitlérienne. En I936, HIMMLER décrivant la SS comme une organisation de lutte contre

...

H0651-0138

le bolchevisme, déclarait ouvertement :

"Nous veillerons à ce que, plus jamais en Allemagne, le coeur de l'Europe, la révolution judéo-bolchevique d'une humanité inférieure, ne puisse être allumée soit de l'intérieur, soit par des émissaires du dehors." Peut-on douter que les SS aient compris la signification de ces mots ? Ou encore de l'aveu d'HIMMLER :

"Je sais qu'il y a des gens en Allemagne que la vue de ces tuniques noires rend malades. Nous en comprenons la raison et nous ne nous attendons pas à être aimés de beaucoup d'entre eux."

Le malaise qui accablait les gens à la vue des vestes noires était la maladie de la peur, la peur des méthodes brutales des SS, des meurtres qu'ils commettaient dans les rues et des coups qu'ils distribuaient dans les camps de concentration. Tout le monde savait que les SS aux habits noirs étaient les auteurs des meurtres du 30 Juin 1934.

Von MANNSTEIN affirma que les soldats craignaient tant les mauvais SS qu'ils avaient peur de relater les assassinats en masse commis par des SS à l'Est. Ce qu'il est nécessaire de savoir pour incriminer l'organisation SS, c'est ce que savait un membre du bataillon Têtes-de-Mort des atrocités commises dans les camps de concentration, ce que savait un membre des bandes anti-partisanes, des assassinats, des enlèvements et du pillage qui avait lieu derrière la ligne de feu, ce que savait un membre des SS Panzer Divisionen de l'exécution des prisonniers de guerre ou ce que savait un membre du Service de Santé SS des expériences sauvages faites sur des êtres humains.

Ils accumulaient ces connaissances grâce au changement fréquent de leur affectation. Les bataillons Têtes de Mort qui, tout d'abord étaient chargés de garder les in-

...

H0651-0139

ternés des camps de concentration furent mis ensuite sur le front, tandis qu'au cours de la guerre, les troupes de combat, les Waffen SS servirent à garder les camps de concentration et à faire des exécutions dans les camps d' extermination. Les lettres SS devinrent le symbole général d'une organisation à la fois sinistre et sauvage.

Les desseins de la Gestapo étaient exposés par la loi, et bien souvent examinés dans des publications semi-officielles, t elles que le "Voelkischer Beobachter", "Das Archiv", la revue de la police allemande et le manuel fondamental de BEST sur la police allemande. Tout membre savait que la Gestapo était la force spéciale de police orgag nisée par GOERING et développée par HIMMLER en vue d'abattre les adversaires possibles de la tyrannie. Tout membre savait que la Gestapo opérait en marge de la loi, que la Gestapo pouvait arrêter de sa propre autorité et emprisonner d'après son jugement personnel indépendant. Tout membre savait que la Gestapo était l'organisme qui r emplissait les camps de concentration d'adversaires politiques.

Tous savaient que la Gestapo était organisée dans le but bien défini de persécuter les victimes de l'oppression nazie : les Juifs, les Communistes et les Eglises. Le droit d'appliquer la torture dans les interrogatoires devait nécessairement être connu de tous les interrogateurs. On ne pouvait faire aucun secret des buts criminels de la Gestapo ou des méthodes criminelles par lesquelles le premier organisme de terreur remplissait sa tâche. Et, non seulement ses membres savaient qu'elle était un instrument de terreur, on le savait dans toute l'Allemagne, dans toute l'Europe et, dans tous les pays du monde le nom même de la Gestapo devint le mot d'ordre de la terreur et de la peur.

...

H0651-0140

Nous demandons que le Tribunal procède à une épreuve de connaissance réaliste et de bon sens dans le jugement de ces organisations, et ceci, pour ce qu'elles sont : les plus diaboliques et les plus mauvaises de toutes les inventions nazies. Elles n'échapperont sûrement pas à la condamnation pour les grands crimes qu'elles ont commis à la faveur d'une défense mensongère et peu convaincante alléguant l'ignorance des faits dans leur entourage. Pendant de très longues années, après que cette salle aura été vidée et pendant des siècles infinis, l'appel de terreur exercé contre l'humanité sera fait sous les noms suivants : Nazi, Direction du Parti Nazi, SA, SD, SS et Gestapo.

Plus de 300.000 membres de ces organisations ont été entendus soit en personne, soit par affidavit.

Le degré de criminalité de chaque organisation n'est pas limité par les actes commis par l'accusé au banc, était membre de cette organisation.

Il est amplement suffisant pour répondre aux exigences du Statut que l'accusé, membre de l'organisation soit coupable d'un crime ayant rapport à sa situation en tant que membre de celle-ci. Dans chaque cas, le caractère criminel de l'organisation impliquée est basée sur des témoignages qui excèdent largement les actes criminels particuliers des accusés. La conception du fait d'appartenir comme membre, telle qu'elle est indiquée dans l'Acte d'Accusation à ce propos, n'est en aucune façon une conception technique. Le mot représentant aurait aussi bien pu être employé puisque l'objet de la clause était de garantir qu'il y aura un accusé qualifié pour parler en sa faveur ou autrement pour représenter chacune des organisations impliquées.

Dix-sept des vingt-deux accusés étaient membres du Cabinet du Reich. Tous ces accusés ont pris une part, à

...

H0651-0141

un degré plus ou moins grand, aux réunions du Cabinet du Reich, du Conseil Secret de Cabinet, du Conseil de Défense du Reich. Tous ont étudié, exercé une influence sur la promulgation à laquelle ils ont pris part, de la législation qui a abouti à susciter des guerres d'agression et à la persécution de mesures d'exception contre des minorités raciales. Le caractère criminel de chacun de ces accusés est fondé en partie sur le fait qu'il a appartenu au Corps Législatif Suprême du Parti Nazi, leCabinet du Reich.

Dix de ces accusés étaient membres du Corps de Direction. Les activités du Gauleiter Von SCHIRACH et STREICHER illustrent le caractère criminel de tous ces accusés en leur qualité de Chefs du Parti Nazi.Ce fut comme Gauleiter de Franconie que STREICHER mena sa campagne venimeuse contre les Juifs et ce fut comme Gauleiter de Vienne, que Von SCHIRACH exploita le travail forcé.

Neuf de ces accusés étaient membres du SS. Il n'est guère nécessaire de chercher d'autre représentant de cette organisation que l'Obergruppenführer SS KALTENBRUNNER. Voilà un accusé qui était à la tête du département le plus puissant de tout le SS, le Service Général de la Sûreté du Reich. Ses activités dans la direction de cette organisation se passent de commentaires. Sa honte les déshonore tous.

Huit des accusés étaient membres du SA dont GOERINT assuma le Commandement, en I923, tout au début de la lutte des Nazis pour le pouvoir. Ce fut GOERING qui dirigea le SA dans le putsch de Munich et ce fut GOERING qui édifia et fit des SA une troupe de combat composée de voyous de rues.

GOERING et KALTENBRUNNER étaient membres de la Gestapo. GOERING son fondateur, se vantait que toute balle tirée par la Gestapo était sa balle et qu'il assumait l'entière responsabilité des actes de la Gestapo et ne craignait pas de le faire.

///

GM/33

29/8/46

H0651-0142

Comme Chef du Service Central de la Sûreté du Reich, KALTENBRUNNER avait une responsabilité directe dans la Gestapo. Le Tribunal a vu des ordres d'internement dans des camps de concentration, portant sa signature dactylographiée ~~et~~ ou son fac-similé, il a contrôlé les témoignages selon lesquels les exécutions dans les camps de concentration avaient été faites en son nom, et il a examiné plusieurs ordres criminels émanant de lui en qualité de Chef de la Police de Sûreté et du SD, ordres adressés aux services régionaux de la Gestapo.

L'inter~~-~~dépendance des accusés et des organisations est démontrée par le fait que la plupart des accusés étaient membres des organisations susnommées. FRANCK, FRICK, GOERING et BORMANN étaient membres de quatre. Les membres du Cabinet RIBBENTROP et NEURATH étaient Généraux SS. Les Généraux SA, ROSENBERG et SCHIRACH étaient membres du Cabinet. Les Gauleiters SAUCKEL et STREICHER étaient Généraux SA. Le Feld-Marschal KEITEL et l'Amiral DOENITZ étaient membre du Cabinet.

L'assassinat du Général français MESNY donne une idée de la signification complète de cette interdépendance. Cet assassinat fut ordonné et préparé par l'Obergruppenführer SS KALTENBRUNNER, Chef de la Gestapo et du SD et par l'Obergruppenführer RIBBENTROP, membre du Cabinet du Reich. KALTENBRUNNER règla les détails techniques de l'assassinat ~~et~~ RIBBENTROP règla la supercherie.

Les avocats de la Gestapo prétendent que le crime fut commis par la Police Criminelle du Reich, plutôt que par la Gestapo, du fait qu'à l'époque PANZINGER, qui mit l'opération au point dans tous sesdétails, avait succédé à NEBE dans ses fonctions de Chef du Service V du RSHA. Mais il n'y a rien qui indique que PANZINGER abandonna le poste de Chef du Service de la Gestapo responsable des opérations

...

H0651-0143

spéciales et assassinats. L'assassinat du Général MESNY était une opération politique, une question de la compétence de la Gestapo, non de celle de la Police Criminelle.

Toute la tragédie macabre depuis l'enlèvement truqué de MESNY du camp de prisonnier de guerre pour officier de KOENIGSTEIN jusqu'à la cérémonie sacrilège qui accompagna l'inhumation de ses cendres avec les honneurs militaires à Dresde, exigeait la connivence du Cabinet du Reich, des militaires, des SS, du SD et de la Gestapo. Dans tout cet épisode particulièrement triste et sordide, on découvre le fait éminent du Nazisme tout entier : l'hypocrisie. C'était un meurtre commis en gants blancs, fait sur commande, recouvert de l'étiquette du Ministère des Affaires Etrangères portant la froide empreinte du SD, de la Gestapo de KALTENBRUNNER appuyé et soutenu par l'appareil extérieurement respectable de l'armée professionnelle.

Les avocats des organisations accusées ont tous passé beaucoup de temps à discuter les principes juridiques découlant du Statut, etessayent bien souvent de réviser le Statut lui-même. Ils ont prétendu que la procédure envisagée envisagée par le Statut équivaut à un châtiment collectif, que l'idée d'imputer des crimes à des organisations est unique en droit, et que ces méthodes violent la maxime "nulla poena sine lege". Je ne vais pas examiner les arguments juridiques concernant cette question, étant donné qu'ils ont déjà été traités à fond par le Juge JACKSON dans son discours prononcé en Février. Mais j'affirme encore que nous ne recherchons pas ici une condamnation collective d'individus, nous essayons d'établir une chose et rien qu'une : que ces organisations qui, ensemble, ont imposé à l'Allemagne l'état-gendarme, et ont perpétré ces crimes, portent

...

H0651-0144

dans l'histoire la caractéristique qu'elles méritent : organisations dont les desseins, les buts et les actes ont été fondamentalement criminels et qui ont violé ouvertement tous les principes de l'honnêteté et du droit de toutes les sociétés civilisées. Les avocats prétendent que si vous déclarez ces organisations criminelles, leurs membres deviendront des martyrs, J'affirme que si vous acquittez ces organisations, les membres qui ont voué une obéissance sans condition à HITLER et à HIMMLER, et qui ont envoyé des millions de personnes en camps de concentration, maltraité, affamé et assassiné des milliers d'autres personnes au nom de ces organisations, diront :"Nous avons de quoi nous défendre. Ce que nous ont dit HITLER et HIMMLER, c'était la vérité. Ces organisations auxquelles nous avons obéi sans condition n'étaient pas des organisations criminelles et l'on ne doit pas nous blâmer parce que nous y avons appartenu." Ils trouveront dans notre acquittement des crimes de ces organisations une justification de ces crimes horribles et une occasion de les faire revivre sous une forme ou une autre pour infliger à nouveau au monde civilisé les terribles conséquences découlant des actes d'un groupement criminel.

On a fait allusion dans l'argument, à la loi sur la Sédition de 1940. Cette loi n'a pas été citée comme on a prétendu, pour établir que cette loi et le Statut étaient semblables au point de vue légal, mais pour démontrer que la conception de criminalité d'organisation n'est pas étrangère à la juridiction anglo-américaine. D'après la Loi de Sédition, chaque accusé peut se défendre devant les Tribunaux des accusations de criminalité de l'organisation dont il était supposé être membre. Mais cela ne veut pas dire, en dehors de questions constitutionnelles qui ne peuvent s'ap-

...

H0651-0145

pliquer ici, que le Congrès des Etats-Unis ne pouvait prévoir, comme le Statut l'a fait, que le caractère criminel de l'organisation devait d'abord être établi au cours d'un procès où tous les membres pourraient venir en personne ou se faire représenter, tout en réservant leur défense personnelle pour d'autres procès où ils pourraient contester touts questions, sauf celle de la criminalité de l'organisation.

Nous n'avons pas recherché ici une condamnation de criminalité des membres des organisations. Leur criminalité individuelle n'est pas en cause devant cette Cour. La seule question en cause est si la Cour va ou ne va pas prononcer ces organisations comme ayant été criminelles.

Monsieur le Président, l'anonymat même que les Nazis voulaient donner au crime, en se servant de ces organisations, nous a harcelé jusqu'à la fin de ce procès. Lorsque les débats seront terminés, ce même anonymat des organisations harcèlera les puissances alliées quand elles essaieront de faire le procès de ceux qui sont responsables de ces terribles crimes. C'est un fait qui donne à réfléchir que la grande majorité des crimes commis au nom de ces organisations ne doit pas rester impunie. Mais le Nazisme ne doit pas échapper par cette voie qu'il s'est ménagée. Il ne doit pas revivre dans la personne morale d'organisations secrètes et non démasquées, pour préparer un nouvel assaut contre la civilisation. En déclarant le caractère criminel de ces organisations, ce Tribunal donnera un avis non seulement au peuple allemand, mais aussi au monde entier. L'humanité saura qu'aucun crime ne restera impuni du fait qu'il a été commis au nom d'un parti politique ou d'un Etat, qu'aucun crime

...

H0651-0146

ne saura négligé parce qu'il est trop grand. Que des criminels n'éviteront pas le châtiment parce que trop nombreux.

Le 28 Février I946, dans cette salle de Tribunal, le Procureur Général des Etats-Unis d'Amérique, Monsieur le Juge Robert H. JACKSON, a fait devant ce Tribunal, une déclaration relative à la criminalité de ces organisations. Cette déclaration indique la position des Etats-Unis à l'égard de ces organisations. Je ne puis faire mieux que de la rappeler au Tribunal :

"En rendant une justice préventive en vue dempêcher le renouvellement de ces crimes contre la paix, de ces crimes contre l'humanité et de ces crimes de guerre, ce serait un désastre plus grand d'acquitter ces organisations, que d'acquitter la totalité des 22 accusés à ce banc."

"Le pouvoir de nuire de ces ~~organisations~~ accusés est épuisé. Celui de ces organisations continue. Si ces organisations sont mises hors de cause ici, le peuple allemand en concluera qu'elles nont pas fait de mal, et il sera facile de l'enrégimenter dans des organisations reconstituées sous de nouveaux noms, mais ayant le même programme.

"En rendant une justice répressive, il ne serait possible d'acquitter des organisations qu'en concluant que le Régime Nazi n'a pas commis de crimes. Le parrainage de ces organisations pour tous les desseins nazis et leur conspiration dans l'exécution de toutes mesures pour atteindre ces buts est indéniable. Ne pas condamner ces organisations selon les termes du Statut peuts eulement signifier que ces buts et ces méthodes nazis ne peuvent être considérés comme criminels, et que le Statut du Tribunal les déclarant tels est sans valeur."

LE PRESIDENT.- Nous allons lever la séance.

(Le Tribunal s'ajourne jusqu'au 30 Août I946 à I0 heures).

...